



**Fédération Royale Ouvrière
de Tennis de Table
de Belgique Francophone**

SAISON 2022-2023



**Editeur Responsable : DERESTEAU Olivier
Chemin du vicinal, 4A - 4190 FERRIERES**

F.R.O.T.T.B.F

FEDERAL

Président :

GROSJEAN Francis

Rue des Crétales, 9 – 4180 COMBLAIN-LA-TOUR

GSM : 0488/95.44.91

Francisgrosjean7@gmail.com

Secrétaire :

DERESTEAU Olivier

Chemin du Vicinal, 4 A - 4190 - FERRIERES

G.S.M. : 0496/43.35.47 (Après 18H)

Email : olivierderesteau@skynet.be

Trésorier :

DE MOYTER-KOK Geneviève

Rue de Chaumont, 6 - 1401 - BAULERS

Tél. & Fax : 067/21.76.04

Email : kok.fattbf@skynet.be

Compte : BE03 – 7320 – 3327 - 4384

PROVINCIALES

BRABANT :

DEHOUX Jean-Pierre Rue de l'Etang, 7 – 1340 OTTIGNIES

Tél. : 010/41.87.18 - GSM : 0476/26.48.80

Email : jpdehoux@skynet.be

HAINAUT :

KREJCI Sébastien Rue Sous le Bois, 187 – 7100 Strépy-Bracquegnies

G.S.M. : 0491/02.83.66 Email : seb.krejci@live.com

LIÈGE :

DERESTEAU Olivier Chemin du Vicinal, 4 A - 4190 FERRIERES

G.S.M. : 0496/43.35.47

Email : olivierderesteau@skynet.be

SUR INTERNET

FEDERAL : <https://www.frottbf.com>

BRABANT : <https://www.fattbf.be> Webmaster : Jean-Pierre DEHOUX

HAINAUT : <https://www.frottbfhn.net>

LIEGE : <https://www.frottbf-liege.be> Webmaster : Olivier DERESTEAU

RÉGLEMENTATION DU SERVICE

1. - Exécution du service

Le service débute avec la balle reposant librement sur la paume ouverte et à plat de la main libre immobile du serveur.

(Inchangé)

Le serveur lance la balle à peu près verticalement vers le haut, sans lui communiquer d'effet, de telle manière qu'elle s'élève d'au moins 16 cm après avoir quitté la paume de la main et retombe ensuite sans toucher quoi que ce soit avant d'être frappée.

(Inchangé)

Quand la balle retombe, le serveur doit la frapper de manière telle qu'elle touche d'abord son propre camp et ensuite, après avoir franchi ou contourné le filet ou ses accessoires, touche directement le camp du relanceur ; en double, la balle doit toucher successivement les demi-camps droits du serveur et du relanceur.

A partir du début du service jusqu'au moment où elle est frappée, la balle doit se trouver au-dessus du niveau de la surface de jeu et derrière la ligne de fond du serveur et elle ne peut être cachée du relanceur par aucune partie du corps ou de la tenue de jeu du serveur ou de son partenaire de double.

(L'objectif de cette règle est de rendre la balle visible du relanceur à tout moment au cours de l'exécution du service. Le serveur ou la paire au service ne peuvent entreprendre aucune action qui serait de nature à empêcher le relanceur de voir la balle à partir du moment où elle quitte la main du serveur ou de se rendre compte de la force de la raquette utilisée pour frapper la balle).

2.- Avertissement pour service douteux

Lorsqu'il n'y a pas d'arbitre adjoint et que l'arbitre a des doutes quant à l'exécution d'un service, il peut, la première fois que cela se produit, donner un avertissement au serveur sans attribuer un point.

(Précédemment, dans une telle situation, l'arbitre avait la possibilité de donner un avertissement même lorsqu'il y avait un arbitre adjoint).

(Inchangé)

Si ultérieurement dans le même match l'exécution d'un service par le même joueur ou par son partenaire de double est à nouveau douteuse, que ce soit pour la même ou toute autre raison, un point doit être attribué au relanceur.

(Inchangé)

Chaque fois qu'il y a un net manquement en ce qui concerne le respect des règles fixées pour un service correct, aucun avertissement ne peut être donné et, tant à la première occasion qu'à toute occasion ultérieure, un point doit être attribué au relanceur.

Comment bien remplir une feuille de match

Elle doit être établie en trois exemplaires :

- L'original est à renvoyer LE SOIR MEME DE LA RENCONTRE à la fédération
- La première copie est à remettre à l'équipe adverse à l'issue de la rencontre.
- La deuxième copie est à conserver par le club visité.

Lorsque vous êtes l'équipe visitée, il vous appartient d'établir la feuille d'arbitrage.

Avant la rencontre :

- La division et la série.
- Le numéro de la semaine ou du match selon la provinciale concernée.
- La date réelle de la rencontre.
- L'heure du début de rencontre.
- Nom et immatriculation des équipes – Nom des capitaines d'équipes
- Nom, Prénoms des joueurs (caractères d'imprimerie) Joueurs à inscrire selon la liste des forces de l'équipe.
- N° d'affiliation joueur – à défaut N° carte d'identité dans la case « Observations ».
- Indice des joueurs.

Pendant la rencontre :

- Résultats de chaque set.
- Résultats en nombre de sets de chaque match (Très important)
- Score de la rencontre après chaque match (total score = nombre de matchs joués)

(On peut simplement mettre un trait, ou une croix dans la case du vainqueur)

Après la rencontre :

- Heure de fin de rencontre.
- Résultat final (total toujours égal à 16 ou 14 en division d'honneur)
- Signature des 2 capitaines (Signer = entériner le résultat)
- Observations éventuelles (accidents*, N° carte d'identité, incidents de jeu, etc...)
(*mais une déclaration est à remplir et à renvoyer dans les 48h)
- Si pas de carte d'affiliation ni carte d'identité, indiquer l'adresse (Pour vérification)
- Tous incident ou contestations doit être consigné sur la feuille dans la case « Remarque »
- Tous gros incident de jeu est à faire par écrit (poste ou Email) et à renvoyer dans les 8 jours au secrétaire fédéral ou provincial concerné.

En cas de forfait :

- Il y a lieu de remplir une feuille de match par l'équipe qui n'est pas en tort.
- Mettre les noms d'au moins 3 joueurs de l'équipe déclarant forfait.
- A défaut de ces 3 noms, le membre du CEP responsable inscrira les noms des 3 premiers joueurs habituels de cette équipe.
- Si la rencontre est inversée, il y a lieu de remplir la feuille dans l'ordre normal où la rencontre aurait dû se jouer
- Lors d'une remise de match, c'est le numéro de la semaine initial qui doit être inscrit sur la feuille et non le numéro de la semaine où se joue la rencontre.

EXPLICATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE ARENA

Par activités couvertes, il faut entendre les activités du preneur d’assurance et de ses clubs (pratique, préparation, organisation, administration, ...) telles que décrites dans les conditions particulières. Lorsque les activités sont organisées par le preneur d’assurance ou par les clubs affiliés chez lui dans le cadre des activités fédérales ou du club, sont compris dans l’assurance : les championnats, compétitions, matchs amicaux et autres, tournois, entraînements, démonstrations, organisées à l’intention des membres du preneur d’assurance, aussi bien en Belgique qu’à l’étranger.

Il faut entendre par accident : un événement soudain, dont la cause est étrangère à l’organisme de la victime et qui provoque une lésion corporelle ou le décès.

La couverture « accident corporels » n'est accordée qu'aux membres affiliés à la fédération

Accidents corporels

Décès: 10.000€

Invalidité Permanente : 35.000€

Indemnité Journalière : 10€par jour à partir du jour suivant l'accident et durant les 2 années consécutives.

Pour autant qu'il soit prouvé qu'il existe, d'une part, une perte de revenus professionnels et que, d'autre part, il n'existe aucun droit aux indemnités en vertu de la législation relative à l'assurance maladie-invalidité obligatoire, sans toutefois dépasser le montant assuré.

Frais de traitement

En cas de non-intervention de la mutualité, la compagnie rembourse le montant repris au barème de l'INAMI.

En cas d'intervention de la mutualité, la compagnie compense la différence entre l'intervention de la mutuelle et le tarif de l'INAMI.

Frais de prothèses dentaires 150€max. par dent
600€max. par accident

Frais funéraires 1.500€(Montant forfaitaire)

Conformément à l'art. 12 des conditions générales

- Durée : 156 semaines
- Franchise : Néant.

Responsabilité Civile

Accidents Corporels 2.500.000€par victime
5.000.000€par sinistre

Dégâts matériels 625.000€

ATTENTION : En cas d'accident de joueurs non affiliés, la responsabilité du secrétaire du club est engagée.

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT

1° Remplir une déclaration d'accident

Se procurer un formulaire de déclaration d'accident, le remplir correctement et complètement en trois exemplaires. (Le formulaire doit être disponible auprès du Secrétaire ou du responsable du club visité) Ce formulaire est également disponible sur le site officiel de notre fédération, à l'adresse suivante :

<https://www.frottbf-liege.be/wp-content/uploads/2018/02/FROTTBF-DECLARATION-DACCIDENT-A.C.-2017.pdf>

**Envoyer la déclaration au secrétariat fédéral qui fera suivre pour ouvrir le dossier.
Ensuite, la compagnie d'assurance traitera en direct avec le patient déclarant.**

2° Se rendre chez le dispensateur de soins

Au moment des soins, demander au médecin une attestation de soins donnés qui atteste la nature de la blessure. Sur cette attestation doit figurer la date exacte, le cachet et la signature du médecin. Ce document devra être rentré à l'assurance.

3° Se rendre dans une pharmacie (si besoin en est)

Chez le médecin, conserver les tickets et demander un reçu en stipulant que cela est destiné à une compagnie d'assurance. Bien signaler qu'il s'agit d'un remboursement suite à un accident !!

Tous papiers concernant l'accident (Visite chez le médecin, soins divers, traitements) doivent obligatoirement être rentrés sans délai, auprès de la compagnie d'assurance.

Que faire lorsqu'on reçoit des factures concernant les soins reçus ?

1. Payer les factures au moyen du bulletin de versement qui généralement accompagne les documents.
2. Rentrer le document vert à votre mutuelle et demander une attestation de coût pour la partie « Ticket modérateur » de la facture des soins reçus.
3. Faire une copie de la facture et rentrer l'original à la compagnie d'assurance.
4. Utiliser le document adéquat qui se retrouve sur le site dans les imprimés.

<https://www.frottbf-liege.be/wp-content/uploads/2018/08/FORMULAIRE-DE-REMBOURSEMENT-SINISTRE.pdf>

Communiquer le numéro de compte auquel doit être effectués les remboursements.

5. Un mot signifiant que le dossier peut ou ne peut pas être clôturé.

Lorsque le dossier est complet, il n'y a jamais de problème avec la compagnie d'assurance.

Lorsqu'il manque un document, la compagnie d'assurance peut refuser l'indemnisation.

Dès qu'un joueur reprend la compétition, son dossier sera clôturé.

Lorsque l'accident ne donne pas de suite médicale et ne nécessite pas de soins, merci de signaler à la compagnie d'assurance.

Conseils : Faites bien une copie des documents que vous enverrez à la compagnie d'assurance.

Une fois le dossier ouvert, le dossier est traité en direct entre le membre victime et la compagnie d'assurance !

Faites du sport ! Votre mutuelle intervient....

Dans le cadre de la promotion de la santé, les mutuelles vous donnent un petit coup de Pouce via les prestations de l'assurance complémentaire : elles interviennent dans les frais d'affiliation à un club de sport et pour les participants aux stages sportifs.

Chaque mutuelle pratique sa propre politique en la matière. La nature et le niveau de l'intervention varient donc d'une mutuelle à l'autre, selon l'âge, mais aussi d'une région à l'autre au sein d'une même mutuelle comme l'illustre les exemples ci-dessous.

Une fois inscrit dans un club de votre choix, il vous suffit de demander le formulaire auprès de votre mutuelle (ou de le télécharger sur son site), de le faire remplir par votre club sportif et de le renvoyer.

Mutualité Neutre

Mutualia : 30€par an pour tous. 75€pour les stages sportif <18 ans

Symbio : 30€par an pour tous. 30€pour les stages sportifs

Mutualité Chrétienne

Brabant wallon : 35€par an pour tous.

Bruxelles Saint-Michel : 35€par an pour tous.

Hainaut Oriental : 35€par an aux moins de 35ans.

Hainaut Picardie : 40€par an pour tous.

Liège : 35€par an pour tous.

Luxembourg : 35€par an pour tous.

Namur : 40€par an pour tous.

Verviers – Eupen : 40€par an pour tous.

Mutualité Libres

Euromut : 15€par an pour tous.

Omnimut : 20€par an pour tous.

Partena : 15€par an pour tous.

Partenamut : 40€par an pour tous.

Securex : 30€par an pour tous.

Mutualité Socialiste

Brabant Wallon : 2,50€par pour<16 ans

Mons / Wallonie Picard : 25€par année civile pour tous.

Centre / Charleroi / Soignies : 40€par an

Liège : 25€ par an pour les moins de 18 ans. 5€maximum par jour<18 ans.

Luxembourg : 50€par an pour les stages sportifs.

Namur : 40€par an pour tous.

Mutualité Libéral

Liège : 25€par année civile

Hainaut Ouest : 35€par an pour tous.

Haianut-Namur : 25€par an pour tous. 2,50€par jour de stages sportif<19 ans

Brabant : 25€par an pour tous. 1,20€par jour pour les stages sportifs.

Luxembourg : 30€par an pour tous. 1,20€par jour pour les stages sportifs.

Comité Exécutif Fédéral

PRESIDENT

GROSJEAN Francis Rue des Crétales, n° 9
0488/95.44.91 4180 HAMOIR
francisgrosjean7@gmail.com

VICE-PRESIDENTS

DE MOYTER Geneviève 067/21.76.04	Rue de Chaumont, n° 6	1401 BAULERS kok.fattbf@skynet.be
SIMONART Ludovic	Chemin St.-Barthélémy, 8 0493/82.76.77	7050 ERBAUT choucroute18@gmail.com
CUVELIER Jean-Marie	Av. du Chêne Madame, n° 14 0498/41.30.69	4121 NEUPRE jeanmarie.cuvelier.be@gmail.com

SECRETAIRE

DERESTEAU Olivier Chemin du vicinal, n° 4A
0496/43.35.47 4190 FERRIERES
olivierderesteauskynet.be

TRESORIERE

DE MOYTER Geneviève 067/21.76.04	Rue de Chaumont, n° 6	1401 BAULERS kok.fattbf@skynet.be
Compte bancaire : CBC		IBAN : BE03 7320 3327 4384

MEMBRES

CAMBIER Thomas	Rue de Finlande, 22 0498/54.38.68	6030 Marchienne Docherie cambier.thomas@hotmail.com
DENIS Guy	Rue Salèwe, n° 19 0495/49.71.27	4102 OUGREE guydenis39@gmail.com
DEQUINZE Aline	Rue de Flémalle-Grande, 23 A 0496/31.66.40	4400 FLEMALLE aline.de15@hotmail.com
KREJCI Sébastien	Rue Sous Le Bois, 187 0491/02.83.66	7100 Strépy-Bracquegnies seb.krejci@live.com
KOK Daniel 067/21.76.04	Rue de Chaumont, n° 6	1401 BAULERS kok.fattbf@skynet.be
VANDENWIJNGAERT Chantal	Rue Jacqueline Harpman, 4/12 0478/55.14.70	1040 BRUXELLES c.vandenwijngaert@skynet.be

ADDENDA AU RÈGLEMENT SPORTIF POUR LES EQUIPES DE DIVISONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES

1.- Remise de Rencontres :

Sauf dans les deux cas prévus ci-dessous (intempéries et occupation du local) il est **INTERDIT** de remettre une rencontre pour quelque motif que ce soit, en précisant toutefois qu'il est loisible aux clubs d'**AVANCER** une rencontre à la date qui convient le mieux avec

l'accord du club adverse, ceci par écrit (poste ou Email) au moins 15 jours à l'avance au secrétaire adverse et au secrétaire provincial et Fédéral. Une communication téléphonique entre les clubs dès le début est également demandée.

- Occupation du local :

Dans ce cas, le secrétaire visité fait parvenir au secrétaire visiteur **ET** au secrétaire provincial (ou fédéral, suivant le cas) une copie de lettre attestant de l'occupation du local

Le match remis doit alors se jouer **EN PRIORITÉ** le premier week-end suivant réservé à coupe ou lors d'une journée libre prévue au calendrier (la première des deux journées en date, ou avant). Il faut cependant obtenir l'accord du club adverse sur la date.

- Intempérie :

Avec l'accord des comités compétents (provincial ou fédéral), une rencontre peut être remise en cas d'intempéries. Dans ce cas également, la partie doit se jouer le premier week-end libre suivant la remise (semaine de coupe ou semaine libre). Il est demandé au club visiteur de prévenir l'équipe adverse, au moins **2 heures** à l'avance, de la remise du match.

Remarque importante :

Lors de l'élaboration du calendrier de la saison, il a été prévu de laisser une semaine libre à la fin du premier tour et une semaine libre dans le courant du second tour. Ainsi toutes les rencontres du premier tour devront être jouées (matches de championnat et de coupe) avant d'entamer le second tour.

De même, le week-end d'interruption se situant avant les deux dernières rencontres du second tour, **tous** les matches en retard devront être joués avant d'entamer les deux dernières journées au cours desquelles **aucune** remise ne sera acceptée.

On ne peut remettre aucune des 2 dernières rencontres.

N. B. : Afin d'éviter tout abus quant à l'occupation du local, le Comité Provincial ou Fédéral se réserve le droit de se rendre au local réquisitionné afin de vérifier le bien-fondé de la remise.

Sanction :

Tout match non joué à la date imposée sera sanctionné du forfait et de l'amende prévue au règlement.

2.- Heure des rencontres et forfait :

Le début des rencontres en division fédérale est fixé à 19 heures, sauf dérogation autorisée par le Comité Fédéral, ou le vendredi à 20h.

Sont déclarées perdantes par forfait :

- L'équipe visitée qui se présente en dehors des dates et heures prévues au calendrier pour une compétition, compte tenu des tolérances et dérogations accordées par les comités exécutifs compétents.

- L'équipe qui se présente avec moins de 3 joueurs aux heures normales prévues pour une rencontre au calendrier, compte tenu des tolérances accordées par les comités compétents.
- Il faut tenir compte que le 4e joueur possède toujours une heure de délai après le début **officiel** de la rencontre, pour pouvoir être aligné.
- Si une équipe se voit contrainte de déclarer forfait, elle en avertira son adversaire ; des amendes doublées sont prévues pour les équipes qui ne respectent pas cette règle de fair-Play, et la moitié sera restournée à l'équipe non fautive, que l'on préviennent dans les temps ou non.

3.- Feuilles de matches.

- Le numéro de semaine que vous devez renseigner est celui correspondant au **numéro de la rencontre** : c'est à dire un chiffre compris entre **1 et 22**

Numéros des semaines Saison 2022-2023

1er Tour		
N°	Dates	Journées
	29/08 au 04/09	Libre
	05/09 au 11/09	Libre
S01	12/09 au 18/09	
S02	19/09 au 25/09	
S03	26/09 au 02/10	
S04	03/10 au 09/10	
S05	10/10 au 16/10	
S06	17/10 au 23/10	
	24/10 au 30/10	Coupe
	11/10 au 06/11	Libre
S07	07/11 au 13/11	
S08	14/11 au 20/11	
S09	21/11 au 27/11	
S10	28/11 au 04/12	
S11	05/12 au 11/12	
	12/12 au 18/12	Libre
	19/12 au 25/12	Libre

2 ^{ème} Tour		
N°	Dates	Journées
	26/12 au 01/01	Libre
	02/01 au 08/01	Coupe
S12	09/01 au 15/01	
S13	16/01 au 22/01	
S14	23/01 au 29/01	
S15	30/01 au 05/02	
S16	06/02 au 12/02	
S17	13/02 au 19/02	
	20/02 au 26/02	Libre
	27/02 au 05/03	Coupe
S18	06/03 au 12/03	
S19	13/03 au 19/03	
S20	20/03 au 26/03	
	27/03 au 02/04	Libre
	03/04 au 09/04	Libre
S21	10/04 au 16/04	
S22	17/04 au 23/04	
	24/04 au 30/04	Libre

24/10 au 06/11 Congés de Toussaint
 26/12 au 08/01 Congés de Noël
 20/02 au 05/03 Congés de Carnaval
 01/05 au 14/05 Congés de Pâques

Pâques
 Fêtes des mères
 Ascension
 Pentecôte

09/04/2023
 14/05/2023
 18/05/2023
 28/05/2023

Calendrier Fédéral

DATES		PROVINCES	LIEUX
TOURNOIS			
Dim. 25/09/2022	Tournoi Fédéral	Liège	Waremme
Dim. 20/11/2022	Tournoi Fédéral	Hainaut	Lobbes
Dim. 29/01/2023	Tournoi Fédéral	Brabant	Logis
CHAMPIONNATS			
Dim. 05/03/2023	Champ. Fédéral simples + A	Hainaut	Lobbes
Dim. 20/03/2023	Champ. Fédéral doubles	Liège	Flémalle
Dim. 26/03/2023	Inter-Jeunes	Liège	Momalle
Sam. 13/05/2023	Inter-Divisions Fédérales	Brabant	Logis
COUPES			
Dim. 07/05/2023	½ & Finales Coupes Fédérales	Brabant	
DIVERS			
Sam. 04/02/2023	Assemblée Générale	Brabant	

Les résultats doivent être encodés pour le dimanche 12h qui suit la rencontre !

Les feuilles originales des matchs sont à envoyer par courrier :

!!! Pour le MARDI suivant la rencontre !!!

Secrétariat Fédérale :

Mr. DERESTEAU Olivier

Chemin du vicinal, n° 4A ~ 4190 FERRIERES

Tableau Handicap set à 11 points

Simples : Points Donnés au Départ de chaque SET

	NC	F2 - F1	E6 - E4	E3 - E1	D6 - D4	D3 - D1	C6 - C4	C3 - C1	B6 - B4	B3 - B1	A
NC	1	2	3	4	5	6	7	8			
F2 - F1		1	2	3	4	5	6	7	8		
E6 - E4			1	2	3	4	5	6	7	7	
E3 - E1				1	2	3	4	5		6	
D6 - D4					1	2	3	4	5	6	
D3 - D1						1	2	3	4	5	
C6 - C4							1	2	3	4	
C3 - C1								1	2	3	
B6 - B4									1	2	
B3 - B1										1	
A & API											

DOUBLES : Valeur à Attribuer par classement

NC	1
F2	2
F1	3
E6	4
E5	5
E4	6
E3	7
E2	8
E1	9
D6	10
D5	11

D4	12
D3	13
D2	14
D1	15
C6	16
C5	17
C4	18
C3	19
C2	20
C1	21
B6	22

B5	23
B4	24
B3	25
B2	26
B1	27
A	28

DOUBLES : Points Donnés au départ de chaque SET

	2	3-6	7-12	13-18	19-24	25-30	31-36	37-42	43-48	49-54	+54
2		1	2	3	4	5	6	7		8	
3-6			1	2	3	4	5	6	7		8
7-12				1	2	3	4	5	6		7
13-18					1	2	3	4	5		6
19-24						1	2	3	4	5	6
25-30							1	2	3	4	5
31-36								1	2	3	4
37-42									1	2	3
43-48										1	2
49-54											1
+54											

Equivalence des Indices entre les différentes Fédérations

MESSIEURS	
F.R.O.T.T.B.F.	A.F.R.B.T.T.
B1	A – B0 – B2
B2 – B3	B4
B4 – B5 – B6	B6
C1	C0
C2	C2
C3 - C4	C4
C5 - C6	C6
D1 – D2	D0
D3 – D4	D2
D5 – D6	D4
E1 – E2	D6
E3 – E4	E0
E5 – E6	E2
F1	E4
F2	E6
NC	NC

Equivalence F.R.O.T.T.B.F. Homme / Dame

MESSIEURS	DAMES
A / API	A1 à A5
B1 – B2 – B3	
B4 – B5 – B6	
C1	
C2	
C3 - C4	
C5 - C6	
D1 – D2 – D3	A6
D4 – D5 - D6	
E1	B1
E2	B2
E3	B3
E4	B4
E5	B5
E6	B6
F1	C1
F2	C2
NC	NC

Les 4 Premières Dames du championnat Fédéral de série A seront classées de A1 à A4
(Pour autant qu'elles aient participées à 25% des rencontres de championnat)

La gagnante du Championnat Fédéral :

- Dame B sera Dame A pour la saison suivante.
- Dame C sera Dame B pour la saison suivante.

SECRETAIRE ET LOCAUX DES CLUBS DE FEDERALES

AVENNES	94
S. : CAMBRON Jean Rue des Pequets, 9 – 4260 - AVENNES L. : Hall des Sports de FALLAIS – Rue de Dreye, 13b – 4260 - FALLAIS	Tél. : 019/69.96.14 GSM : T. :
AWAN – AYWAILLE	
S. : HAID Sonia Rue sur les Haies, 2 - 4920 - AYWAILLE L. : Ecole Communale d'AWAN-AYWAILLE Wacostet, 7 - 4920 - AWAN-AYWAILLE	Tél. : GSM : 0498/24.71.42 T. :
BELLAIRE	
S. : DETHIER Paul Rue Louis, 4 - 4610 - BELLAIRE L. : Salle Communale Sport et Culture – Rue du Vieux Thier, 12 – BELLAIRE Derrière le Monument aux Morts	Tél. : 04/362.79.64 GSM : 0494/27.75.64 T. : 04/362.07.02
CAROLO	704
S. : CAMBIER Thomas Rue d'Avenlinsart, 15 - 6044 - ROUX L. : Rue de Couillet, 146 – 6200 - CHATELLET	Tél. : GSM : 0498/54.38.68 T. :
CRISNEE	151
S. : LEMME Eric Grand Route, 96 - 4367 - CRISNEE L. : Hall Omnisports IPES de Hesbay - Rue Jean Stassart, 21 A – CRISNEE Bâtiment dans le Fond, derrière la Piscine	Tél. : 019/67.83.08 GSM : 0495/21.95.18 T. :
ELAN SAINT-JOSSE	508
S. : MOINY Pascal Chemin au Bois, 78 - 1970 - WEZEMBEEK-OPPEM L. : Complexe Sportif St-JOSSE - Avenue des Communautés, 6 - EVERE Chaussures avec semelles sans traces obligatoires !	Tél. : GSM : 0492/44.40.83 T. :
FAIRON	11
S. : BEDEUR Kevin Rue François Begon, 19 - 4400 - FLEMALLE L. : Salle « Les amis Réunis » - Rue J. WXauters - FAIRON	Tél. : GSM : 0494/58.70.44 T. :
FERRIERES	16
S. : WERIHAY Philippe Fonds de Pierreux, 4 - 4181 - FILOT L. : Salle « La Renaissance » - Rue de Lognoul, 8A - FERRIERES	Tél. : 086/38.00.18 GSM : 0496/73.25.65 T. : 0496/73.25.65
FORCHIES	715
S. : LADRILLE Alex Rue Grand Moulineau, 68 – 6141 – FORCHIES-LA-MARCHE L. : Rue Grand Moulineau, 61 – 6141 – FORCHIES-LA-MARCHE	Tél. : GSM : 0493/97.90.56 T. :
LA GLEIZE	168
S. : RAMOS Pédro Andrimont, 19 – 4987 – LA GLEIZE L. : Salle Echo des Campagnes – Rue de l'Eglise, 17 – 4987 – LA GLEIZE	Tél. : 080/78.55.93 GSM : 0497/54.36.24 T. :
LES BONS AMIS	752
S. : NAGY Mickael Allée de Morfayt, 128 – 6120 – HAN-SUR-HEURE L. : Rue des Fossés, 9 A – 6120 - NALINNES	Tél. : GSM : 0497/99.36.89 T. :
LES VIEUX AMIS	740
S. : BEAUDOT Jean-Pol Rue de la Baille, 37 – 6180 - COURCELLES L. : Hall Omnisport, Rue de l'Avenir, 19 – 7160 - PIETON	Tél. : GSM : 0495/62.79.60 T. :

LONCIN	191
S. : LEYS Benoît Quai de Rome, 107 - 4000 - LIEGE L. : Hall des Sports - Rue des Charrons - LONCIN	Tél. : GSM : 0498/53.14.96 Tél. :
MELEN	40
S. : PIRON Alain Rue Haute, 158 - 4630 - MELEN L. : Hall des Sports de Micheroux – Rue Sur Le Keyeux, 2 - SOUMAGNE Chaussures à semelles claires obligatoires	Tél. : 04/377.42.53 GMS : Tél. :
MOMALLE	114
S. : DORVAL David Rue Michel Heine, 7 - 4350 - MOMALLE L. : Salle Marcel Hicter – Place Marcel Hicter – 4350 - MOMALLE	Tél. : GSM : 0495/63.44.22 Tél. :
MONS	3
S. : CHARLIER Fabrice Rue Edouard Remouchamps, 54 - 4460 - GRACE-HOLLOGNE L. : Gymnaste Communal de l'école d'Ivoz – Chaussée d'Ivoz, 64 - FLEMALLE Entrée par la rue Rouffa (IVOZ-RAMET)	Tél. : GSM : 0495/27.67/55 Tél. :
PAL. EVERE	544
S. : GILLES Nathalie Avenue des Anciens Combattants, 97/11 - 1140 - EVERE L. : Ecole Clair Vivre - Avenue Notre Dame, 40 - EVERE	Tél. : GSM : 0485/16.18.19 Tél. :
PAL. STEPHANOISE	546
S. : WYBOU Nathanaël Rue d'Heuval, 48 – 1490 – COURT SAINT-ETIENNE L. : Ecole Communale Suzeril – Rue de Suzeril, 1 – 1490 – COURT SAINT-ETIENNE Chaussures avec semelles sans traces obligatoires	Tél. : GSM : 0475/40.99.65 Tél. :
ROLOUX	213
S. : JACQUEMIN Loïc Avenue Théodule Gonda, 37 - 4400 - FLEMALLE L. : Salle Cercle Joseph Oger - Rue de l'Eglise, 30 - ROLOUX FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	Tél. : GSM : 0498/40.43.10 Tél. : 04/250.36.08
SANS SOUCI	567
S. : VANDENWIJNGAERT Chantal Rue Jacqueline Harpman, 4/12 - 1040 - BRUXELLES L. : Ecole E. Richard - Rue Joseph Buedts, 14/16 - 1040 - ETTERBEEK	Tél. : 02/742.27.47 GSM : 0478/55.14.70 Tél. :
SERAING	153
S. : PAQUET Serge Rue République Française, 7 - 4100 - SERAING L. : Ecoles des Biens Communaux - Rue du Collège, 10 - SERAING	Tél. : 04/337.26.15 GSM : 0475/51.33.64 Tél. :
SURLEMEZ	201
S. : MASSON Guy Place Zénobe Gramme, 6 bte 1 - 4500 - HUY L. : Complexe Sportif de Modave - Tige de Hestreux - VIERSET	Tél. : 085/35.97.22 GSM : 0474/97.64.09 Tél. :
TCHANTCHES	233
S. : SWARTENBROUCKX Serge Rue Ma Campagne, 66 - 4030 - GRIVEGNEE L. : Ecole Sait-Albert – Rue du Centenaire, 71 - CHENEE Entrer dans la cour de l'école	Tél. : 04/344.30.15 GSM : 0498/53.85.00 Tél. :

TRAZEGNIESS. : **CONTI Freddy**

Rue des Goutteaux, 59 - 6180 - COURCELLES

L. : Sous-Sol de l'Hôtel de Ville - Place Larsimont - TRAEGNIES

707

GSM : 0497/19.90.32

Tél. :

VAUXS. : **CATHENIS Paul**

Rue Joseph Servaix, 61 B - 4430 - ANS

L. : Espace sport de Fléron - Avenue de l'Espace sport, 4 – 4620 FLERON

63

GSM : 0496/30.80.26

Tél. : 04/263.61.54



Adresse Electroniques

AVENNES	Secrétaire	CAMBROU Jean	Jeancambron9@gmail.com
AWAN-AYWAILE	Secrétaire	HAID Sonia	info@awan-decoration.be
BELLAIRE	joueur	PRIJOT Gisèle	gigietjp@skynet.be
CAROLO	Secrétaire	CAMBIER Thomas	cambier.thomas@hotmail.com
CHENEE	Secrétaire	LECAILLON André	andrelecaillon@yahoo.fr
CRISNEE	secrétaire	LEMME Eric	lemme-feron@hotmail.be
ELAN SAINT JOSSE	Secrétaire	MOINY Pascal	Pascal58moiny@gmail.com
FAIRON	Secrétaire	BEDEUR Kevin	Kevin_bedeur1988@hotmail.com
FERRIERES	Secrétaire	WERIHAY Philippe	philwerihay@skynet.be
FORCHIES	Secrétaire	LADRILLE Alex	Alex_281185@hotmail.com
LA GLEIZE	Secrétaire	RAMOS Pédro	ramosblaise@hotmail.com
LES BONS AMIS	Secrétaire	NAGY Mickael	Spalesbonsamis2016@gmail.com
LESVIEUX COPAINS	Secrétaire	BEAUDOT Jean-Pol	Jean-pol.beaudot@outlook.com
LONCIN	Secrétaire	LEYS Benoît	leysbenoit@gmail.com
MELEN	Secrétaire	PIRON Alain	ttcmelen@gmail.com
MOMALLE	Trésorier	DORVAL David	Daviddorval3@gmail.com
MONS	Secrétaire	CHARLIER Fabrice	Fabrice.charlier@ulg.ac.be
PAL. EVERE	Secrétaire	GILLES Nathalie	Gilles_nathalie42@hotmail.com
PAL. STEPHANOISE	Secrétaire	WYBOU Nathanaël	secretariat@palettesstephanoise.be
ROLOUX	Secrétaire	JACQUEMIN Loïc	ttcrolox@gmail.com
SANS-SOUCI	Secrétaire	VANDENWIJNGAERT Chantal	c.vandenwijngaert@skynet.be
SERAING TT	Secrétaire	PAQUET Serge	paquet.s@skynet.be
SURLEMEZ	Secrétaire	MASSON Guy	mgsurlemez2@gmail.com
TCHANTCHES	Secrétaire	SWARTENBROUCKX Serge	serge.swartenbrouckx@cebeo.be
TRAZEGNIES	Secrétaire	CONTI Freddy	confifreddy@hotmail.com
VAUX	Secrétaire	CATHENIS Paul	cathenispaul@gmail.com

DEROGATIONS FEDERALES 2022 - 2023

AVENNES	A	Samedi	20H00
AWAN - AYWAILLE	A	Vendredi	20H00
BELLAIRE	A	Vendredi	20H00
CAROLO	A - B	Vendredi	20H00
CRISNEE	A - B	Vendredi	20H00
ELAN SAINT JOSSE	A	Vendredi	20H00
FAIRON	A	Vendredi	20H00
FERRIERES	A	Vendredi	20H00
	B	Samedi	19H30
FORCHIES	A	Vendredi	20H00
LA GLEIZE	A	Vendredi	20H00
LES BONS AMIS	A - B	Vendredi	20H00
LES VIEUX COPAINS	A	Samedi	19H00
LINCE	A	Vendredi	19H30
LONCIN	A - B	Samedi	19H30

MELEN	A - B	Vendredi	20H00
MOMALLE	A	Vendredi	20H00
MONS	A - B	Vendredi	20H00
PAL. EVERE	A	Samedi	16H00
PAL. STEPHANOISE	A	Vendredi	20H00
RAPID FORET	A	Vendredi	20H00
ROLOUX	A	Vendredi	20H00
	B	Samedi	20 H 00
SANS-SOUCI	A - B	Vendredi	20H00
SERAING TT	A	Vendredi	20H00
SURLEMEZ	A	Vendredi	20H00
TCHANTCHES	A	Vendredi	20H00
TRAZEGNIES	A - B	Vendredi	20H00
	C	Samedi	20H00
VAUX	A	Vendredi	19H30

Sans dérogation de jour et/ou d'heure = Samedi 19 H.00

RÉGLEMENTATION DES MONTÉES ET DESCENTES EN DIVISIONS FÉDÉRALES

DIVISION D'HONNEUR :

Les 3 derniers descendant en Division I Fédérale.

DIVISION I FÉDÉRALE :

Les 3 premiers montent en Division d'Honneur.

Les 3 derniers descendant en Division II Fédérale.

DIVISION II FÉDÉRALE :

Les 3 premiers montent en Division I Fédérale.

Les 3 descendant en Division III Fédérale.

Suivant les circonstances, nous nous réservons le droit de faire monter un nombre plus important d'équipes.

SUR INTERNET

FEDERAL : <https://www.frotbf.com>

BRABANT : <https://www.fattb.be> Webmaster : Jean-Pierre DEHOUX

LIEGE : <https://www.frotbf-liege.be/> Webmaster : Olivier DERESTEAU

DIVISION D'HONNEUR

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
TRAZEGNIES A	-	ROLOUX A	MOMALLE A		CRISNEE A
CAROLO A	-	ELAN St-JOSSE A	ELAN St-JOSSE A		AWAN-AYWAILLE A
TRAZEGNIES B	-	CRISNEE A	CAROLO A		SANS SOUCIS A
FERRIERES A	-	AWAN-AYWAILLE A	SURLEMEZ A		TRAZEGNIES A
MELEN A	-	SANS SOUCIS A	TRAZEGNIES B		MELEN A
SURLEMEZ A	-	MOMALLE A	FERRIERES A		ROLOUX A
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
SANS SOUCIS A		TRAZEGNIES A	ROLOUX A		MOMALLE A
ELAN St-JOSSE A		SURLEMEZ A	CRISNEE A		ELAN St-JOSSE A
MOMALLE A		TRAZEGNIES B	AWAN-AYWAILLE A		CAROLO A
CRISNEE A		FERRIERES A	SANS SOUCIS A		SURLEMEZ A
AWAN-AYWAILLE A		MELEN A	TRAZEGNIES A		TRAZEGNIES B
ROLOUX A		CAROLO A	MELEN A		FERRIERES A
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
TRAZEGNIES A		AWAN-AYWAILLE A	MELEN A		ROLOUX A
TRAZEGNIES B		ELAN St-JOSSE A	ELAN St-JOSSE A		MOMALLE A
ROLOUX A		SANS SOUCIS A	CAROLO A		CRISNEE A
FERRIERES A		MOMALLE A	SURLEMEZ A		AWAN-AYWAILLE A
MELEN A		CRISNEE A	TRAZEGNIES B		SANS SOUCIS A
SURLEMEZ A		CAROLO A	FERRIERES A		TRAZEGNIES A
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
AWAN-AYWAILLE A		SANS SOUCIS A	TRAZEGNIES A		MELEN A
ELAN St-JOSSE A		FERRIERES A	ROLOUX A		ELAN St-JOSSE A
SURLEMEZ A		ROLOUX A	MOMALLE A		CAROLO A
MOMALLE A		MELEN A	CRISNEE A		SURLEMEZ A
CRISNEE A		TRAZEGNIES A	AWAN-AYWAILLE A		TRAZEGNIES B
CAROLO A		TRAZEGNIES B	SANS SOUCIS A		FERRIERES A
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
ROLOUX A		AWAN-AYWAILLE A			
MELEN A		ELAN St-JOSSE A			
TRAZEGNIES B		SURLEMEZ A			
TRAZEGNIES A		MOMALLE A			
SANS SOUCIS A		CRISNEE A			
FERRIERES A		CAROLO A			
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
CRISNEE A		AWAN-AYWAILLE A			
ELAN St-JOSSE A		TRAZEGNIES A			
SURLEMEZ A		FERRIERES A			
TRAZEGNIES B		ROLOUX A			
MOMALLE A		SANS SOUCIS A			
CAROLO A		MELEN A			
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
ROLOUX A		CRISNEE A			
SANS SOUCIS A		ELAN St-JOSSE A			
TRAZEGNIES A		CAROLO A			
MELEN A		SURLEMEZ A			
FERRIERES A		TRAZEGNIES B			
AWAN-AYWAILLE A		MOMALLE A			

DIVISION I FEDERALE

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
TRAZEGNIES C P. STEPHANOISE A LA GELIZE A TCHANTCHES A CAROLO B SANS SOUCIS B	- - - - - -	PAL. EVERE A LES BONS AMIS A BELLAIRE A MONS A VAUX A LONCIN A	LONCIN A LES BONS AMIS A P. STEPHANOISE A SANS SOUCIS B LA GELIZE A TCHANTCHES A	BELLAIRE A MONS A VAUX A TRAZEGNIES C CAROLO B PAL. EVERE A	
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
VAUX A LES BONS AMIS A LONCIN A BELLAIRE A MONS A PAL. EVERE A		TRAZEGNIES C SANS SOUCIS B LA GELIZE A TCHANTCHES A CAROLO B P. STEPHANOISE A	PAL. EVERE A BELLAIRE A MONS A VAUX A TRAZEGNIES C CAROLO B	LONCIN A LES BONS AMIS A P. STEPHANOISE A SANS SOUCIS B LA GELIZE A TCHANTCHES A	
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
TRAZEGNIES C LA GELIZE A PAL. EVERE A TCHANTCHES A CAROLO B SANS SOUCIS B		MONS A LES BONS AMIS A VAUX A LONCIN A BELLAIRE A P. STEPHANOISE A	CAROLO B LES BONS AMIS A P. STEPHANOISE A SANS SOUCIS B LA GELIZE A TCHANTCHES A	PAL. EVERE A LONCIN A BELLAIRE A MONS A VAUX A TRAZEGNIES C	
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
MONS A LES BONS AMIS A SANS SOUCIS B LONCIN A BELLAIRE A P. STEPHANOISE A		VAUX A TCHANTCHES A PAL. EVERE A CAROLO B TRAZEGNIES C LA GELIZE A	TRAZEGNIES C PAL. EVERE A LONCIN A BELLAIRE A MONS A VAUX A	CAROLO B LES BONS AMIS A P. STEPHANOISE A SANS SOUCIS B LA GELIZE A TCHANTCHES A	
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
PAL. EVERE A CAROLO B LA GELIZE A TRAZEGNIES C VAUX A TCHANTCHES A		MONS A LES BONS AMIS A SANS SOUCIS B LONCIN A BELLAIRE A P. STEPHANOISE A			
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
BELLAIRE A LES BONS AMIS A SANS SOUCIS B LA GELIZE A LONCIN A P. STEPHANOISE A		MONS A TRAZEGNIES C TCHANTCHES A PAL. EVERE A VAUX A CAROLO B			
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
PAL. EVERE A VAUX A TRAZEGNIES C CAROLO B TCHANTCHES A MONS A		BELLAIRE A LES BONS AMIS A P. STEPHANOISE A SANS SOUCIS B LA GELIZE A LONCIN A			

DIVISION II FEDERALE

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
AVENNES A	- SERAING A	LONCIN B	LINCE A		
P. STEPHANOISE B	- LES VIEUX COPAINS A	LES VIEUX COPAINS A	FERRIERES B		
MONS B	- LINCE A	P. STEPHANOISE B	FORCHIES A		
ROLOUX B	- FERRIERES B	FAIRON A	AVENNES A		
MELEN B	- FORCHIES A	MONS B	MELEN B		
FAIRON A	- LONCIN B	ROLOUX B	SERAING A		
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
FORCHIES A	AVENNES A	SERAING A	LONCIN B		
LES VIEUX COPAINS A	FAIRON A	LINCE A	LES VIEUX COPAINS A		
LONGIN B	MONS B	FERRIERES B	P. STEPHANOISE B		
LINCE A	ROLOUX B	FORCHIES A	FAIRON A		
FERRIERES B	MELEN B	AVENNES A	MONS B		
SERAING A	P. STEPHANOISE B	MELEN B	ROLOUX B		
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
AVENNES A	FERRIERES B	MELEN B	SERAING A		
MONS B	LES VIEUX COPAINS A	LES VIEUX COPAINS A	LONGIN B		
SERAING A	FORCHIES A	P. STEPHANOISE B	LINCE A		
ROLOUX B	LONGIN B	FAIRON A	FERRIERES B		
MELEN B	LINCE A	MONS B	FORCHIES A		
FAIRON A	P. STEPHANOISE B	ROLOUX B	AVENNES A		
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
FERRIERES B	FORCHIES A	AVENNES A	MELEN B		
LES VIEUX COPAINS A	ROLOUX B	SERAING A	LES VIEUX COPAINS A		
FAIRON A	SERAING A	LONCIN B	P. STEPHANOISE B		
LONGIN B	MELEN B	LINCE A	FAIRON A		
LINCE A	AVENNES A	FERRIERES B	MONS B		
P. STEPHANOISE B	MONS B	FORCHIES A	ROLOUX B		
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING A	FERRIERES B				
MELEN B	LES VIEUX COPAINS A				
MONS B	FAIRON A				
AVENNES A	LONGIN B				
FORCHIES A	LINCE A				
ROLOUX B	P. STEPHANOISE B				
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
LINCE A	FERRIERES B				
LES VIEUX COPAINS A	AVENNES A				
FAIRON A	ROLOUX B				
MONS B	SERAING A				
LONGIN B	FORCHIES A				
P. STEPHANOISE B	MELEN B				
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING A	LINCE A				
FORCHIES A	LES VIEUX COPAINS A				
AVENNES A	P. STEPHANOISE B				
MELEN B	FAIRON A				
ROLOUX B	MONS B				
FERRIERES B	LONCIN B				

Comité Exécutif Provincial du BRABANT 2022-2023

PRESIDENTE

DE MOYTER Geneviève Rue de Chaumont, 6 1401 BAULERS
067/ 21 76 04 0476/ 56 42 29 **kok.fattbf@skynet.be**

VICE PRESIDENTE

VANDENWIJNGAERT Chantal Rue Jacqueline Harpman, 4 / 12 1040 BRUXELLES
02/742 27 47 0478/ 55 14 70 **c.vandenwijngaert@skynet.be**

TRESORIER

KOK Daniel Rue de Chaumont, 6 1401 BAULERS
067/21 76 04 0473/ 12 27 52 **kok.fattbf@skynet.be**

Compte : CBC F.A.T.T.B. IBAN : BE75 7323 1636 5551 BIC : CREGBEBB

SECRETAIRE

DEHOUX Jean-Pierre Rue de l'étang, 7 1340 OTTIGNIES
010/ 41 87 18 0476/ 26 48 80 **jpdehoux@skynet.be**

Commission Sportive, de Discipline et d'Ethique du Brabant

Présidente : **VANDENWIJNGAERT** Chantal
Secrétaire : **KOK** Daniel Membre : **DEHOUX** Jean-Pierre

Commission d'Appel du Brabant

Choix parmi les clubs (7) selon les cas et les divisions concernées.

Représentants du Brabant au Comité Fédéral (CEF)

KOK Daniel - **DE MOYTER** Geneviève - **VANDENWIJNGAERT** Chantal

Chargé de missions mais ne faisant pas partie du CEP

WYBOU Nathanaël : Aides ponctuelles aux applications informatiques (hors signalétique)

Fonctions des Membres du C.E.P. du Brabant pour 2022-2023

DE MOYTER Geneviève

Présidente

Tél + Fax : 067/21 76 04

Gsm : 0476/56 42 29

kok.fattbf@skynet.be

- **Tous les problèmes administratifs**
- **Réception des feuilles de matchs par email** (Interclubs et Coupes)
- Confection du calendrier interclubs provincial
- Responsable des **amendes**
- **Remise des rencontres** de Championnat et Coupes
- Dossiers accidents : **COPIE** de la déclaration
- Gestion du stock : responsable du matériel (carnets, sono, marquoirs)
- Tenue des Archives de la Fédération

VANDENWIJNGAERT Chantal

Vice-Présidente

Tél: 02/742 27 47

Gsm : 0478/55 14 70

c.vandenwijngaert@skynet.be

- **Responsable et Juge arbitre** des Tournois et Critériums Jeunes
- **Réception des inscriptions et élaboration des tableaux** des Tournois et Critériums Jeunes
- Résultats et Classements du Championnat du Brabant
- Tenue des cartes jaunes et rouges des Tournois
- Responsable du Règlement en général avec le CEP
- Organisatrice de l'Inter-provinces-Jeunes
- Responsable des compétitions internationales
- Responsable des sélections diverses et de Seloncourt
- Contacts avec les nouveaux clubs éventuels
- Accompagnement des délégations diverses

KOK Daniel

Trésorier

Tél + Fax : 067/21 76 04

Gsm : 0473/12 27 52

Cpte: BE75 7323 1636 5551

kok.fattbf@skynet.be

- Tout ce qui concerne la **Trésorerie**
- **Gestion du Signalétique** avec les clubs : affiliations et réaffiliations
- **Vérification de l'Encodage des feuilles de matchs** fait par les clubs
- **Vérification** des feuilles de matchs
- Calcul des Indices en provinciale et au fédéral
- Encodage du Prix Victoires des divisions fédérales

DEHOUX Jean-Pierre

Secrétaire

Tél. 010/41 87 18

Gsm : 0476/26 48 80

jpdehoux@skynet.be

- **Gestion du site internet** de la FATTB et mises à jour
- Cogestion du signalétique et aide au développement
- Confection des cartes d'affiliation virtuelle et papier (photos scannées à lui envoyer)
- **Elaboration du calendrier interclubs**
- **Réception des résultats «en ligne»** (Champ. Interclubs et Coupes)
- **Résultats et Classements** du Championnat Interclubs
- **Responsable des Coupes**
- Ordre du jour et PV des réunions du CEP et AG
- Responsable du Règlement en général avec le CEP
- Gestionnaire du Prix Victoires Prov. et Féd. du Brabant
- Calcul des Prix Spéciaux de fin de saison
- Mise à jour de l'historique (effectifs divers, Palmates)

Tous les problèmes qui pourraient survenir et qui ne sont pas repris dans les fonctions ci-dessus devront être transmis à la Présidente, DE MOYTER Geneviève, qui transmettra à la personne la plus qualifiée du CEP.

ADDENDA FATTB 2022 - 2023

au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de la F.R.O.T.T.B.F.

1. Cotisations :

- Par Membre **Effectif ou Libre** : **20€** (mais 15€ au second tour).
- L'Assuré Non-Joueur (dans un club ou non) est assimilé à un membre effectif : **20 €**
- Par Equipe inscrite en Championnat : **4 €**
- Par Equipe inscrite en Coupe : **3 €**
- Par abonnement au Journal Fédéral et Liégeois, ou du Hainaut : **5€ par Mail**

2. Abonnements :

-Pour la saison 2022-2023 il n'y a plus de journal mensuel le LIFT (décision de l'AG de Juin 2022).

Les diverses informations seront envoyées par le CEP via email aux abonnés des « news » (ex Lift).

Seuls les clubs évoluant en Divisions Fédérales doivent s'abonner au Journal Fédéral Liégeois. Il n'y a pas d'obligation pour les autres clubs au prix de **5€**.

Il y a également un journal du Hainaut pour ceux que cela intéresse au prix de **5€**.

3. Jour de rencontre : du lundi au samedi

En cas de modifications :

Toute modification de jour, local et/ou d'heure **après** la parution du calendrier doit être obligatoirement annoncée **par écrit** auprès de **DE MOYTER Geneviève**, Présidente FATTB, et à TOUS les secrétaires des autres clubs de la Provinciale.

De plus, pour les DEUX premières semaines de jeu qui suivent la modification, le club devra prendre un contact téléphonique avec les adversaires concernés par cette modification.

La notification à tous les Secrétaires peut être remplacée par un avis paraissant dans le journal officiel. Dans ce cas, le club concerné devra prendre un contact téléphonique les QUATRE premières semaines qui suivent la modification.

4. Heures de rencontre :

4.a Le début des rencontres officiel est fixé à 19h30 sauf dérogations demandées (19h, 19h15, 20h).

Toute équipe "visiteuse" a droit à 30 min. de retard quand il s'agit de l'heure officielle ou que la dérogation se situe avant l'heure officielle de 19h30 (19h, 19h15...).

Lorsque la **dérogation** est **postérieure** à 19h30, l'équipe visiteuse doit être prête à jouer à l'heure **EXACTE** spécifiée pour le club dans le calendrier (**20h**).

4.b AUCUNE Equipe Visiteuse ne pourra bénéficier d'une dérogation horaire.

4.c Est déclarée perdante par forfait :

1 L'équipe **visitée** dont **3 joueurs** ne sont pas prêts à jouer à l'**heure exacte**.

2 L'équipe **visitée** dont **3 joueurs** ne sont pas prêts à jouer **30 min.** après l'**heure prévue** (19h30, 19h ou 19h15).

3 L'équipe **visitée** dont **3 joueurs** ne sont pas prêts à jouer à l'**heure exacte de la dérogation** si celle-ci est postérieure à 19h30 **c.à.d. à 20h**.

Bien entendu, le Fair-play reste de rigueur !

Le 4^e joueur, de n'importe quelle équipe, PEUT arriver 1h après l'heure officielle. Dans ce cas, dès son arrivée, il doit obligatoirement jouer tous ses matchs d'après l'ordre établi sur la feuille d'arbitrage.

Tout forfait entraîne une amende et éventuellement des sanctions.

Il est rappelé que chaque joueur doit disputer ses 4 matches individuels.

Etre prêt à jouer signifie :

1. être en tenue compatible avec la pratique du Tennis de Table : short, polo, tee-shirt...

2. local en ordre pour disputer la rencontre : tables, filets, balles, chaises, **feuille complétée**

5. Communication des résultats :

5.a A faire **uniquement** via l'encodage en ligne à l'adresse : <https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> (option : interclubs) pour le **Samedi midi au plus tard**.

Les équipes jouant le samedi soir doivent le faire dès la fin de la rencontre

5.b1 **L'envoi postal des originaux** des feuilles d'arbitrage est à faire le jour même **pour arriver le Mardi** qui suit la semaine concernée chez **DE MOYTER Geneviève**, Présidente FATTB.

5.b2 Le CEP autorise toutefois comme "officiel" l'envoi des feuilles par FAX ou scannée par **email au format PDF** à l'adresse de la Présidente, **ou via l'application REsEnLigne**.

5.c Les **feuilles de matchs doivent être encodées** par un représentant de chaque club « hôte » dans le signalétique en ligne **pour le MARDI 20h au plus tard suivant la semaine réelle**, pour que le CEP puisse donner accès à la semaine suivante.

Les feuilles de matchs remis ne pourront être encodées que par le CEP.

5.d1 **Les résultats des Divisions Fédérales** sont à communiquer via le site <https://www.frottb.org>, rubrique **Secrétaire pour le DIMANCHE MIDI au plus tard.** (instructions à voir via les pages fédérales)

5.d2 **Les feuilles de match** des divisions fédérales devront également être encodées via le site www.frottb.org rubrique **Secrétaire pour le mardi 20h** au plus tard. (instructions à voir via les pages fédérales)

5.d3 **L'original** des feuilles de matchs des Divisions Fédérales doit être envoyé directement et uniquement par BPost à Olivier DERESTEAU Chemin du Vicinal 4a, à 4190 Ferrières pour **le mardi suivant** au plus tard. **MAIS une COPIE doit être envoyée** par email **au format PDF** à la Présidente provinciale, De Moyter Geneviève.

Ceci pour éviter les "corrections" après signature des capitaines.

Elle sert également pour le calcul du « Prix Victoires ».

6. Remise de rencontre :

6.a Une remise de match non annoncée ou, au pire, le jour-même, devra être jouée dans la semaine qui suit sous peine de perte des points par l'équipe demanderesse ou en faute.

Une rencontre entre deux équipes **d'un même club** doit être jouée la semaine de jeu prévue au calendrier, sauf si le local est indisponible. En cas de non-respect de cette règle, les **deux** équipes seront déclarées forfaits avec l'application des amendes statutaires.

Au second tour, elle devra toutefois être jouée avant la mi-février.

La semaine peut être désignée d'office par le CEP.

6.b Remarque importante :

TOUTES LES RENCONTRES DU PREMIER TOUR devront être jouées avant d'entamer le second tour.

7. Forfait général d'une équipe en Interclubs (voir Art 5, Fft- §2) (AG Féd. 02/2020 et CEF du 12/08/2022) :

7a- Le club pourra récupérer au maximum 2 joueurs parmi les titulaires habituels, après... accord du CEP concerné.

- Ces 2 joueurs pourront évoluer dans n'importe quelle équipe de leur club mais ils ne pourront jouer ensemble dans la même équipe **si elle est inférieure.**

7b- Une équipe en Interclubs sera **déclarée forfait général après 3 forfaits simples** et non plus 5 forfaits (AG juin 2016).

7c- L'équipe championne de Div. 1 Provinciale qui refuserait de monter en fédérale sera pénalisée d'une amende de 250 €. Elle ne pourra non plus être championne la saison suivante et c'est l'équipe classée 2^e, si la "fautive" est 1^{ère} au classement, qui sera désignée comme championne

8. Equipe s'inscrivant au second tour de l'Interclubs (contraire au règlement fédéral...) :

- Comptabilisation habituelle pour les matches du second tour (interclubs et indices)
- Application intégrale du Règlement Sportif à toutes les équipes (horaire, forfait, amende...)

9. Tests-matchs au Brabant : composition des équipes :

- Les 3 premiers joueurs doivent faire partie de l'équipe habituelle.
- Le 4^è joueur devra avoir joué au moins **40%** de l'interclubs, toutes divisions confondues mais doit bien entendu émarger d'une équipe inférieure. La règle des 5 rencontres est également d'application. Le CEP vérifiera la conformité des équipes avant la rencontre.

10. Tournois (p.39) :

Pour chaque tournoi organisé par un club, un Juge-arbitre sera désigné par le CEP (qu'il soit membre du CEP ou pas). Le Responsable des Tournois devra recevoir le Règlement et l'horaire au moins 1 mois à l'avance. Le coût d'une inscription individuelle sera de **2,5€ par série d'indice et 2,00€ pour les séries de Jeunes**.

Dans les catégories « **jeunes** », le joueur ne peut évoluer que dans **SA** catégorie d'âge et non celle immédiatement supérieure. Toutefois, s'il n'y a qu'un seul joueur, le CEP pourra le faire évoluer plus haut.

L'envoi des inscriptions se fait **VIA le club** qui transmet au membre du CEP désigné, **pour le jeudi 20h**.

La gestion des tables et des matchs est assurée par le programme informatique de la fédération, avec un membre du CEP ou/et un mandataire désigné par ce même CEP. Une aide du club est également demandée.

11. Championnat Individuel du Brabant :

Ce sont les résultats obtenus aux Tournois et Critériums Provinciaux du Brabant et au Tournoi Fédéral du Brabant qui entrent en ligne de compte pour l'attribution du **titre** de Champion de Brabant. S'il n'a pas l'indice de la Série, il recevra un **Prix du Brabant** et le 2^{ème} recevra le titre. En NC et Dames NC, il sera remis un "Prix du Brabant" et non un "titre".

Il y a également le même nombre de points de championnat attribués lors des organisations officielles **de Critériums de Jeunes et de Vétérans** du Brabant.

Il faudra aussi que 2/3 des tournois prévus au calendrier soient organisés.

12. Sélection Championnat Fédéral Individuel :

Pour être sélectionné au Championnat Fédéral, il faudra avoir participé à la **moitié des tournois** organisés dans la Province AVEC **un Tournoi Fédéral** de n'importe quelle Province.

Chaque affilié ayant participé à plus de **40%** de l'interclubs pourra également y participer à condition d'avoir aussi disputé un **Tournoi Fédéral**, de quelque province que ce soit.

S'il y a absence après confirmation du joueur, une amende de **12,50€** sera réclamée au fautif via le club.

13. Cartes jaunes et rouges en Tournois :

Ce système consiste à donner, après avertissements, pour des motifs peu graves mais répétés, des cartes jaunes, et pour un motif grave des cartes rouges.

- Deux cartes jaunes au cours d'un même tournoi = suspension pour le reste de ce tournoi.

De plus, le joueur sera convoqué devant le Comité Sportif et de Discipline de la F.A.T.T.B. qui décidera éventuellement de sanctions supplémentaires.

- 3 cartes jaunes au cours de la saison : convoqué devant le Comité Sportif et de Discipline qui décidera de lui infliger une sanction s'il y a lieu.

- SEUL le Juge-arbitre désigné par le C.E.P. a le droit d'infliger une carte jaune ou rouge.

Si décision est sans appel le jour du tournoi, mais le joueur, estimant qu'il est victime d'une erreur du juge-arbitre, peut demander à être entendu à la prochaine réunion du C.E.P.

Le C.E.P., par ces mesures, entend maintenir et améliorer le climat sportif et amical qui doit régner durant les tournois de notre Fédération.

Un refus d'arbitrage équivaut à une **carte rouge** et à l'exclusion immédiate des Séries de ce Tournoi ainsi qu'à une suspension pour les 2 tournois suivants de la Province, et reporté sur la saison suivante si cela arrive en fin de saison. Il y aura aussi une amende de **10 €** qui passera à **15 €** s'il y a récidive.

En cas de départ dans un délai raisonnable, il faut prévenir le juge-arbitre. Un "**oubli**" de cette clause serait considéré comme un refus d'arbitrage : même amende et même suspension.

14. Contrôle en Interclubs :

Tout membre du CEP, non concerné directement par la ou les rencontres, est habilité à faire toute remarque jugée utile et nécessaire, verbale ou écrite sur la feuille d'arbitrage ou à un joueur (attitude, équipement, N° carte, etc...)

Une demande de présence d'un juge-arbitre, par un club, pour une rencontre officielle sera facturée à **15 €** pour les frais de déplacements.

15. Championnat de DOUBLES du Brabant (décision AG fin 2010-2011) :

- Les Dames et « Jeunes filles » pourront jouer dans TOUTES les Séries d'indices « messieurs » et en Série d'âges.

Cette règle n'est cependant pas valable pour le Championnat Fédéral !!!

- Si des poules sont organisées et qu'il y a égalité entre 2 ou 3 paires, on établit le classement en tenant compte d'abord du total des victoires, puis du moins de sets perdus, pour terminer par la confrontation directe entre les 2 équipes.

16. Le "Prix Victoires de la FATTB" :

Est attribué au meilleur pourcentage de victoires dans chaque Division Provinciale du Brabant. Pour les Divisions Fédérales, on regroupera les 4 divisions dans un seul tableau car il n'y a pas suffisamment d'équipes concernées.

Il faut avoir disputé 60% des rencontres dans la division concernée pour être repris.

En cas d'égalité, c'est le nombre de participations qui déterminera les joueurs.

17. Coups : les compositions d'équipes sont à encoder par le club via le « signalétique en ligne » avant le 15/09.

Le tirage complet des Coupes (équipe de 8 joueurs maximum en Challenge mais 6 sur la feuille et de tous indices), jusqu'aux demi-finales, pourra être fait par le CEP à l'issue du 1er tour, mais il ne sera diffusé qu'au fur et à mesure des semaines directement concernées.

- La coupe se joue en **3 sets gagnants de 11 points**. Le **handicap** est donné au **début** de chaque set et doit être noté en regard de chaque match concerné.

-Si une rencontre se joue à 3 contre 3, et que les 2 absents devraient se rencontrer, et qu'il y a égalité en fin de rencontre, ce sera l'équipe avec le plus de sets gagnés qui l'emportera, avant le plus de points gagnés si nouvelle égalité.

- Le **résultat** doit être communiqué **avant le Samedi midi via l'application en ligne** <https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> (**option : Coupes**) et l'original de la feuille doit être envoyé le soir même à Geneviève De Moyter-Kok via Fax ou email au **format PDF**, ou via l'application ResEnLigne.

18. La Coupe Vanacker : uniquement au Brabant et réservée aux joueurs **F** et **NC**

- Une liste de 6 joueurs par équipe doit être fournie au CEP **AVANT** que la compétition ne débute. On ne peut changer d'équipe à aucun moment.

- Les rencontres se disputent par équipe de **3 à 5 joueurs**. Les joueurs sont numérotés par **tirage au sort** et le **double** doit être connu **avant** le début de la rencontre.

- La coupe se joue en **3 sets gagnants de 11 points**. Le **handicap** est donné au **début** de chaque set. (**voir tableau plus loin**). **L'handicap doit être noté en regard de chaque match concerné**.

- Les 4^{ème} et 5^{ème} ne jouent que le double, soit ensemble, soit avec un des 3 premiers joueurs.

- **Un double par handicap est inséré en 4^e position**. Le résultat de ce double est prépondérant en cas d'égalité à l'issue de la rencontre.

- **Une équipe présentant seulement 2 joueurs est perdante d'office par forfait.**

19. Feuilles d'arbitrage interclubs et Forfait :

- Elle doit être établie en **TROIS** exemplaires par l'équipe visitée en insérant 1 feuille cartonnée après les 3 originaux pour que les résultats ne s'inscrivent pas sur 6 feuilles ou +

- La première copie est à remettre à l'équipe adverse à l'issue de la rencontre. La deuxième copie est à conserver par vous.

- L'original est à envoyer **LE SOIR MEME DE LA RENCONTRE** à Geneviève DeMoyter (**fax ou email au format PDF**)

En cas de Forfait :

- il y a lieu de remplir la Feuille de match par **l'équipe visitée**, même si c'est elle qui déclare **forfait**, avec les noms des 4 joueurs habituels pour l'équipe non fautive et au moins 3 noms pour l'équipe absente. A défaut de ces 3 noms, le membre du CEP responsable inscrira les noms des 3 premiers joueurs habituels de cette équipe.

Le résultat d'un forfait est également à communiquer par l'équipe qui devait recevoir (la visitée...).

20. Classement Interclubs provincial du Brabant : (contrairement au Règlement fédéral)

En cas d'égalité de points, pour la montée ou la descente, on ne prend plus le nombre de victoires pour faire la différence. On tiendra compte du résultat des 2 rencontres entre les équipes concernées. Si l'égalité de points subsiste (1 victoire ou 1 match nul chacune) on comptabilisera le nombre de victoires individuelles (pas le nombre de sets gagnés ni perdus...). Si nouvelle égalité, un test match aura lieu.

21. Ré-affiliations de joueurs (CEF 08/2016 et CEP 21/05/2021) :

Un joueur non affilié depuis 3 ans et qui désire changer de club **doit aussi** demander son transfert.

Il n'est plus demandé un formulaire de ré-affiliation si l'affilié l'était la saison précédente. Un mail devra cependant être envoyé au CEP pour signaler cette ré-affiliation.

22. RGPD : Depuis 2019-2020 le **document RGPD pour chaque affilié** et/ou réaffilié doit être remis, avec au moins une signature au § 1, à la fédération afin de pouvoir jouer dans TOUTES les compétitions, sous peine de perte des matchs joués. (**Règlement Général de Protections des Données**).

23. Désinscription de joueur (PV 10/2016)

Un joueur peut être désinscrit à la demande du club **via le CEP AVANT le 30 septembre** de la saison en cours.

24. Critériums des Jeunes du Brabant :

Un jeune ne peut s'inscrire que dans SA catégorie d'âge (au 1^{er} juillet de la saison en cours) :

Pré-Minimes = - de 10 ans **Minimes** = - de 12 ans **Cadets** = - 15 ans **Juniors** = - 18 ans

Il faut disputer au moins 3 des 4 (ou 4/5) critériums pour être classé au général (3 prix remis).
La 1^{ère} fille terminant dans les 5 premiers au général, et si pas dans les 3 premiers, reçoit également un Prix.

Handicaps en Coupes Vanacker
à donner en **début** de chaque set

1. Matches de simples

	F2	F1
NC	1	2
F2		1
F1		0

2. Attribution des points pour le double

NC	1
F2	2
F1	3

3. Handicap en doubles

Total	2	3 à 4	5 à 6
2	0	1	2
3 à 4		0	1
5 à 6		0	0

Les Feuilles des Matchs sont à envoyer et à encoder :

!! Pour le **MARDI 20h** au Plus Tard !!

Divisions Fédérales :

DERESTEAU Olivier Chemin du Vicinal, 4A 4190 FERRIERES

Divisions Provinciales du Brabant :

DE MOYTER Geneviève Rue de Chaumont, 6 1401 BAULERS

Secrétaires et locaux du Brabant

S) Secrétaire administratif et adjoint

L) Local de jeu

PALETTE BLEUE	3 équipes	M. 586
S) OLIVIER Jean-louis	Champ de la Haie, 8	GSM : 0473/86 03 86
L) Salle Omnisports	rue de la Libération, 25	1440 BRAINE-LE-CHATEAU
CTT BOITSFORT	2 équipes	M. 568
S) GENARD William	Av.COLONIALE, 29 bte 8	Gsm: 0476/03 96 29
L) Académie des Beaux Arts	Place A.PAYFA, 11 – Salle de gym	1170 BOITSFORT
TTC DONGELBERG	4 équipes	M. 597
S) COURTOIS Yves	Rue Petite Coyarde, 48	GSM : 0485/624 021
L) Hall des Sports Athénée	Chée de Hannut, 61	1367 Mont-Saint-André 1370 JODOIGNE Tél: 081/35 28 69
	<i>Ne pas se garer dans la cour intérieur de l'école, car elle sera fermée à 21h</i>	
P.P.C. DROGENBOS	5 équipes	M. 557
S) GOOSSENS Pascal	Rue de Linkebeek 60	GSM : 0474/86 61 09
L) Sporthall	Chée de Drogenbos, 250	1180 Bruxelles 1620 DROGENBOS Tél. : 02/376 94 75
ELAN ST JOSSE	1 équipe + 1 en Fédérale	M. 508
S) MOINY Pascal New !	Chemin au Bois, 78	0492/44 40 83
L) Complexe Sportif St Josse	Av. des communautés, 6	1970 Wezembeek-Oppem 1140 EVERE
PALETTE EVERE	4 équipes + 1 en Fédérale	M. 544
S) GILLES Nathalie	Av Anciens combattants, 97/11	GSM: 0485/161 819
L1) Complexe Sportif (Smash Evere étage)	av des Anciens Combattants 300	1140 EVERE
L2 Fed Ecole Clair Vivre	avenue Notre Dame, 40	1140 EVERE pour équipe fédérale
RAPID FOREST T.T.	2 équipes	M. 521
S) TASIA Thierry	Chaussée de Bruxelles, 269	GSM : 0476/95 28 48
L) Ecole De Puzzel	Rue de Fierlant, 35a	1190 FOREST (Bxl) 1190 FOREST (Bxl)
	<i>Sonner au 161 de la rue du Monténégro</i>	
T.T KRAAINEM	3 équipes	M. 589
S) BROGNAUX Bernard	rue J. Van Hove 108	GSM : 0474/42 28 54
L) Hall des Sports	rue du Patronage, 10	1950 Kraainem 1950 KRAAINEM
PLANCENOIT SPORTS	5 équipes	M. 573
S) BROUILLARD-FORSTER Ariane	Chemin du Paradis, 12	GSM : 0475/70 06 75
L) Centre Sportif et Culturel	Rue de Colinet, 11	Tél.salle : 02/633 27 40
P.P.C. St CLEMENT	2 équipes	M.574
S) BULTE Michel	Av.de l'Andalousie, 20 bte 21	GSM : 0477/94 83 24
L) Salle Logis Auderghem	Chée de Wavre, 1690	1140 Evere 1160 AUDERGHEM
A.S. SANS-SOUCI	8 équipes + 2 en Fédérale	M. 567
S) VANDENWIJNGAERT Chantal	Rue Jacqueline Harpman, 4 / 12	GSM: 0478/55 14 70
L) Ecole IFSCE -E.Richard	Rue Joseph Buedts, 14/16	Tél: 02/ 742 27 47
LA PALETTE STEPHANOISE	3 équipes +2 en Fédérale	M. 546
S) WYBOU Nathanaël	Rue D' Heuval 48	GSM: 0476/86 88 13
L) Ecole communale Suzeril	Rue de Suzeril 1	1490 COURT-ST-ETIENNE 1490 COURT-ST-ETIENNE new

Les SEMELLES NOIRES sont INTERDITES
dans les locaux de
ELAN St Josse, P.STEPHANOISE, PPC St Clément

Adresses électroniques des dirigeants du Brabant

Clubs	Contacts		Adresses
Palette Bleue	Secrétaire Président	Olivier Jean-Louis Baufays Tanguy	Jlolivier63@gmail.com baufaystanguy@outlook.com
CTT Boitsfort	Secrétaire Président	Genard William De Schrijver Paul	wgenard94@gmail.com deschrijverpaul1952@gmail.com
TTC Dongelberg	Secrétaire Président	Courtois Yves Heylen Daniel	yves2202@hotmail.com danielheylen@hotmail.fr
PPC Drogenbos	Secrétaire Président	Goosens Pascal Fostier Daniel	ppcdrogenbos@gmail.com daniel.fostier10@telenet.be
Elan St Josse	Secrétaire Président	Moiny Pascal Arpidone Giuseppe	pascal58moiny@gmail.com elanfattb@gmail.com
Palette Evere	Secrétaire Président	Gilles Nathalie Nguyen Minh Khoa	gilles_nathalie42@hotmail.com khoa.ngn@hotmail.com
Rapid Forest TT	Secrétaire Président	Tasia Thierry Malfroid Jacques	rapidforest@gmail.com Ja.malfroid@gmail.com
TT Kraainem	Secrétaire Président	Brognaux Bernard Hesse Christine	bernard.brognaux@skynet.be christine.hesse@telenet.be
Plancenoit Sports	Secr/Pres Sec.Sportif	Brouillard-Forster Ariane Janssens Valentin	tdtplancenoitclub@gmail.com valjanssens95@live.fr
Pal.Stéphanoise	Secrétaire Président	Wybou Nathanaël Decoster Stéphane	secretariat@palettestephanoise.be steph.decoster@skynet.be
A.S. Sans-Souci	Secrétaire Président	Vandenwijngaert Chantal Vanderbeck David	c.vandenwijngaert@skynet.be david.vanderbeck@proximus.be
PPC St Clément	Secrétaire Président	Bulté Michel Vandecavaye Philippe	michel.bulte@skynet.be philippe.vandecavaye@gmail.com

Calendrier des activités du Brabant et du Fédéral - 2022-2023

Dates	Libellés	Lieux
Dim. 04-09-2022	Tournoi Jacques Cornil (des Familles)	Sans-Souci Etterbeek
Dim. 25-09-2022	Tournoi Fédéral de Liège	Waremme
Dim. 02-10-2022	Tournoi Provincial de Palette BLEUE	BRAINE-LE-CHÂTEAU
WE22 et 23-10-2022	Tournoi Provincial de SANS-SOUCI	ETTERBEEK
Dim. 20-11-2022	Tournoi Fédéral du Hainaut	Lobbes
Dim. 29-01-2023	Tournoi Fédéral Brabant - Pal. STEPHANOISE	Logis-Auderghem
Dim. 04-02-2023	A.G. FEDERALE	au Brabant
Dim. 05-02-2023	Tournoi pour le Télévie à Liège	à Seraing
Dim. 05-03-2023	Championnat Fédéral de SIMPLE + A	Lobbes - Ht
Dim. 12-03-2023	Championnat Provincial de DOUBLES du Brabant	ETTERBEEK
Dim. 19-03-2023	Championnat Fédéral de DOUBLES	à Flémalle (Lge)
Dim. 26-03-2023	Tournoi Inter-Provinces des JEUNES	à Momalle (Lge)
Dim. 23-04-2023	Critérium des Jeunes à Sans-Souci	ETTERBEEK
Dim. 23-04-2023	Critérium des Vétérans à Sans-Souci	ETTERBEEK
Ven.28 au 30/04	Tournoi de Seloncourt (F)	Seloncourt
Ven. 05-05-2023	Finales des Coupes du Brabant ???	au Brabant
Dim. 07-05-2023	1/2 et Finales des Coupes FEDERALES	au Brabant
Sam. 13-05-2023	Inter-Divisions FEDERALES	Logis-Auderghem
Ven. 26-05-2023	A.G. BRABANT ET REMISE DES PRIX	en province

FATTB : Jours de jeux en championnat, saison 2022/2023

Mat.	Club	Equipes	Jours	Heure
586	Palette Bleue	1 - 2 -3	Mercredi	20h00
568	Ctt Boitsfort	1 - 2	Vendredi	19h00
597	TTC Dongelberg	1 - 2 - 3 - 4	Jeudi	19h30
557	PPC Drogenbos	1 - 2 - 3 - 4 - 5	Mardi	20h00
508	Elan St Josse	A 2	Vendredi Vendredi	20h00 19h30
544	Palette Evere	A 2 - 3 4 - 5	Samedi Jeudi Mercredi	16h00 19h30 19h30
521	Rapid Forest	1 - 2	Jeudi	20h00
589	TT Kraainem	1 - 2 -3	Jeudi	19h30
573	Plancenoit Sports	1 - 2 3 -4 - 5	Jeudi Vendredi	19h30 19h30
574	PPC St Clément	1 - 2	Mercredi	19h30
567	AS Sans-Souci	A - B 3 - 4 - 5 - 6 7 - 8 - 9 -10	Vendredi Vendredi Vendredi	20h00 19h30 19h30
546	Pal. Stéphanoise	A - B - 3 - 4 5	Vendredi Mercredi	20h00 20h00

new

new

FATTB Division 1

v3

Saison 2022 - 2023

S2-M1 12/9 au 18/9			9/1 au 15/1 M12-S19			S10-M7 7/11 au 13/11			6/3 au 12/3 M18-S27		
Ve 19h30	Elan St Josse 2	-	Stéphanoise 3	Ve 20h00	-	Ve 20h00	Stéphanoise 3	-	Bye 1	Di 24h	
Je 19h30	Dongelberg 1	-	Drogenbos 1	Ma 20h00	-	Ve 19h30	Sans-Souci 3	-	Drogenbos 1	Ma 20h00	
Ve 19h30	Sans-Souci 4	-	Bye 1	Di 24h	-	Ve 19h30	Elan St Josse 2	-	Dongelberg 1	Je 19h30	
Me 20h00	Palette Bleue 1	-	Plancenoit 1	Je 19h30	-	Me 19h30	Palette Evere 2	-	Dongelberg 2	Je 19h30	
Me 19h30	Palette Evere 2	-	Sans-Souci 3	Ve 19h30	-	Me 20h00	Palette Bleue 1	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30	
Je 19h30	Dongelberg 2	-	Palette Evere 3	Me 19h30	-	Je 19h30	Plancenoit 1	-	Palette Evere 3	Me 19h30	
S3-M2 19/9 au 25/9			16/1 au 22/1 M13-S20			S11-M8 14/11 au 20/11			13/3 au 19/3 M19-S28		
Ve 19h30	Sans-Souci 3	-	Elan St Josse 2	Ve 19h30	-	Me 19h30	Palette Evere 3	-	Bye 1	Di 24h	
Ma 20h00	Drogenbos 1	-	Dongelberg 2	Je 19h30	-	Ma 20h00	Drogenbos 1	-	Plancenoit 1	Je 19h30	
Me 19h30	Palette Evere 3	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30	-	Je 19h30	Dongelberg 1	-	Sans-Souci 3	Ve 19h30	
Di 24h	Bye 1	-	Palette Bleue 1	Me 20h00	-	Je 19h30	Dongelberg 2	-	Elan St Josse 2	Ve 19h30	
Je 19h30	Plancenoit 1	-	Palette Evere 2	Me 19h30	-	Ve 19h30	Sans-Souci 4	-	Palette Evere 2	Me 19h30	
Ve 20h00	Stéphanoise 3	-	Dongelberg 1	Je 19h30	-	Me 20h00	Palette Bleue 1	-	Stéphanoise 3	Ve 20h00	
S4-M3 26/9 au 2/10			23/1 au 29/1 M14-S21			S12-M9 21/11 au 27/11			20/3 au 26/3 M20-S29		
Ve 19h30	Elan St Josse 2	-	Plancenoit 1	Je 19h30	-	Ve 20h00	Stéphanoise 3	-	Palette Evere 3	Me 19h30	
Ve 19h30	Sans-Souci 4	-	Drogenbos 1	Ma 20h00	-	Di 24h	Bye 1	-	Drogenbos 1	Ma 20h00	
Ve 20h00	Stéphanoise 3	-	Sans-Souci 3	Ve 19h30	-	Je 19h30	Plancenoit 1	-	Dongelberg 1	Je 19h30	
Me 20h00	Palette Bleue 1	-	Palette Evere 3	Me 19h30	-	Ve 19h30	Sans-Souci 3	-	Dongelberg 2	Je 19h30	
Me 19h30	Palette Evere 2	-	Bye 1	Di 24h	-	Ve 19h30	Elan St Josse 2	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30	
Je 19h30	Dongelberg 2	-	Dongelberg 1	Je 19h30	-	Me 19h30	Palette Evere 2	-	Palette Bleue 1	Me 20h00	
S5-M4 3/10 au 9/10			30/1 au 5/2 M15-S22			S13-M10 28/11 au 4/12			10/4 au 16/4 M21-S32		
Je 19h30	Plancenoit 1	-	Sans-Souci 3	Ve 19h30	-	Me 19h30	Palette Evere 2	-	Stéphanoise 3	Ve 20h00	
Ma 20h00	Drogenbos 1	-	Palette Bleue 1	Me 20h00	-	Ma 20h00	Drogenbos 1	-	Palette Evere 3	Me 19h30	
Je 19h30	Dongelberg 2	-	Stéphanoise 3	Ve 20h00	-	Je 19h30	Dongelberg 1	-	Bye 1	Di 24h	
Me 19h30	Palette Evere 3	-	Palette Evere 2	Me 19h30	-	Je 19h30	Dongelberg 2	-	Plancenoit 1	Je 19h30	
Di 24h	Bye 1	-	Elan St Josse 2	Ve 19h30	-	Ve 19h30	Sans-Souci 4	-	Sans-Souci 3	Ve 19h30	
Je 19h30	Dongelberg 1	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30	-	Me 20h00	Palette Bleue 1	-	Elan St Josse 2	Ve 19h30	
S6-M5 10/10 au 16/10			6/2 au 12/2 M16-S23			S14-M11 5/12 au 11/12			17/4 au 23/4 M22-S33		
Ve 20h00	Stéphanoise 3	-	Plancenoit 1	Je 19h30	-	Ve 19h30	Elan St Josse 2	-	Palette Evere 2	Me 19h30	
Me 19h30	Palette Evere 2	-	Drogenbos 1	Ma 20h00	-	Ve 20h00	Stéphanoise 3	-	Drogenbos 1	Ma 20h00	
Ve 19h30	Sans-Souci 4	-	Dongelberg 2	Je 19h30	-	Me 19h30	Palette Evere 3	-	Dongelberg 1	Je 19h30	
Ve 19h30	Elan St Josse 2	-	Palette Evere 3	Me 19h30	-	Di 24h	Bye 1	-	Dongelberg 2	Je 19h30	
Ve 19h30	Sans-Souci 3	-	Bye 1	Di 24h	-	Je 19h30	Plancenoit 1	-	Sans-Souci 4	Ve 19h30	
Me 20h00	Palette Bleue 1	-	Dongelberg 1	Je 19h30	-	Ve 19h30	Sans-Souci 3	-	Palette Bleue 1	Me 20h00	
S7-M6 17/10 au 23/10			13/2 au 19/2 M17-S24								
Di 24h	Bye 1	-	Plancenoit 1	Je 19h30	-						
Ma 20h00	Drogenbos 1	-	Elan St Josse 2	Ve 19h30	-						
Je 19h30	Dongelberg 2	-	Palette Bleue 1	Me 20h00	-						
Ve 19h30	Sans-Souci 4	-	Stéphanoise 3	Ve 20h00	-						
Me 19h30	Palette Evere 3	-	Sans-Souci 3	Ve 19h30	-						
Je 19h30	Dongelberg 1	-	Palette Evere 2	Me 19h30	-						

Adresses des locaux de la division:

Drogenbos 1	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
Dongelberg 1	Hall des Sports Athénée -Chée de Hannut, 61 à JODOIGNE
Dongelberg 2	Hall des Sports Athénée -Chée de Hannut, 61 à JODOIGNE
Sans-Souci 4	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Palette_Bleue 1	Salle Omnisports Rue de la Libération,25 1440 Braine Le Chateau
Palette_Evere 2	Complexe Sportif Av. des Anciens Combattants,300, salle du Smash à 1140 Bruxelles
Elan_St_Josse 2	Complexe sportif St Josse, Av.des communautés, 6 à Evere
Sans-Souci 3	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Plancenoit 1	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Palette_Evere 3	Complexe sportif Av. des anciens Combattants,300, salle du Smash à 1140 Bruxelles
Stéphanoise 3	Ecole communale Suzeril, rue de Suzeril,1 à Court-Saint-Etienne

FATTB Division 2

v3

Saison 2022 - 2023

S2-M1 12/9 au 18/9		9/1 au 15/1 M12-S19		S10-M7 7/11 au 13/11		6/3 au 12/3 M18-S27	
Ma 20h00	Drogenbos 2	- Sans-Souci 6	Ve 19h30	Ve 19h30	Sans-Souci 6	- Bye 2	Di 24h
Je 19h30	Dongelberg 3	- Drogenbos 3	Ma 20h00	Ve 19h30	Sans-Souci 5	- Drogenbos 3	Ma 20h00
Je 19h30	TT Kraainem 1	- Bye 2	Di 24h	Ma 20h00	Drogenbos 2	- Dongelberg 3	Je 19h30
Me 20h00	Palette Bleue 2	- Plancenoit 2	Je 19h30	Je 20h00	Rap.Forest 1	- St Clément 1	Me 19h30
Je 20h00	Rap.Forest 1	- Sans-Souci 5	Ve 19h30	Me 20h00	Palette Bleue 2	- TT Kraainem 1	Je 19h30
Me 19h30	St Clément 1	- Bye 3	Di 24h	Je 19h30	Plancenoit 2	- Bye 3	Di 24h
S3-M2 19/9 au 25/9		16/1 au 22/1 M13-S20		S11-M8 14/11 au 20/11		13/3 au 19/3 M19-S28	
Ve 19h30	Sans-Souci 5	- Drogenbos 2	Ma 20h00	Di 24h	Bye 3	- Bye 2	Di 24h
Ma 20h00	Drogenbos 3	- St Clément 1	Me 19h30	Ma 20h00	Drogenbos 3	- Plancenoit 2	Je 19h30
Di 24h	Bye 3	- TT Kraainem 1	Je 19h30	Je 19h30	Dongelberg 3	- Sans-Souci 5	Ve 19h30
Di 24h	Bye 2	- Palette Bleue 2	Me 20h00	Me 19h30	St Clément 1	- Drogenbos 2	Ma 20h00
Je 19h30	Plancenoit 2	- Rap.Forest 1	Je 20h00	Je 19h30	TT Kraainem 1	- Rap.Forest 1	Je 20h00
Ve 19h30	Sans-Souci 6	- Dongelberg 3	Je 19h30	Me 20h00	Palette Bleue 2	- Sans-Souci 6	Ve 19h30
S4-M3 26/9 au 2/10		23/1 au 29/1 M14-S21		S12-M9 21/11 au 27/11		20/3 au 26/3 M20-S29	
Ma 20h00	Drogenbos 2	- Plancenoit 2	Je 19h30	Ve 19h30	Sans-Souci 6	- Bye 3	Di 24h
Je 19h30	TT Kraainem 1	- Drogenbos 3	Ma 20h00	Di 24h	Bye 2	- Drogenbos 3	Ma 20h00
Ve 19h30	Sans-Souci 6	- Sans-Souci 5	Ve 19h30	Je 19h30	Plancenoit 2	- Dongelberg 3	Je 19h30
Me 20h00	Palette Bleue 2	- Bye 3	Di 24h	Ve 19h30	Sans-Souci 5	- St Clément 1	Me 19h30
Je 20h00	Rap.Forest 1	- Bye 2	Di 24h	Ma 20h00	Drogenbos 2	- TT Kraainem 1	Je 19h30
Me 19h30	St Clément 1	- Dongelberg 3	Je 19h30	Je 20h00	Rap.Forest 1	- Palette Bleue 2	Me 20h00
S5-M4 3/10 au 9/10		30/1 au 5/2 M15-S22		S13-M10 28/11 au 4/12		10/4 au 16/4 M21-S32	
Je 19h30	Plancenoit 2	- Sans-Souci 5	Ve 19h30	Je 20h00	Rap.Forest 1	- Sans-Souci 6	Ve 19h30
Ma 20h00	Drogenbos 3	- Palette Bleue 2	Me 20h00	Ma 20h00	Drogenbos 3	- Bye 3	Di 24h
Me 19h30	St Clément 1	- Sans-Souci 6	Ve 19h30	Je 19h30	Dongelberg 3	- Bye 2	Di 24h
Di 24h	Bye 3	- Rap.Forest 1	Je 20h00	Me 19h30	St Clément 1	- Plancenoit 2	Je 19h30
Di 24h	Bye 2	- Drogenbos 2	Ma 20h00	Je 19h30	TT Kraainem 1	- Sans-Souci 5	Ve 19h30
Je 19h30	Dongelberg 3	- TT Kraainem 1	Je 19h30	Me 20h00	Palette Bleue 2	- Drogenbos 2	Ma 20h00
S6-M5 10/10 au 16/10		6/2 au 12/2 M16-S23		S14-M11 5/12 au 11/12		17/4 au 23/4 M22-S33	
Ve 19h30	Sans-Souci 6	- Plancenoit 2	Je 19h30	Ma 20h00	Drogenbos 2	- Rap.Forest 1	Je 20h00
Je 20h00	Rap.Forest 1	- Drogenbos 3	Ma 20h00	Ve 19h30	Sans-Souci 6	- Drogenbos 3	Ma 20h00
Je 19h30	TT Kraainem 1	- St Clément 1	Me 19h30	Di 24h	Bye 3	- Dongelberg 3	Je 19h30
Ma 20h00	Drogenbos 2	- Bye 3	Di 24h	Di 24h	Bye 2	- St Clément 1	Me 19h30
Ve 19h30	Sans-Souci 5	- Bye 2	Di 24h	Je 19h30	Plancenoit 2	- TT Kraainem 1	Je 19h30
Me 20h00	Palette Bleue 2	- Dongelberg 3	Je 19h30	Ve 19h30	Sans-Souci 5	- Palette Bleue 2	Me 20h00
S7-M6 17/10 au 23/10		13/2 au 19/2 M17-S24					
Di 24h	Bye 2	- Plancenoit 2	Je 19h30				
Ma 20h00	Drogenbos 3	- Drogenbos 2	Ma 20h00				
Me 19h30	St Clément 1	- Palette Bleue 2	Me 20h00				
Je 19h30	TT Kraainem 1	- Sans-Souci 6	Ve 19h30				
Di 24h	Bye 3	- Sans-Souci 5	Ve 19h30				
Je 19h30	Dongelberg 3	- Rap.Forest 1	Je 20h00				

Adresses des locaux de la division:

Drogenbos 3	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
Dongelberg 3	Hall des Sports Athénée -Chée de Hannut, 61 à JODOIGNE
St_Clément 1	Logis d'Auderghem Chaussée de Wavre 1690, à 1160 Auderghem
TT_Kraainem 1	Hall des Sports Rue du Patronage,10 à 1950 Kraainem
Palette_Bleue 2	Salle Omnisports Rue de la Libération,25 1440 Braine Le Chateau
Rap.Forest 1	Ecole de Puzzel Rue de Fierlant,35a 1190 Forest
Drogenbos 2	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
Sans-Souci 5	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Plancenoit 2	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Sans-Souci 6	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek

FATTB Division 3

v3

Saison 2022 - 2023

S2-M1 12/9 au 18/9	9/1 au 15/1 M12-S19		S10-M7 7/11 au 13/11	6/3 au 12/3 M18-S27	
Ma 20h00 Drogenbos 4	- Stéphanoise 4	Ve 20h00	Ve 20h00 Stéphanoise 4	- Palette Bleue 3	Me 20h00
Ve 19h30 Sans-Souci 7	- Bye 4	Di 24h	Me 19h30 St Clément 2	- Bye 4	Di 24h
Je 19h30 TT Kraainem 2	- Palette Bleue 3	Me 20h00	Ma 20h00 Drogenbos 4	- Sans-Souci 7	Ve 19h30
Ve 19h30 Plancenoit 3	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h00	Je 19h30 Palette Evere 4	- Sans-Souci 8	Ve 19h30
Je 19h30 Palette Evere 4	- St Clément 2	Me 19h30	Ve 19h30 Plancenoit 3	- TT Kraainem 2	Je 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Bye 5	Di 24h	Ve 19h00 Ctt Boitsfort 1	- Bye 5	Di 24h
S3-M2 19/9 au 25/9	16/1 au 22/1 M13-S20		S11-M8 14/11 au 20/11	13/3 au 19/3 M19-S28	
Me 19h30 St Clément 2	- Drogenbos 4	Ma 20h00	Di 24h Bye 5	- Palette Bleue 3	Me 20h00
Di 24h Bye 4	- Sans-Souci 8	Ve 19h30	Di 24h Bye 4	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h00
Di 24h Bye 5	- TT Kraainem 2	Je 19h30	Ve 19h30 Sans-Souci 7	- St Clément 2	Me 19h30
Me 20h00 Palette Bleue 3	- Plancenoit 3	Ve 19h30	Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Drogenbos 4	Ma 20h00
Ve 19h00 Ctt Boitsfort 1	- Palette Evere 4	Je 19h30	Je 19h30 TT Kraainem 2	- Palette Evere 4	Je 19h30
Ve 20h00 Stéphanoise 4	- Sans-Souci 7	Ve 19h30	Ve 19h30 Plancenoit 3	- Stéphanoise 4	Ve 20h00
S4-M3 26/9 au 2/10	23/1 au 29/1 M14-S21		S12-M9 21/11 au 27/11	20/3 au 26/3 M20-S29	
Ma 20h00 Drogenbos 4	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h00	Ve 20h00 Stéphanoise 4	- Bye 5	Di 24h
Je 19h30 TT Kraainem 2	- Bye 4	Di 24h	Me 20h00 Palette Bleue 3	- Bye 4	Di 24h
Ve 20h00 Stéphanoise 4	- St Clément 2	Me 19h30	Ve 19h00 Ctt Boitsfort 1	- Sans-Souci 7	Ve 19h30
Ve 19h30 Plancenoit 3	- Bye 5	Di 24h	Me 19h30 St Clément 2	- Sans-Souci 8	Ve 19h30
Je 19h30 Palette Evere 4	- Palette Bleue 3	Me 20h00	Ma 20h00 Drogenbos 4	- TT Kraainem 2	Je 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Sans-Souci 7	Ve 19h30	Je 19h30 Palette Evere 4	- Plancenoit 3	Ve 19h30
S5-M4 3/10 au 9/10	30/1 au 5/2 M15-S22		S13-M10 28/11 au 4/12	10/4 au 16/4 M21-S32	
Ve 19h00 Ctt Boitsfort 1	- St Clément 2	Me 19h30	Je 19h30 Palette Evere 4	- Stéphanoise 4	Ve 20h00
Di 24h Bye 4	- Plancenoit 3	Ve 19h30	Di 24h Bye 4	- Bye 5	Di 24h
Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Stéphanoise 4	Ve 20h00	Ve 19h30 Sans-Souci 7	- Palette Bleue 3	Me 20h00
Di 24h Bye 5	- Palette Evere 4	Je 19h30	Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h00
Me 20h00 Palette Bleue 3	- Drogenbos 4	Ma 20h00	Je 19h30 TT Kraainem 2	- St Clément 2	Me 19h30
Ve 19h30 Sans-Souci 7	- TT Kraainem 2	Je 19h30	Ve 19h30 Plancenoit 3	- Drogenbos 4	Ma 20h00
S6-M5 10/10 au 16/10	6/2 au 12/2 M16-S23		S14-M11 5/12 au 11/12	17/4 au 23/4 M22-S33	
Ve 20h00 Stéphanoise 4	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h00	Ma 20h00 Drogenbos 4	- Palette Evere 4	Je 19h30
Je 19h30 Palette Evere 4	- Bye 4	Di 24h	Ve 20h00 Stéphanoise 4	- Bye 4	Di 24h
Je 19h30 TT Kraainem 2	- Sans-Souci 8	Ve 19h30	Di 24h Bye 5	- Sans-Souci 7	Ve 19h30
Ma 20h00 Drogenbos 4	- Bye 5	Di 24h	Me 20h00 Palette Bleue 3	- Sans-Souci 8	Ve 19h30
Me 19h30 St Clément 2	- Palette Bleue 3	Me 20h00	Ve 19h00 Ctt Boitsfort 1	- TT Kraainem 2	Je 19h30
Ve 19h30 Plancenoit 3	- Sans-Souci 7	Ve 19h30	Me 19h30 St Clément 2	- Plancenoit 3	Ve 19h30
S7-M6 17/10 au 23/10	13/2 au 19/2 M17-S24				
Me 20h00 Palette Bleue 3	- Ctt Boitsfort 1	Ve 19h00			
Di 24h Bye 4	- Drogenbos 4	Ma 20h00			
Ve 19h30 Sans-Souci 8	- Plancenoit 3	Ve 19h30			
Je 19h30 TT Kraainem 2	- Stéphanoise 4	Ve 20h00			
Di 24h Bye 5	- St Clément 2	Me 19h30			
Ve 19h30 Sans-Souci 7	- Palette Evere 4	Je 19h30			

Adresses des locaux de la division:

Sans-Souci 7	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Sans-Souci 8	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
TT_Kraainem 2	Hall des Sports Rue du Patronage,10 à 1950 Kraainem
Plancenoit 3	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Palette_Evere 4	Complexe sportif Av. des anciens Combattants,300, salle du Smash à 1140 Bruxelles
Drogenbos 4	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
St_Clément 2	Logis d'Auderghem Chaussée de Wavre 1690, à 1160 Auderghem
Ctt_Boitsfort 1	Académie des Beaux-Arts, salle de gym, place Payfa,11 à Boitsfort
Palette_Bleue 3	Salle Omnisports Rue de la Libération,25 1440 Braine Le Chateau
Stéphanoise 4	Ecole communale Suzeril, rue de Suzeril,1 à Court-Saint-Etienne

FATTB Division 4

v3

Saison 2022 - 2023

S2-M1 12/9 au 18/9		9/1 au 15/1 M12-S19		S10-M7 7/11 au 13/11		6/3 au 12/3 M18-S27	
Ma 20h00	Drogenbos 5	- Bye 6	Di 24h	Di 24h	Bye 6	- Plancenoit 5	Ve 19h30
Je 19h30	Dongelberg 4	- Stéphanoise 5	Me 20h00	Ve 19h30	Sans-Souci 10	- Stéphanoise 5	Me 20h00
Ve 19h00	Ctt Boitsfort 2	- Plancenoit 5	Ve 19h30	Ma 20h00	Drogenbos 5	- Dongelberg 4	Je 19h30
Ve 19h30	Plancenoit 4	- TT Kraainem 3	Je 19h30	Je 20h00	Rap.Forest 2	- Sans-Souci 9	Ve 19h30
Je 20h00	Rap.Forest 2	- Sans-Souci 10	Ve 19h30	Ve 19h30	Plancenoit 4	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h00
Ve 19h30	Sans-Souci 9	- Palette Evere 5	Je 19h30	Je 19h30	TT Kraainem 3	- Palette Evere 5	Je 19h30
S3-M2 19/9 au 25/9		16/1 au 22/1 M13-S20		S11-M8 14/11 au 20/11		13/3 au 19/3 M19-S28	
Ve 19h30	Sans-Souci 10	- Drogenbos 5	Ma 20h00	Je 19h30	Palette Evere 5	- Plancenoit 5	Ve 19h30
Me 20h00	Stéphanoise 5	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	Me 20h00	Stéphanoise 5	- TT Kraainem 3	Je 19h30
Je 19h30	Palette Evere 5	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h00	Je 19h30	Dongelberg 4	- Sans-Souci 10	Ve 19h30
Ve 19h30	Plancenoit 5	- Plancenoit 4	Ve 19h30	Ve 19h30	Sans-Souci 9	- Drogenbos 5	Ma 20h00
Je 19h30	TT Kraainem 3	- Rap.Forest 2	Je 20h00	Ve 19h00	Ctt Boitsfort 2	- Rap.Forest 2	Je 20h00
Di 24h	Bye 6	- Dongelberg 4	Je 19h30	Ve 19h30	Plancenoit 4	- Bye 6	Di 24h
S4-M3 26/9 au 2/10		23/1 au 29/1 M14-S21		S12-M9 21/11 au 27/11		20/3 au 26/3 M20-S29	
Ma 20h00	Drogenbos 5	- TT Kraainem 3	Je 19h30	Di 24h	Bye 6	- Palette Evere 5	Je 19h30
Ve 19h00	Ctt Boitsfort 2	- Stéphanoise 5	Me 20h00	Ve 19h30	Plancenoit 5	- Stéphanoise 5	Me 20h00
Di 24h	Bye 6	- Sans-Souci 10	Ve 19h30	Je 19h30	TT Kraainem 3	- Dongelberg 4	Je 19h30
Ve 19h30	Plancenoit 4	- Palette Evere 5	Je 19h30	Ve 19h30	Sans-Souci 10	- Sans-Souci 9	Ve 19h30
Je 20h00	Rap.Forest 2	- Plancenoit 5	Ve 19h30	Ma 20h00	Drogenbos 5	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h00
Ve 19h30	Sans-Souci 9	- Dongelberg 4	Je 19h30	Je 20h00	Rap.Forest 2	- Plancenoit 4	Ve 19h30
S5-M4 3/10 au 9/10		30/1 au 5/2 M15-S22		S13-M10 28/11 au 4/12		10/4 au 16/4 M21-S32	
Je 19h30	TT Kraainem 3	- Sans-Souci 10	Ve 19h30	Je 20h00	Rap.Forest 2	- Bye 6	Di 24h
Me 20h00	Stéphanoise 5	- Plancenoit 4	Ve 19h30	Me 20h00	Stéphanoise 5	- Palette Evere 5	Je 19h30
Ve 19h30	Sans-Souci 9	- Bye 6	Di 24h	Je 19h30	Dongelberg 4	- Plancenoit 5	Ve 19h30
Je 19h30	Palette Evere 5	- Rap.Forest 2	Je 20h00	Ve 19h30	Sans-Souci 9	- TT Kraainem 3	Je 19h30
Ve 19h30	Plancenoit 5	- Drogenbos 5	Ma 20h00	Ve 19h00	Ctt Boitsfort 2	- Sans-Souci 10	Ve 19h30
Je 19h30	Dongelberg 4	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h00	Ve 19h30	Plancenoit 4	- Drogenbos 5	Ma 20h00
S6-M5 10/10 au 16/10		6/2 au 12/2 M16-S23		S14-M11 5/12 au 11/12		17/4 au 23/4 M22-S33	
Di 24h	Bye 6	- TT Kraainem 3	Je 19h30	Ma 20h00	Drogenbos 5	- Rap.Forest 2	Je 20h00
Je 20h00	Rap.Forest 2	- Stéphanoise 5	Me 20h00	Di 24h	Bye 6	- Stéphanoise 5	Me 20h00
Ve 19h00	Ctt Boitsfort 2	- Sans-Souci 9	Ve 19h30	Je 19h30	Palette Evere 5	- Dongelberg 4	Je 19h30
Ma 20h00	Drogenbos 5	- Palette Evere 5	Je 19h30	Ve 19h30	Plancenoit 5	- Sans-Souci 9	Ve 19h30
Ve 19h30	Sans-Souci 10	- Plancenoit 5	Ve 19h30	Je 19h30	TT Kraainem 3	- Ctt Boitsfort 2	Ve 19h00
Ve 19h30	Plancenoit 4	- Dongelberg 4	Je 19h30	Ve 19h30	Sans-Souci 10	- Plancenoit 4	Ve 19h30
S7-M6 17/10 au 23/10		13/2 au 19/2 M17-S24					
Ve 19h30	Plancenoit 5	- TT Kraainem 3	Je 19h30				
Me 20h00	Stéphanoise 5	- Drogenbos 5	Ma 20h00				
Ve 19h30	Sans-Souci 9	- Plancenoit 4	Ve 19h30				
Ve 19h00	Ctt Boitsfort 2	- Bye 6	Di 24h				
Je 19h30	Palette Evere 5	- Sans-Souci 10	Ve 19h30				
Je 19h30	Dongelberg 4	- Rap.Forest 2	Je 20h00				

Adresses des locaux de la division:

Stéphanoise 5	Ecole communale Suzeril, rue de Suzeril,1 à Court-Saint-Etienne
Dongelberg 4	Hall des Sports Athénée -Chée de Hannut, 61 à JODOIGNE
Sans-Souci 9	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
Ctt_Boitsfort 2	Académie des Beaux-Arts, salle de gym, place Payfa,11 à Boitsfort
Plancenoit 4	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Rap.Forest 2	Ecole de Puzzel Rue de Fierlant,35a 1190 Forest
Drogenbos 5	Sporthall, Chée de Drogenbos, 250 à Drogenbos
Sans-Souci 10	Ecole E. Richard, rue Jos.Buedts, 14-16 à Etterbeek
TT_Kraainem 3	Hall des Sports Rue du Patronage,10 à 1950 Kraainem
Plancenoit 5	Centre Sportif et Culturel, Rue de Colinet,11 à Maransart
Palette_Evere 5	Complexe sportif Av. des anciens Combattants,300, salle du Smash à 1140 Bruxelles

Comité Exécutif Provincial Hainaut-Namur (CEP) :

Siège Social : Krejci Sébastien – Rue de Beaumont 120 – 6536 Thuillies

Président (et Membre CEF):

SIMONART Ludovic – Rue Emile Lenoir, 128 – 7332 Sirault

Gsm : 0493/82.76.77 **E-mail** : choucroute18@gmail.com

Secrétaire (et Membre CEF):

KREJCI Sébastien – Rue de Beaumont 120 – 6536 Thuillies

Gsm : 0491/02.83.66 **E-mail** : seb.krejci@live.com

Trésorier:

Mr Simonart et Mr Krejci par intérim en attendant un nouveau responsable de la trésorerie.

Également Membres du CEP :

CAMBIER Thomas (et Membre CEF) - Rue D'Avelinsart, 15 - 6044 Roux

Gsm 0498/54.38.68 **E-mail** : cambier.thomas@hotmail.com

HERBINIA Robin - Rue Jean Baptiste Ledoux, 116 – 6040 Jumet

Gsm 0471/85.11.38 **E-mail** : robin_herbinia@hotmail.be

Duquesnoy Thierry - Rue d'Himeji, 85 – 6000 Charleroi

Gsm 0471/32.38.41 **E-mail** : titiduquesnoy69@gmail.com

Répartition des tâches :

I. Règlement et application du règlement	Le comité Provincial
II. Composition du calendrier	Le Comité Provincial
III. Gestion des classements des joueurs	Mr Krejci Sébastien
IV. Transmission des résultats à la presse et secrétaires de club	Mr Krejci Sébastien
V. Mise en page du Bulletin Officiel	Mr Krejci Sébastien
VI Rédaction des P.V. des réunions	Mr Krejci Sébastien
VII. Conception des cartes d'affiliation	Mr Simonart Ludovic
VIII. Gestion des archives de la Provinciale	Les membres du Comité Provincial
IX. Affiliations, ré-affiliations et vérification des classements	Mr Simonart Ludovic
X. Déclarations d'accidents	Krejci Sébastien
XI. Juge Arbitre dans les tournois	Mr Ficheroule Christophe
XII. Elaboration des tableaux de tournois	Mr Ficheroule Christophe

RAPPEL : Inscriptions à rendre au maximum pour le mercredi 22h00

XIII. Réception des résultats	Mr Simonart Ludovic
--------------------------------------	---------------------

**A RENDRE VIA EMAIL (choucroute18@gmail.com) AU PLUS TARD POUR LE DIMANCHE 09H00
Tout résultat communiqué via un autre moyen que l'email sera considéré comme non reçu**

XIV. Réception des feuilles de matchs	Mr Simonart Ludovic
--	---------------------

RAPPEL : A rendre pour le MERCREDI suivant la rencontre, cachet de la poste faisant foi

XV. Remise des rencontres (Interclubs – Coupes)	Mr Simonart Ludovic
--	---------------------

XVI. Responsable des amendes	Mrs Simonart L. et Krejci
-------------------------------------	---------------------------

VII. La trésorerie en général	Mrs Simonart L. et Krejci S.
--------------------------------------	------------------------------

XVIII. Encodages des feuilles de matchs et indice des joueurs :	Mr Simonart Ludovic
--	---------------------

XIX. Responsable du matériel (ex : carnets d'arbitrage)	Mr Krejci Sébastien
--	---------------------

XX. Contact avec les nouveaux clubs	Mr Krejci Sébastien.
--	----------------------

XXI. Gestion des litiges :	Voir responsables du règlement
-----------------------------------	--------------------------------

Délégués du Hainaut pour le comité Fédéral	Mr Krejci Sébastien Mr Simonart Ludovic Mr Cambier Thomas
---	---

Remarques :

- Dans les activités fédérales, la présence d'un membre du Comité Provincial est requise pour les tournois fédéraux (fédéral du Brabant, de Liège et du Hainaut, Championnat de Belgique, ...)
- Lors d'une Commission Sportive Fédérale : sont obligatoirement présents :
 - Le secrétaire du Hainaut
 - Le secrétaire du Brabant
 - Le secrétaire de Liège

Amendes provinciales pour *La saison 2022-2023*

- Non communication des résultats **2,50 €**
- Feuilles non rentrées pour le **MERCREDI** **5,00 €**

Rappel : à partir de la 2^{ème} semaine de retard, l'amende passe à **5,00 €** par feuille et semaine de retard

- Non-participation d'un représentant du club à une AG des clubs..**50 €**
- Forfait prévenu Minimum 48h à l'avance **12,50 €**
- Forfait non prévenu **25,00 €**

RAPPEL l'amende des forfaits est doublée au 2^{ème} tour et la moitié de celle-ci est ristournée en fin de saison sur la facture du club lésé.

- Match remis sans demande de dérogation **12,50 €**
- Forfait général d'une équipe 1^{er} tour : **50,00 €**
- Forfait général d'une équipe 2^{ème} tour..... **100,00 €**
- Feuille d'arbitrage mal remplie
(ex : rature, score non noté etc...) **1,25 €**
- Falsification des résultats.....**25,00 €**



En + de l'amende, il y aura forfait de l'équipe ou des équipes fautives



- Facture non payée, frais de rappel.....**5,00 €**

Si le rappel reste impayé, les équipes du club concerné seront sanctionné du score de 0-16 (via une sanction administrative) et ceci à partir de l'échéance du rappel, jusque paiement sur Compte de la fédération.

ADDENDA AU REGLEMENT SPORTIF - F.R O.T.T.B.F. HAINAUT

1 - Cotisation provinciale Hainaut :

- a) Affiliation joueur : **28 €** Loisir **14 €**
- b) Affiliation d'une équipe en championnat, coupe :
- c) Inscription tournois : 3 € dans toutes les séries.
Pré-minime - Minime - Cadet - Junior : **gratuit**

2 - Heures des rencontres :

Toutes les rencontres de championnat doivent se dérouler aux dates et aux heures prévues au calendrier officiel. Le début des rencontres est fixé à **19 heures**, sauf dérogations accordées par le CEP.

Pour toutes les rencontres se jouant le vendredi soir, l'heure obligatoire est de 20h00, sauf dérogations accordées par le CEP.

Toute équipe jouissant d'une dérogation de jour ou d'heure devra être présente à l'heure **EXACTE** stipulée dans la dérogation ; en déplacement elle devra respecter l'heure stipulée à **30 MINUTES PRES.**

RAPPEL : - Est déclarée perdante par FORFAIT, l'équipe :

- a) visitée qui se présente après l'heure prévue ;
- b) visiteuse se présentant plus de **30 minutes après l'heure prévue** ;
- c) qui se présente **avec moins de 3 joueurs** à l'heure prévue ;
- d) qui contrevient gravement aux règles de la sportivité et à la bienséance ;
- e) *par dérogation à ce qui précède*, le capitaine d'une équipe peut annoncer l'arrivée tardive d'un joueur.

Celui-ci devra être présent au plus tard **1 heure après l'heure prévue du début de la rencontre**, à cet effet, l'heure du début de rencontre doit obligatoirement être indiquée sur la feuille d'arbitrage.

Le joueur retardé devra obligatoirement jouer ses matchs d'après l'ordre établi par la feuille d'arbitrage ; son nom devra en tout état de cause être inscrit au moment du début de la rencontre.

3 - Remise des matchs : FORMULAIRE DE DEROGATION :

Aucune remise de rencontre n'est autorisée, toutefois le club qui ne dispose pas de son local à une date par lui connue, doit en avertir le secrétaire du club visiteur **au MOINS DIX JOURS OUVRABLES avant la date officielle de la rencontre et lui expédier le formulaire de dérogation**. Une copie est à transmettre à la fédération. Le club a l'obligation de jouer le match **à une autre date en son local** ou à la date prévue en inversant le match ou l'organisant dans un club d'accueil.

Le club visiteur doit compléter le formulaire de dérogation pour accepter la remise et transmettre celui-ci à la fédération.

ATTENTION : Afin d'éviter tout abus quant à l'occupation du local, le CEP ou le CEF se réserve le droit de se rendre au local « réquisitionné » afin de veiller au bien-fondé de la remise.

SANCTION : Tout match non joué à la date imposée sera sanctionné du FORFAIT et de l'amende prévue au règlement.

Dans tous les cas il faut : prévenir

- Le secrétaire provincial, M. Krejci Sébastien pour le provincial et envoyer le formulaire de demande à Mr Simonart Ludovic.
- Le secrétaire fédéral, M. Deresteau Olivier pour le fédéral.

4 - Forfaits :

Tout forfait est sanctionné du score de 16-0 ou 0-16 selon qu'il s'agisse d'une équipe visiteuse ou visitée avec l'application des amendes prévues ci-après :

Forfait prévenu = s'il a été signalé 48 heures avant la rencontre :

- a) équipe visiteuse : 1^{er} tour : 12,50 €, **doublé** au 2^{ème} tour : 25 €
- b) équipe visitée : 1^{er} tour : 12,50 €, **doublé** au 2^{ème} tour : 25 €

(La moitié de l'amende est attribuée au club lésé)

Forfait non-prévenu = s'il n'a pas été signalé 48 heures avant la rencontre :

- a) équipe visiteuse : 1^{er} tour : 25 €, **doublé** au 2^{ème} tour : 50 €
- b) équipe visitée : 1^{er} tour : 25 €, **doublé** au 2^{ème} tour : 50 €
(La moitié de l'amende est attribuée au club lésé)
- c) Forfait général d'une équipe en championnat ou en coupe : 50 € au 1^{er} tour, **doublé** au 2^{ème} tour : 100 €
- d) Forfait général d'un club au cours de la saison : 250 €

5 - Championnats de Simples et de Doubles Hainaut-Namur :

Championnat de Simples : Pour pouvoir participer au Championnat du Hainaut Simple il faut avoir participé à minimum 1 tournoi provincial et 1 tournoi fédéral

Championnat de Doubles : Incription dans la série d'indice uniquement ou comme partenaire dans la série immédiatement supérieure.

Les Dames peuvent s'inscrire pour les 2 championnats dans les séries Messieurs.

6 – Sélection pour le championnat de Belgique :

Championnat de Simples :

Pour pouvoir être sélectionné pour disputer le championnat fédéral individuel, un joueur doit obligatoirement :

- avoir disputé la **moitié des tournois de sa Province** ainsi qu'**un tournoi fédéral**, quel qu'il soit durant la saison en cours.
- ou avoir **disputé 40% de l'interclubs** et avoir été **affilié avant le 1 Janvier** de la saison en cours ;
- Chaque Provinciale est toutefois libre d'ajouter l'un ou l'autre critère propre à elle.
- TOUS les joueurs de Série A, affiliés durant la saison en cours, peuvent participer championnat Série A, en sachant que le calcul de leur indice en dépendra en partie en fin de saison.

Championnat de Doubles :

A l'appréciation du CEP suivant le nombre de tournois auxquels le joueur a participé.
Le championnat de N.C. est supprimé et remplacé par un tournoi classique.

Les Dames ne peuvent pas s'inscrire chez les Messieurs pour les 2 championnats.

7 - Rentrée des feuilles d'arbitrage FROTTBF sont obligatoires :

Divisions fédérales :

L'**encodage** du match doit se faire sur le site internet <https://frottbf.org> avant le dimanche midi suivant la rencontre.

L'**originale** doit être envoyée à l'adresse de M. Olivier DERESTEAU, 4, chemin du Vicinal, 4190 FERRIERES

ATTENTION au plus tard pour le **MARDI** suivant la rencontre.

Vous pouvez dans un 1^{er} temps transmettre les résultats en envoyant la photo de la feuille, par mail, directement après la rencontre à l'adresse : olivierderesteauskynet.be

Divisions provinciales du Hainaut :

L'originale doit parvenir à Mr. Ludovic Simonart , 8, Chemin Saint Barthelemy7050 Erbaut (par mail à choucroute18@gmail.com).

Les feuilles matchs créées à partir d'un fichier informatisé sont admises à condition qu'elles respectent le format des feuilles de matchs officielles de la fédération.

La rentrée tardive des feuilles d'arbitrages, étant donné le délai octroyé, entraîne les amendes suivantes : **5 €**par feuille en retard, **et à partir de la 2^{ème} semaine 5 € / feuille / semaine de retard** (la date de la poste faisant foi.)

Toute erreur, rature ou omission sur les feuilles d'arbitrages : **1,25 €**

Toute falsification des résultats :

- amende de **25 €**en provinciale
- **100 €**en fédérale

Les feuilles sont vérifiées le **JEUDI** en soirée et le secrétaire prévenu immédiatement en cas de composition irrégulière. L'amende est appliquée et doublée ensuite si l'irrégularité persiste.

8 – Communication des résultats :

Divisions fédérales :

Tous les résultats fédéraux doivent être encodés au plus tard pour **MIDI LE DIMANCHE**, par le secrétaire du club de l'équipe visitée sur le site du Fédéral : <https://frottb.org/>

Non - communication des résultats :	5,00 € par résultat non communiqué
--	---

Divisions provinciales :

Tous les résultats provinciaux doivent être encodés au plus tard pour **MIDI LE DIMANCHE**, par le secrétaire du club de l'équipe visitée sur le site de la Provinciale Hainaut-Namur : <https://frotbfhn.be/>

Non - communication des résultats :	2,50 € par résultat non communiqué
--	---

9 - Challenge de régularité :

Pour qu'il y ait un challenge de régularité il faut minimum une participation à **2 tournois provinciaux sur la saison**.

Les points déterminant la place du joueur sont attribués à ceux **qui ont été inscrits 2 fois minimum** dans les séries.

Répartition des points pour le classement du challenge de régularité :

Inscriptions	vainqueur	finalistes	½ finales	¼ finales	1/8 finales
- de 4 joueurs	2	1			
de 5 à 8 joueurs	4	2	1		
de 9 à 16 joueurs	6	4	2	1	
de 17 à 32 joueurs	9	6	4	2	1
de 33 à 64 joueurs	12	9	6	4	2
de 65 à 128 joueurs	15	12	9	6	3
+ de 128 joueurs	18	15	12	9	4

10 - Accidents :

En cas d'accident, les formulaires ad-hoc doivent être remplis et signés par deux témoins. L'original doit être envoyé dans les 24 heures de l'accident à l'assurance. Le suivi du dossier devra être fait par l'accidenté ou son tuteur. (Une copie de ce dossier peut néanmoins être envoyée au CEP afin d'en garder une trace).

11 - Coupes

Coupe Challenge et Consolation :

- **4 à 8 joueurs** peuvent composer le noyau de chaque équipe.
- Les équipes sont publiées dès le début des coupes et les changements ou ajouts sont interdits.
- Les 4 joueurs alignés **peuvent être différents** à chaque rencontre pour autant qu'ils soient repris dans la liste initiale. En cas de non-respect, il y a application de l'amende prévue et du score de forfait.
- La place des 4 joueurs est tirée au sort avant le début du match.
- Les paires de double de chaque équipe doivent être nommées avant le début du match, celles-ci peuvent être composées de 2 joueurs différents des 4 inscrits pour le match, à la seule condition que ceux-ci soient repris dans la liste initiale.
- Les rencontres se jouent avec **HANDICAP**
- Les rencontres se jouent le week-end (plusieurs week-ends sont désignés par saison).

Coupe Lucienne Thill :

- **3 à 8 joueurs** peuvent composer le noyau de chaque équipe.
- Les équipes sont publiées dès le début des coupes et les changements ou ajouts sont interdits.
- Les 3 joueurs alignés **peuvent être différents** à chaque rencontre pour autant qu'ils soient repris dans la liste initiale. En cas de non-respect, il y a application de l'amende prévue et du score de forfait.
- Les rencontres se jouent avec **HANDICAP** (voir tableau dans le carnet calendrier).
- Les rencontres se jouent selon les accords définis entre les clubs.
- Les dates limites doivent être respectées.
- Les 3 joueurs d'une équipe rencontrent alternativement les 3 joueurs de l'équipe adverse : **Il y a donc 9 matchs par rencontre.**

Règlement général des coupes

La régularité des équipes doit être vérifiée avant chaque rencontre.

Dans tous les cas, **la feuille d'arbitrage sera considérée comme exacte** et ne pourra faire l'objet d'une réclamation ultérieure.

Tout point non prévu au présent règlement sera examiné par le comité exécutif de la F.R.O.T.T.B.F. Hainaut-Namur et sera sans appel.

Les dates de coupes doivent être respectées et ne peuvent être remplacées par des matchs remis sauf si la remise a lieu entre deux clubs non alignés en coupe.

Les feuilles de matchs doivent être envoyées chez le secrétaire provincial dans les **48 heures** suivant la rencontre.

12 - Championnat

Composition des divisions :

Suite à la réforme de Championnat définie par les différents représentants des clubs affiliés la saison 2018-2019, le Comité Exécutif Provincial répartit dans les différentes divisions un nombre de 8 ou 12 équipes et ce en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Les conditions suivantes devront être respectées lors de l'établissement des divisions :

- Pas de BYE dans une division de 8 équipes.
- Maximum 2 YES dans une division de 12 équipes.

Déroulement du championnat :

Division de 8 équipes :

Le championnat se déroule en 2 phases (basé sur un système play-off) :

1. Une série de matchs aller-retour entre toutes les équipes engagées.
2. Les 4 premiers de la 1^{ère} phase se rencontrent dans une série de matchs aller-retour lors d'une deuxième phase, il en est de même pour les 4 derniers.
Les points gagnés par les équipes lors de la 1^{ère} phase sont conservés.

Le calendrier des rencontres pour la seconde phase est établi entre la semaine 15 et 16, il n'y a donc pas de rencontres ces dites semaines.

Etant donné la complexité de respecter les disponibilités des salles des différents clubs, il est demandé de faire preuve de collaboration concernant le bon déroulement des rencontres (report/avancée de match, jouer en semaine, adapter les heures).

En cas de non-arrangement, le Comité Exécutif Provincial statuera sur la date et le lieu de la rencontre.

Division de 12 équipes :

Le championnat se déroule en une seule phase aller-retour entre toutes les équipes. (cf. règlement fédéral).

Conditions Exceptionnelles :

Si les Interclubs se voient interrompus plus de deux semaines de championnat consécutives:

Dans le cas où l'interruption intervient AVANT la semaine 11 du calendrier officiel

Division 8 équipes

- Le championnat se déroule uniquement sur la première phase. Les matchs qui ne peuvent être joués suite à l'interruption sont à jouer en semaine 15, 16 et aux dates prévues pour la phase 2.

Division 12 équipes

- Le championnat se déroule uniquement sur la phase « aller ». Les matchs qui ne peuvent être joués suite à l'interruption sont à jouer aux dates prévues pour la phase « retour ».

Dans le cas où l'interruption intervient APRES la semaine 11 du calendrier officiel

Division 8 équipes

- Les matchs planifiés en semaine 12, 13 et 14 sont à jouer dès que l'interruption est levée. Si les matchs de la semaine 12 ne peuvent pas être joués en semaine 20 ou avant, alors le classement de la division se fait sur les résultats des matchs « aller » de la première phase.

Division 12 équipes

- Le classement de la division se fait sur les résultats des matchs « aller »

Dans le cas d'une INTERRUPTION PROLONGEE

S'il est impossible de jouer l'ensemble des matchs « aller » d'une division composée de 12 équipes, alors le Championnat Provincial est annulé. Il n'y aura donc aucun montants ou descendants.

Règles des montées en divisions supérieures :

Equipes fédérales :

Le club qui refuse de monter en Fédérale **pour un motif réel d'empêchement**, accepté par le Comité Exécutif Provincial, restera en division 1 mais **ne pourra pas** acquérir le titre l'année suivante.

La place libre sera accordée :

- Au 2^{ème} ou à défaut au 3^{ème} qui en fera la demande.
- A un descendant qui en fait la demande.
- Ou au club qui en fait la demande à la suite de l'affiliation de joueurs idéalement classés pour obtenir la place.

Equipes provinciales :

↑ **Montants** : Le premier de Provincial 1 monte en Fédéral. Les **3** premiers des autres divisions sont dans l'obligation de monter en division supérieure.

↓ **Descendants** : Les deux derniers de chaque division descendent dans la division inférieure.

En fonction des BYES existants ou de l'arrêt d'une ou plusieurs équipes des places peuvent se libérer, celles-ci seront accordées :

- Aux nouveaux clubs qui auront des joueurs classés pour les obtenir.
- A un descendant.
- Et ensuite aux suivants qui auront accepté cette probabilité sur le formulaire des équipes.

13 - Tournois :

- L'horaire et le règlement de la F.R.O.T.T.B.F. est à respecter.
- Un juge-arbitre est désigné par le CEP, il est responsable du déroulement du tournoi (horaire + règlement) et il a l'approbation du CEP pour infliger une sanction si cela s'avère nécessaire.
- L'inscription est à faire parvenir pour le jeudi précédent le jour du tournoi avant 22h00.
- Le prix de l'inscription est de 3 € par série et **GRATUIT** pour les séries Pré-minimes, Minimes, Cadets et Juniors.
- Les joueurs peuvent s'inscrire dans TROIS séries (4 pour les dames) + leur série d'âge.
- La série d'indice est obligatoire, sauf pour les Dames.
- Les clubs organisateurs doivent signer une convention d'organisation de tournois et se soumettre au R.O.I.
- L'apport et la consommation de spiritueux est strictement interdit lors des tournois.

Séries d'âge :

- **VETERAN** : un joueur âgé de plus de 35 ans au 1er juillet de la saison en cours ; (Δ 40 au fédéral)
- **JUNIOR** : un joueur âgé de moins de 18 ans au 1er juillet de la saison en cours ;
- **CADET** : un joueur âgé de moins de 15 ans au 1er juillet de la saison en cours ;
- **MINIME** : un joueur âgé de moins de 12 ans au 1er juillet de la saison en cours ;
- **PRE-MINIME** : un joueur âgé de moins de 10 ans au 1er juillet de la saison en cours ;

Séries Open :

A partir de la saison 2020-2021 les séries Open en tournoi sont définies comme suit :

Liste des séries Open tournois	
Séries	<u>Classements autorisés</u>
E Open	De NC à E4
D Open	De E6 à D4
C Open	De D6 à C4
A Open	De C3 à A

14 – Critères de sélection pour la participation au tournoi international:

Les conditions permettant de participer au tournoi International qui est organisé en France en fin de saison sont les suivantes :

- 40% de participation au championnat
- Terminer premier au challenge régularité des séries suivantes :
 - Minimes, Cadets, Juniors,
 - F, E, D, C, B
 - Dames C, Dames B, Dames A
 -

Si un joueur remportant le challenge régularité d'une série n'a pas 40% de participation au championnat le Comité sélectionnera le deuxième de cette même série.

Si un joueur remporte le challenge régularité dans plusieurs séries, le Comité sélectionnera le second qui a obtenu le plus de points dans l'une des séries remportées par le dit joueur. En cas d'égalité de points un tirage au sort sera effectué.

Une wildcard sera distribuée à un joueur par le Comité Provincial en fonction de plusieurs critères :

- Résultats dans les différentes compétitions
- Taux de participation au championnat
- Taux de participation aux Tournois
- ...

SECRETAIRES - LOCAUX - HORAIRES

HAINAUT 2022 – 2023

<u>CTT CAROLO</u>		M. 704
S. CAMBIER Thomas Rue d'Avelinsart, 15 – 6044 Roux	G. :0498/54.38.68	
L. Rue de Couillet, 146G—6200 Chatelet		
<u>CTT FAMILIA LUTTRE</u>		M.714
S. DECKER Céline Rue Jean Friot, 17 – 6180 Courcelles	G : 0486/95.26.61	
L. Rue Saint Nicolas, 4 – 6238 Luttre		
<u>TTC FAMILLEUREUX</u>		M. 726
S. DENAYER Anne Rivage du Buisserêt, 42 - 7181 Feluy	G. :0479/81.43.16	
L. ?????		
<u>TT FORCHIES</u>		M. 715
S. LADRILLE Alex Rue Grand Mouligneau, 68 – 6141 Forchies-La-Marche	G. :0493/97.90.56	
L. Rue Grand Mouligneau, 61 - 6141 Forchies-La-Marche		
<u>CTT HAINE-SAINT-PIERRE</u>		M. 724
S. DE VUYST Alexis Chaussée de Jolimont 160 – 7100 Haine-St-Paul	G. : 0494/11.40.67	
L. Local n°1 : Ecole Communale Mixte – 7100 Haine-St-Paul <i>Entrée Chaussée de Jolimont, 208-210 - 7100 Haine-St-Paul</i>		
<u>JEUNESSE SPORTIVE JUMET-DAMPREMY</u>		M. 736
S. VALENTINI Marc Rue Rogier, 24 – 6020 Dampremy	G. :0477/50.69.20	
L. Rue Puissant, 35-37 - 6040 Jumet		
<u>PPC LE ROUX</u>		M.711
S. DUBUCQ Maureen et Dubucq Reynold Rue de Walcourt, 127 – 5070 Vitrival	G. : 0496/34.18.83	
L. Rue de Walcourt, 127 – 5070 Vitrival		
<u>CTT LES BONS AMIS HSHN</u>		M.752
S. NAGY Mickael Allée de Morfayt, 128 – 6120 Ham-Sur-Heure	G : 0497/99.36.89	
L. Rue des Fossés, 9 A - 6120 Nalinnes		
<u>LES VIEUX COPAINS</u>		M.740
S. BEAUDOT Jean-Pol Rue de la Baille 37 – 6180 Courcelles	G : 0495/62.79.60	
L. Hall Omnisport, Rue de l'Avenir 19 – 7160 Piéton		

CTT MARCHIENNE

M.727

S. PETIT Monique

G. :0475/74.90.83

Rue Augustin Berger, 146 - 7160 Piéton

L. (local AF Royal Charleroi Villette), Rue du Chemin Vert, 125 B – 6042 Lodelinsart**PPC MORLANWEZ**

M.712

S. CICCOTELLI Giuliano T. :064/45.93.15 G. : 0473/21.36.91

Rue Eugène Dufossez, 14 - 7140 – Morlanwelz

Pr. SIMONART Ludovic

G : 0493/82.76.77

Chemin de Saint Barthelemy, 8 – 7050 Erbaut

L. Ecole des Trieux – Rue Ferrer, 4 – 7141 Carnières**PERONNES FAUCONS ROUGES**

M.706

S. SPORCQ Marc

G : 0497/90.27.25

Rue des Garennes, 63 – 7134 Ressaix

L. Rue des Grands Bureaux 24 - 7134 Ressaix (Binche) (Annexe Gauche du Centre Sportif)**CTT SPA CHARLEROI**

M.753

S. SUAIN Christian

G : 0474/71.98.73

Rue de Heigne, 18 – 6044 Roux

L. Place Albert Premier, 1 – 6061 Montignies-Sur-Sambre**PALETTE TRAZEGNIENNE**

M.707

S. CONTI Freddy

T. :071/46.19.33 G. :0497/19.90.32

Rue des Goutteaux, 59 – 6180 Courcelles

Adjoint (pour rencontre championnat) : REBOLO Johnny G : 0498/03.00.73**L.** Sous-Sol de l'Hôtel de Ville - Place Larsimont – 6183 Trazegnies**LES PONGISTES VILLERSOIS**

M.737

S. GIBON Frederic

G. :0476/22.00.05

Rue des Fougères, 216 – 6010 Couillet

Adjoint (pour rencontre vétérans) : FICHEROULLE Christophe G : 0471/55.72.58**L.** Salle Communale « Vital Milis » - Rue de Presle, 83 – 6280 Villers Poteries**L.** **Uniquement Vétérans CTT Somzée - Rue Amérique, 23 – 5651 Somzée**

Lettres et heures des équipes de championnat

<u>Clubs :</u>	<u>Equipes :</u>	<u>Heures de championnat :</u>
<u>Carolo n°704</u>	A et B	Vend. 20h00
<u>Familia Luttre n°714</u>	A B C	Vend. 20h00 17h30 13h30
<u>Forchies n°715</u>	A, B, C, D	Vend. 20h00
<u>Haine-St-Pierre n°724</u>	A	Vend 20h00
<u>Jumet-Dampremy n°736</u>	A B C D	20h00 20h00 16h00 16h00
<u>Le Roux n°711</u>	A	Vend 19h30
<u>Les Bons Amis n°752</u>	A, B, C et D	Vend 20h00
<u>Les Vieux Copains n°740</u>	A, B, C, D, E	19h00
<u>Marchienne n°727</u>	A	13h00
<u>Moranwelz n°712</u>	A	Vend. 20h00
<u>Peronnes n°706</u>	A	Vend. 20h00
<u>- SPA Charleroi n°753</u>	A, B et C	Vend 20h00
<u>Trazegnies n°707</u>	A et B C et D E, F G	Vend. 20h00 20h00 15h30 11h00
<u>Villersois</u>	A, B et C	Vend 20h00

Données E-Mail et GSM des secrétaires de clubs :

<u>CLUBS</u>	<u>ADRESSE MAIL</u>	<u>Secrétaire et Téléphone</u>
Carolo n°704	cambier.thomas@hotmail.com	Cambier Thomas 0498-54.38.68
Familia Luttre n°714	familia.luttre@gmail.com	Decker Céline 0486-95.26.61
Familleureux n°726	ladyopale@live.be	Denayer Anne 0479-81.43.16
Forchies n°715	alex_281185@hotmail.com	Ladrille Alex 0493-97.90.56
Haine-St-Pierre n°724	Ping-hsp@hotmail.com	De Vuyst Alexis 0494-11.40.67
Jumet-Dampremy n°736	fc261850@skynet.be	Valentini Marc 0477-50.69.20
Le Roux n°711	reinolddubucq@gmail.com	Dubucq Reynold 0496-34.18.83
Les Bons Amis n°752	spalesbonsamis2016@gmail.com	Nagy Mickael 0497-99.36.89
Les Vieux Copains n°740	jean-pol.beaudot@outlook.com	Beaudot J-Pol 0495-62.79.60
Marchienne n°727	preumont.claude@skynet.be	Petit Monique 0475-74.90.83
Morlanwelz n°712	Giulicicco3714@gmail.com choucroute18@gmail.com	Ciccotelli Giuliano 0473-21.36.91 Simonart Ludovic 0493-82.76.77
Peronnes n°706	ppc.peronnes.fr@gmail.com	Sporcq Marc 0497-90.27.25
SPA Charleroi n°753	christiansuain6@gmail.com	Suain Christian 0474-71.98.73
Trazegnies n°707	contifreddy@hotmail.com r.j.johnny3865@gmail.com	Conti Freddy 0497-19.90.32 Rebolo Johnny 0498-03.00.73
Villersois n°737	fredo@ukfgb.be mustang200@hotmail.com	Gibon Frédéric 0476-22.00.05 Ficheroule C. 0471-55.72.58

CALENDRIER CHAMPIONNAT PROVINCIAL

PROVINCIAL 1

S1: 17/09/2022 - S8: 19/11/2022

Les Bons Amis B - Morlanwelz A
Haine-Saint-Pierre A - Peronnes A
Familia Luttre A - Villersois A
Jumet A - Trazegnies D

S5: 15/10/2022 - S12: 14/01/2023

Peronnes A - Morlanwelz A
Haine-Saint-Pierre A - Familia Luttre A
Trazegnies D - Villersois A
Jumet A - Les Bons Amis B

S2: 24/09/2022 - S9: 26/11/2022

Trazegnies D - Les Bons Amis B
Morlanwelz A - Familia Luttre A
Villersois A - Haine-Saint-Pierre A
Peronnes A - Jumet A

S6: 22/10/2022 - S13: 21/01/2023

Morlanwelz A - Villersois A
Familia Luttre A - Jumet A
Haine-Saint-Pierre A - Trazegnies D
Les Bons Amis B - Peronnes A

S3: 01/10/2022 - S10: 03/12/2022

Haine-Saint-Pierre A - Morlanwelz A
Jumet A - Villersois A
Peronnes A - Trazegnies D
Familia Luttre A - Les Bons Amis B

S7: 12/11/2022 - S14: 28/01/2023

Trazegnies D - Morlanwelz A
Villersois A - Les Bons Amis B
Peronnes A - Familia Luttre A
Jumet A - Haine-Saint-Pierre A

S4: 08/10/2022 - S11: 10/12/2022

Morlanwelz A - Jumet A
Familia Luttre A - Trazegnies D
Villersois A - Peronnes A
Les Bons Amis B - Haine-Saint-Pierre A

PROVINCIAL 2

S1: 17/09/2022	-	S8: 19/11/2022		S5: 15/10/2022	-	S12: 14/01/2023
Les Vieux Copains B	-	Jumet B		Les Bons Amis C	-	Jumet B
Trazegnies E	-	Les Bons Amis C		Trazegnies E	-	Familia Luttre B
Familia Luttre B	-	Forchies C		Marchienne A	-	Forchies C
Forchies B	-	Marchienne A		Forchies B	-	Les Vieux Copains B
S2: 24/09/2022	-	S9: 26/11/2022		S6: 22/10/2022	-	S13: 21/01/2023
Marchienne A	-	Les Vieux Copains B		Jumet B	-	Forchies C
Jumet B	-	Familia Luttre B		Familia Luttre B	-	Forchies B
Forchies C	-	Trazegnies E		Trazegnies E	-	Marchienne A
Les Bons Amis C	-	Forchies B		Les Vieux Copains B	-	Les Bons Amis C
S3: 01/10/2022	-	S10: 03/12/2022		S7: 12/11/2022	-	S14: 28/01/2023
Trazegnies E	-	Jumet B		Marchienne A	-	Jumet B
Forchies B	-	Forchies C		Forchies C	-	Les Vieux Copains B
Les Bons Amis C	-	Marchienne A		Les Bons Amis C	-	Familia Luttre B
Familia Luttre B	-	Les Vieux Copains B		Forchies B	-	Trazegnies E
S4: 08/10/2022	-	S11: 10/12/2022				
Jumet B	-	Forchies B				
Familia Luttre B	-	Marchienne A				
Forchies C	-	Les Bons Amis C				
Les Vieux Copains B	-	Trazegnies E				

PROVINCIAL 3

S1: 17/09/2022	-	S8: 19/11/2022		S5: 15/10/2022	-	S12: 14/01/2023
Les Vieux Copains C	-	Les Vieux Copains D		Les Bons Amis D	-	Les Vieux Copains D
Villersois B	-	Les Bons Amis D		Villersois B	-	Familia Luttre C
Familia Luttre C	-	SPA Charleroi A		Trazegnies F	-	SPA Charleroi A
Jumet C	-	Trazegnies F		Jumet C	-	Les Vieux Copains C
S2: 24/09/2022	-	S9: 26/11/2022		S6: 22/10/2022	-	S13: 21/01/2023
Trazegnies F	-	Les Vieux Copains C		Les Vieux Copains D	-	SPA Charleroi A
Les Vieux Copains D	-	Familia Luttre C		Familia Luttre C	-	Jumet C
SPA Charleroi A	-	Villersois B		Villersois B	-	Trazegnies F
Les Bons Amis D	-	Jumet C		Les Vieux Copains C	-	Les Bons Amis D
S3: 01/10/2022	-	S10: 03/12/2022		S7: 12/11/2022	-	S14: 28/01/2023
Villersois B	-	Les Vieux Copains D		Trazegnies F	-	Les Vieux Copains D
Jumet C	-	SPA Charleroi A		SPA Charleroi A	-	Les Vieux Copains C
Les Bons Amis D	-	Trazegnies F		Les Bons Amis D	-	Familia Luttre C
Familia Luttre C	-	Les Vieux Copains C		Jumet C	-	Villersois B
S4: 08/10/2022	-	S11: 10/12/2022				
Les Vieux Copains D	-	Jumet C				
Familia Luttre C	-	Trazegnies F				
SPA Charleroi A	-	Les Bons Amis D				
Les Vieux Copains C	-	Villersois B				

PROVINCIAL 4

S1: 17/09/2022	-	S8: 19/11/2022	S5: 15/10/2022	-	S12: 14/01/2023
Les Vieux Copains E	-	Jumet D	Le Roux A	-	Jumet D
Villersois C	-	Le Roux A	Villersois C	-	Trazegnies G
Trazegnies G	-	Forchies D	SPA Charleroi B	-	Forchies D
SPA Charleroi C	-	SPA Charleroi B	SPA Charleroi C	-	Les Vieux Copains E
S2: 24/09/2022	-	S9: 26/11/2022	S6: 22/10/2022	-	S13: 21/01/2023
SPA Charleroi B	-	Les Vieux Copains E	Jumet D	-	Forchies D
Jumet D	-	Trazegnies G	Trazegnies G	-	SPA Charleroi C
Forchies D	-	Villersois C	Villersois C	-	SPA Charleroi B
Le Roux A	-	SPA Charleroi C	Les Vieux Copains E	-	Le Roux A
S3: 01/10/2022	-	S10: 03/12/2022	S7: 12/11/2022	-	S14: 28/01/2023
Villersois C	-	Jumet D	SPA Charleroi B	-	Jumet D
SPA Charleroi C	-	Forchies D	Forchies D	-	Les Vieux Copains E
Le Roux A	-	SPA Charleroi B	Le Roux A	-	Trazegnies G
Trazegnies G	-	Les Vieux Copains E	SPA Charleroi C	-	Villersois C
S4: 08/10/2022	-	S11: 10/12/2022			
Jumet D	-	SPA Charleroi C			
Trazegnies G	-	SPA Charleroi B			
Forchies D	-	Le Roux A			
Les Vieux Copains E	-	Villersois C			

REGLEMENT POUR LES DIVISIONS VETERANS

Jours et Heures des équipes :

<u>Equipes div.1</u>	<u>Jours</u>	<u>Heures</u>	<u>Equipes div.2</u>	<u>Jours</u>	<u>Heures</u>
Trazegnies A	Mercredi	19h30	Familia Luttre	Mardi	19h30
Trazegnies B	Mercredi	19h30	Forchies A	Mercredi	20h00
Peronnes A	Mardi	19h30	Jumet.A	Mardi	20h00
Villersois A	Mercredi	20h00	Le Roux B	Mercredi	20h00
Le Roux A	Mercredi	20h00	Marchienne A	Jeudi	19h00

RÈGLES À RESPECTER OBLIGATOIUREMENT :

- 1) **Les clubs qui ont plusieurs équipes devront obligatoirement suivre la règle suivante** : les joueurs composant l'équipe inférieure devront toujours avoir un indice égal ou inférieur aux joueurs composant l'équipe supérieure.
- 2) **Nombre de joueurs par équipe = 2 minimum et 5 maximum (3 pour les simples et 2 pour le double)** Les joueurs doivent être âgés au minimum de 35 ans au 01 Juillet 2020
- 3) **Nombre de matchs par rencontre (avec handicap) = 9 Simples + 1 Double en 3 sets gagnants (le double permet un éventuel match nul). L'handicap se met au début du set comme pour les coupes.**
- 4) **Horaire et jours des rencontres** = En semaine du Lundi au Jeudi.
- 5) **ATTENTION une rencontre devra être jouée avant la date de la prochaine (cela laisse 2 semaines entre chaque rencontre).**
- 6) **Rentrée des feuilles d'arbitrage** : à **Mr Simonart Ludovic** Chemin Saint Barthelemy, 8– 7050 Erbaut. **Gsm** : 0493/82.76.77, **E-mail** : choucroute18@gmail.com

* Le club qui reçoit doit toujours donner la semaine de la quinzaine au **minimum 2 semaines à l'avance** à l'équipe qui doit se déplacer.

* L'équipe qui se déplace doit obligatoirement accepter la semaine de la rencontre si celle-ci est donnée dans la règle précédemment citée.

***Si une rencontre n'est pas jouée dans les délais, l'équipe fautive (non-respect des règles précitées) se verra sanctionné du score de forfait.**

Points attribués pour le classement de la division :

Idem que le championnat provincial c'est-à-dire : Victoire = 3 points
Nul (5 à 5) = 2 points
Défaite = 1 point
Forfait = 0 point

- La rencontre doit se jouer à l'heure prévue (donc aucun retard d'équipe ou de joueur n'est autorisé, ceci afin d'éviter une fin trop tardive de la rencontre)
- Le double :
Doit se jouer après le 5^{ème} match.
La composition de celui-ci doit être désignée avant le début de la 1^{ère} rencontre.
L'arbitre du double doit être un joueur de l'équipe qui joue à domicile.
- Le match entre les 2 équipes doit se jouer obligatoirement sur 2 tables.
- Les joueurs des clubs ne possédant pas d'équipe vétérans, ont le droit de participer à ce championnat. Pour cela il suffit que le club désirant recruter le joueur pour une équipe vétérans, le signale auprès du secrétariat provincial (**impérativement avant le début du championnat**). Le joueur pourra alors jouer le championnat vétérans dans un club différent du sien.
- Dorénavant, la composition des équipes de chaque division vétéran, sera faite en tenant compte du classement général de fin de saison. Il y aura donc des montants et des descendants comme dans le championnat traditionnel.

En accord avec les autres provinces, les équipes championnes pourront participer à l'Inter-Province Vétérans à la condition de pouvoir aligner uniquement des joueurs de minimum 40 ans, et ces rencontres se joueront sur base du règlement des divisions vétérans de Liège.

CALENDRIER VETERANS PROVINCIAL

Vétérans 1

S1 - 01/10/2022	S6 - 21/01/2023	S4 - 26/11/2022	S9 - 25/03/2023
Peronnes A	- BYE A	Peronnes A	- Le Roux A
Trazegnies B	- Le Roux A	Trazegnies A	- BYE A
Villersois A	- Trazegnies A	Villersois A	- Trazegnies B
S2 - 15/10/2022	S7 - 04/02/2023	S5 - 10/12/2022	S10 - 22/04/2023
BYE A	- Trazegnies B	Le Roux A	- Trazegnies A
Le Roux A	- Villersois A	Trazegnies B	- Peronnes A
Trazegnies A	- Peronnes A	BYE A	- Villersois A
S3 - 12/11/2022	S8 - 04/03/2023		
Peronnes A	- Villersois A		
Trazegnies B	- Trazegnies A		
BYE A	- Le Roux A		

Vétérans 2

S1 - 01/10/2022	S6 - 21/01/2023	S4 - 26/11/2022	S9 - 25/03/2023
Jumet A	- BYE A	Jumet A	- Le Roux B
Forchies A	- Le Roux B	Familia Luttre A	- BYE A
Marchienne A	- Familia Luttre A	Marchienne A	- Forchies A
S2 - 15/10/2022	S7 - 04/02/2023	S5 - 10/12/2022	S10 - 22/04/2023
BYE A	- Forchies A	Le Roux B	- Familia Luttre A
Le Roux B	- Marchienne A	Forchies A	- Jumet A
Familia Luttre A	- Jumet A	BYE A	- Marchienne A
S3 - 12/11/2022	S8 - 04/03/2023		
Jumet A	- Marchienne A		
Forchies A	- Familia Luttre A		
BYE A	- Le Roux B		

Comité Exécutif Provincial de LIEGE

PRESIDENT

CUVELIER Jean-Marie Av. du Chêne Madame, n° 14
04/371.39.69 0498/41.30.69 4121 NEUPRE
jeanmarie.cuvelier.be@gmail.com

VICE-PRESIDENTS

CHARLIER Jean Rue du 15 août, n° 187
04/263.09.12 4430 ANS

SECRETAIRE

DERESTEAU Olivier Chemin du vicinal, n° 4A
0496/43.35.47 4190 FERRIERES
olivierderesteauskynet.be

TRESORIERE

GROSJEAN Francis Rue des Crétales, n° 9
0488/95.44.91 4180 HAMOIR
francisgrosjean7@gmail.com

Compte bancaire : CRELAN F.R.O.T.T.B.F. Liège IBAN : BE32 8601 0181 3202 BIC : SPAABE22

MEMBRES

DENIS Guy	Rue Salèwe, n° 19	4102 OUGREE
	0495/49.71.27	ceffraie@hotmail.com
FIVET Eric	Rue des Vignerons, n°12	4400 FLEMALLE
	0486/51.73.27	aftt.secretariat@gmail.com
LEYS Benoît	Quai de Rome, n° 107	4000 LIEGE
	0498/53.14.96	leysbenoit@gmail.com
PAQUET Serge 04/337.26.15	Rue République Française, n° 7	4100 SERAING
	0475/51.33.64	paquet.s@skynet.be
DEQUINZE Aline	Rue de Flémalle-Grande, n° 23A	4400 FLEMALLE
	0496/31.66.40	aline.de15@hotmail.com

Communication des Résultats

Ils doivent être ENCODES pour le **DIMANCHE 12H Maximum** sur le site : www.frotbf.org

Personne contact en cas de problème :

DERESTEAU Olivier	Tél. : 086/40.90.28	GSM : 0496/43.35.47	olivierderesteauskynet.be
-------------------	---------------------	---------------------	--

ADDENDA LIEGE 2022-2023

Aux règlements Généraux et Sportifs de la F.R.O.T.T.B.F.

1 – Cotisation

- Affiliation du joueur : **25€**
- Affiliation d'une équipe en championnat : **8€**
- Affiliation d'une équipe en vétérans : **8€**
- Carnet de feuille de match : **7€**
- Abonnement au journal officiel : Mail : **5€**
- Inscription en tournoi ; Toutes les séries : **2,5€**

2 – Heures des rencontres

Toutes les rencontres de championnat doivent se dérouler aux dates et heures prévues au calendrier officiel. Le jour officiel de championnat est fixé au samedi à 19H, fixe pour les visités, 30 minutes sont accordées aux visiteurs.

Toute équipe jouissant d'une dérogation de jour et/ou d'heure devra être présente à son local à l'heure exacte stipulée ; en déplacement, elle devra respecter l'heure à 30 minutes près.

Est Déclarée perdante par forfait, l'équipe : **Voir règlement sportif F.R.O.T.T.B.F**

3 – Challenge de régularité

Le classement final sera établi en considérant le nombre de tournois organisés.

4 – Coupe

Le début des rencontre est fixé au samedi 19h, sauf dérogation.

Le tirage au sort exécuté par le Comité Provincial

Tout mach forfait sera sanctionné par l'amende provincial

5 – Remise de matchs

Voir règlement sportif F.R.O.T.T.B.F.

6 – Feuille d'arbitrage

Chaque erreur ou oubli entraîne une amende de 1,25€

Chaque feuilles de matchs non rentrée dans les délais (Pour le mercredi qui suite la rencontre de championnat), se verra sanctionné d'une amende administrative de **3€ par feuille et par semaine**.

7 – Championnat

La dernière Division est exclusivement réservée à des joueurs Non Classés (NC ; il est toutefois autorisé d'aligner 1 seul joueur ou joueuse d'un classement F2. (Dernière équipe) Et à l'exception des joueurs qui changeraient de classement à la mi saison.

Toute transgression à cette règle entraînera la perte de la rencontre pour l'équipe fautive.

La méconnaissance du classement exact d'un joueur ne peut être invoquée comme excuse.

CALENDRIER de LIEGE

DATES		LIEUX
Dim. 18/09/2022		
Dim. 25/09/2022	Tournoi Fédéral de Liège « Waremme »	WAREMME
Dim. 02/10/2022	Tournoi Provincial (A/B) « Alliance »	FLEMALLE
Dim. 09/10/2022	Tournoi Provincial (A/B) « Seraing »	SERAING
Dim. 16/10/2022		
Dim. 23/10/2022	Tournoi Provincial (A/B) « Loncin »	ALLEUR
Dim. 30/10/2022		
Dim. 06/11/2022	Tournoi Provincial (A/B) « Ferrières »	SERAING
Dim. 13/11/2022		
Dim. 20/11/2020		
Dim. 27/11/2022		
Dim. 04/12/2022		
Dim. 11/12/2022	Tournoi Provincial (A/B) « Avennes »	AVENNES
Dim. 18/12/2022		
Sam. 07/01/2023	Assemblée des secrétaires des Clubs	
Dim. 08/01/2023		
Dim. 15/01/2023		
Dim. 22/01/2023	Tournoi Provincial (A/B) « Melen »	SOU MAGNE
Dim. 29/01/2023		
Dim. 05/02/2023	Tournoi Provincial « TELEVIE » (A/B)	SERAING
Dim. 12/02/2023	Championnats Provinciaux Simples	FLEMALLE
Dim. 19/02/2023	Préparatoire Doubles	SERAING
Dim. 26/02/2023	Championnats Provinciaux Doubles	
Dim. 12/03/2023	Tournoi Provincial (A/B) « Waremme »	WAREMME
Dim. 23/04/2023	½ & Finales Coupes Provinciales	
Sam. 06/05/2023	Inter-Divisions Provinciales	3 CLUBS
Vend. 19/05/2023	Assemblée de fin de saison	
Fin Avril 2023	Tournoi International (Dates à confirmer)	Seloncourt

INSCRIPTIONS EN TOURNOIS

Les inscriptions doivent parvenir pour **le jeudi au plus tard à :**
Md. DEQUINZE Aline : Rue de Flémalle-Grande, 23A ~ 4400 Flémalle
0496/31.66.40

Adresse mail : frottbfliegetournoi@gmail.com

HORAIRE TOURNOIS

Tournoi Fédéraux & Série A : 12 Tables minimum

La série A open est ouverte aux joueurs classés C, B et A

La série Open Handicap est ouverte à tous

		Coût Inscription
		Fédéral
09h00	Séries d'âge (Min. – Cad. – Jun.)	2,50€
10h00	Série F	2,50€
11h15	Série NC	2,50€
12h30	Dames (NC => A) - Vétérans	2,50€
13h30	Série D - A open	2,50€
15h00	Série E – Série C	2,50€
16h00	Série A/B	2,50€
17h00	Open Handicap	2,50€

Tournoi « TELEVIE »

09h00	Séries d'âge (Min. – Cad. – Jun.)	2,50€
10h00	Série F	2,50€
11h15	NC	2,50€
12h30	Dames (NC => A) - Vétérans	2,50€
13h30	Série D - A open	2,50€
15h00	Série E – Série C	2,50€
16h00	Série A/B	2,50€
17h00	Open Handicap	2,50€

Tournoi Série C : 8 Tables Minimum

09h00	Séries d'âge	2,50€
10h00	Série F	2,50€
11h15	Séries NC	2,50€
12h30	Dames (NC => A) - Vétérans	2,50€
13h00	Série C open	2,50€
14h30	Série D	2,50€
15h30	Série E – Série C	2,50€
17h00	Open Handicap	2,50€

La série Open Handicap est ouverte à tous

La série C open est ouverte aux joueurs classés E, D et C

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 3 séries maximums

Série d'Age

Pré-Minimes	Moins de 10 ans au 01/07/2022
Minimes	Moins de 12 ans au 01/07/2022
Cadets	Moins de 15 ans au 01/07/2022
Juniors	Moins de 18 ans au 01/07/2022
Vétérans / Ainées	Plus de 40 ans au 01/07/2022

NOTE : Les horaires pourraient être modifiés en cours de saison pour être adaptés aux consignes COVID si cela s'avérait nécessaire

TOURNOIS saison 2022/2023

*** Horaire:** .(pourrait etre modifié pour s'adapter aux consignes covid si nécessaire)

*** Inscriptions:** . 3 séries (2 + série d'age)
. pour le jeudi soir au plus tard, aucun ajout ne sera passé ce délai!

*** Points d'handicap** en séries d'âge et vétérans (sauf championnats provinciaux et fédéraux).

*** Poules:** . NC et F: si le nombre d'inscrits par série est inférieur ou égal au nombre de tables X3
. Dames et séries d'âge: en fonction du nombre d'inscrits.

***Série A/B:** . Se jouera en 1 tableau (AB) ou 2 tableaux séparés (A et B) en fonction du nombre d'inscrits

* Le **PERDANT** ramène le papier au juge arbitre et retourne à la table pour arbitrer
. Un refus ou "oubli" d'arbitrage sera sanctionné de 2 semaines de suspension.



SECRETAIRES ET LOCAUX DES CLUBS PROVINCIALE LIEGEOISE

<u>ALLIANCE</u>			
Secrétaire	Mat. 143		
	FIVET Eric		0486/51.73.27
	Rue des Vignerons, 12 - 4400 – FLEMALLE		
Local	Ecole Communale J.M. Léonard - Rue des Ecoles – FLEMALLE		0489/29.28.55
	Entrée par la rue de Flémalle-Grande (Allée à côté du N° 446)		
<u>AVENNES</u>			
Secrétaire	Mat. 94		
	MOTTARD Francis	019/69.82.93	0476/99.23.40
	Rue de Lens Saint-Remy, 19 – 4260 - BRAIVES		
Local	Hall des Sports de FALLAIS - Rue de Dreye, 13 B – FALLAIS		
	Téléphone Local : seulement les jours de matches		
<u>AWAN-AYWAILLE</u>			
Secrétaire	Mat. 234		
	HAID Sonia		0498/24.71.42
	Rue sur les Haies, 2 - 4920 - AYWAILLE		
Local	Ecole communale d'Awan-Aywaille		
	AWAN – WACOSTET, 7 – 4920 - Awan-Aywaille		
<u>BELLAIRE</u>			
Secrétaire	Mat. 19		
	DETHIER Paul	04/362.79.64	0494/27.75.64
	Rue Louis, 4 - 4610 - BELLAIRE		
Local	Salle Com, Sport et Culture - Rue du Vieux Thier, 12 BELLAIRE		
	Derrière le Monument aux Morts	04/362.07.02	
<u>BOUNY</u>			
Secrétaire	Mat. 221		
	DAULNE Jacques		0485/69.42.22
	Rue Heid des Chênes, 21a – 4620 FLERON		
Local	Ecole Communale du Bouny - Rue de Bouny, 81 - ROMSEE		
<u>CHENEE</u>			
Secrétaire	Mat. 54		
	LECAILLON André		0483/07.51.93
	Avenue des Ormes, 9 - 4000 - LIEGE		
Local	Foyer Culturel - Rue de l'Eglise, 1 - CHENEE		
<u>COMBLAIN-LA-TOUR</u>			
Secrétaire	Mat. 12		
	DINON Jean-Luc		0477/59.55.38
	Rue de la Foret, 7 - 4100 - SERAING		
Local	Salle Talier - Place du Monument, 2 - COMBLAIN-LA-TOUR		
	1er étage		

<u>CRISNEE</u>	Mat. 151		
Secrétaire	LEMME Eric	019/67.83.08	0495/21.95.18
	Grand Route, 96 - 4367 - CRISNEE		
Local	Hall Omnisports IPES de Hesbaye		
	Rue Jean Stassart, 21 A – CRISNEE		
	Bâtiment dans le fond, derrière la piscine		
<u>DIME VILLERS</u>	Mat. 186		
Secrétaire	ALMER Thierry	0497/70.14.31	
	Rue de Bruxelles, 42 - 4340 - AWANS		
Local	Salle du Patronage - Rue Gustave Lemeer, 30	04/257.72.59	
	VILLERS-L'EVEQUE		
<u>DONCEEL</u>	Mat. 224		
Secrétaire	JIMENEZ Jordan	0497/05.54.77	
	Rue de Lahaut, 20 - 4347 - FEXHE LE Ht Clocher		
Local	Centre Sportif et Culturel "Templier" - Rue des Templiers, 83		
	HANEFFE-DONCEEL		
<u>DURBUY</u>	Mat. 223		
Secrétaire	BOURS Jérôme	0472/99.22.12	
	Rue de Barvaux, 65 – 6941 – BOMAL S/O		
Local	Salle de la Laiterie - Rue de la Laiterie, 5 - TOHOGNE		
<u>FAIRON</u>	Mat. 11		
Secrétaire	BEDEUR Kevin	0494/58.70.44	
	Rue François Begon, 19 - 4400 - FLEMALLE		
Local	Salle "Les Amis Réunis" - Rue J. Wauters - FAIRON		
<u>FERRIERES</u>	Mat. 16		
Secrétaire	WERIHAY Philippe	086/38.00.18	0496/73.25.65
	Fonds de Pierreux, 4 - 4181 - FILOT		
Local 1	Salle La Renaissance - Rue de Lognoul, 8 A - FERRIERES		
	Equipes A, B, C, E, G, H, I - Vétérans A, C		
Local 2	Ecole communale – Rue de Lognoul, 8 A		
	Equipes D, F - Vétérans B		
<u>GRACE</u>	Mat. 20		
Secrétaire	PALMIERI Alain	04/246.26.80	0499/35.94.57
	Rue J. Heusdens, 30 - 4460 - GRACE HOLLOGNE		
Local	Ecole Communale Centre		
	Rue Joseph Heusdens, 24 - 4460 - GRACE-HOLLOGNE		
<u>LA GLEIZE</u>	Mat. 168		
Secrétaire	RAMOIS Pédro	080/78.55.93	0497/54.36.24
	Andrimont, 19 – 4987 – LA GLEIZE		
Local	Salle Echo des Campagnes		
	Rue de l'Eglise, 17 – LA GLEIZE		

<u>LINCE</u>	Mat. 80		
Secrétaire	MAILLEUR Jean-Claude	04/382.26.48	0497/85.21.34
Local	Rue d'Ogné, 19 – 4140 - SPRIMONT Salle Polyvalente Ecole Communale Rue de l'Enseignement, 5 - LINCE		
<u>LONCIN</u>	Mat. 191		
Secrétaire	LEYS Benoit	0498/53.14.96	
Local	Quai de Rome, 107 – 4000 - LIEGE Hall des Sports Rue des Charrons - LONCIN		
<u>MELEN</u>	Mat. 40		
Secrétaire	PIRON Alain	04/377.28.93	0499/46.05.91
Local	Rue haute, 158 – 4630 - MELEN Hall des Sports de Micheroux Rue sur Le Keyeux, 2 – SOUMAGNE Chaussures à semelles claires OBLIGATOIRES		
<u>MOMALLE</u>	Mat. 114		
Secrétaire	DORVAL David	0495/63.44.22	
Local	Rue Michel Heine, 7 – 4350 - MOMALLE Salle Marcel Hicter Place Marcel Hicter – 4350 - MOMALLE		
<u>MONS</u>	Mat. 3		
Secrétaire	CHARLIER Fabrice	0495/27.67.55	
Local	Rue Edouard Remouchamps, 54 - 4460 - GRACE-HOLLOGNE Gymnase Communal de l'école d'Ivoz		
<u>NANDRIN</u>	Mat. 129		
Secrétaire	PRESSIA Alain	0494/12.62.85	
Local	Avenue du Fort, 258 - 4400 - FLEMALLE Salle « Espace des Templiers » Rue Joseph, 4 – 4550- VILLERS-LE-TEMPLE		
<u>NONCEVEUX</u>	Mat. 149		
Secrétaire	ADAN André	0475/43.27.57	
Local	Rue Lombry, 17B – 4920 - AYWAILLE Salle « La Renaissance 2.0 » Rue de l'Ecole, 9 – 4920 - NONCEVEUX		
<u>PETIT CIPLET</u>	Mat. 229		
Secrétaire	DEVOS Véronique	0494/16.61.77	
Local	Ruelle Wérihet, 4 - 4260 – VILLE EN HESBAYE Ecole de Ciplet Rue des Ecoles, 7 – 4260 - CIPLET		

<u>RAMIOUL</u>	Mat. 131		
Secrétaire	EVEN Nadine	0497/16.55.03	
Local	Rue Max Buset, 9 - 4400 - FLEMALLE Ecole Communale de Ramet Chaussée de Ramioul, 8 - FLEMALLE (Ramet) Chaussures à Semelles claires OBLIGATOIRES		
<u>ROLOUX</u>	Mat. 213		
Secrétaire	TIHON Nicolas	0494/48.37.60	
Local	Rue de l'Eglise, 47 – 4357 - DONCEEL Salle Cercle Joseph Oger Rue de l'Eglise, 30 – ROLOUX (4347 - Fexhe le Haut Clocher)	04/250.36.08	
<u>SERAING</u>	Mat. 153		
Secrétaire	PAQUET Serge	04/337.26.15	0475/51.33.64
Local	Rue République Française, 7 - 4100 - SERAING Ecoles des Biens Communaux Rue du Collège, 10 - SERAING		
<u>SURLEMEZ</u>	Mat. 201		
Secrétaire	MASSON Guy	085/35.97.22	0474/97.64.09
Local	Place Zénobe Gramme, 6 Bte 1 - 4500 - HUY Complexe Sportif de Modave Tige de Hestreux - VIERSET		
<u>TCHANTCHES</u>	Mat. 233		
Secrétaire	SWARTENBROUCKX Serge	0498/53.85.00	
Local	De la Metairie, 1 boite 3 – 4032 - CHENEE Ecole Saint Albert Rue du Centenaire, 71 - CHENEE		
<u>TILLEUR</u>	Mat. 37		
Secrétaire	RIZZO Pietro	04/225.08.80	0471/30.03.03
Local	Rue Likenne, 35 - 4420 - SAINT-NICOLAS Ecole Communale Quai du Halage, 52 - TILLEUR		
<u>VAL PIERRY'S</u>	Mat. 37		
Secrétaire	LEHOUCQ Stéphane	0479/81.06.92	
Local	Place Saint-Jacques, 24 bt 12 - 4000 - LIEGE Val Pierrys - Place des Etangs, 4 - VIEN (Anthisnes)		
<u>VAUX</u>	Mat. 63		
Secrétaire	CATHENIS Paul	04/263.61.54	0496/30.80.26
Local	Rue Joseph Servais, 61 B - 4430 - ANS Espace sport de Fléron Avenue de l'Espace sport, 4 – 4620 FLERON		

WAREMME

Secrétaire	Mat. 79	JASSELETTE Fabien	04/222.94.55	0485/02.14.11
		Rue Principale, 128 - 4347 – FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER		
Local		Hall Omnisports		
		Rue des Prés, 43 – WAREMME	019/32.37.49	

XHORIS

Secrétaire	Mat. 9	LIZEN Christel	04/369.26.25	0473/53.42.56
		Rue du Chantoir, 7 - 4190 - XHORIS		
Local		Centre Sportif "RelaXhoris"		
		Rue de l'Eglise, 2 - XHORIS		
		Parking Fermé à 22 H.00		



	Club	Contact	Adresse
1	ALLIANCE	Secrétaire FIVET Eric	aftt.secretariat@gmail.com
2	AVENNES	Secrétaire CAMBRON Jean	jeancambron@gmail.com
3	AWAN-AYWAILLE	Secrétaire HAID Sonia	info@awan-decoration.be
4	BELLAIRE	Joueuse PRIJOT Gisèle	gigietjp@skynet.be
5	BOUNY	Secrétaire DAULNE Jacques	Jacques.daulne@gmail.com
6	CHENEE	Secrétaire LECAILLON André	andrelecaillon@yahoo.fr
7	COMBLAIN-TOUR	Secrétaire DINON Jean-Luc	jeanlucdinon@gmail.com
		Président PHILIPPE André	ppccomblain@gmail.com
8	CRISNEE	Secrétaire LEMME Eric	lemme-feron@hotmail.be
9	DIME VILLERS	Secrétaire ALMER Thierry	thierry.almer@gmail.com
10	DONCEEL	Secrétaire JIMENEZ Pedro	Jimenez4347@gmail.com
11	DURBUY	secrétaire BOURS Jérôme	jeromebours@hotmail.com
12	FAIRON	Secrétaire NUYTS Remi	Remi.nuyts@gmail.com
13	FERRIERES	Secrétaire WERIHAY Philippe	philwerihay@skynet.be
14	GRACE	Secrétaire PALMIERI Alain	alain_palmieri@hotmail.com
15	LA GLEIZE	Secrétaire RAMOS Pedro	ramosblaise@hotmail.com
16	LINCE	Secrétaire MAILLEUR Jean-Claude	jma.b.k.m.55@gmail.com
17	LONCIN	Secrétaire LEYS Benoît	leysbenoit@gmail.com
		Trésorier DELMOTTE Freddy	alfred.delmotte@teledisnet.be
18	MELEN	Secrétaire PIRON Alain	ttcmelen@gmail.com
19	MOMALLE	Secrétaire DOVAL David	daviddorval3@gmail.com
20	MONS	Secrétaire CHARLIER Fabrice	fabrice.charlier@ulg.ac.be
21	NANDRIN	Secrétaire PRESSIA Alain	alain.gloster13@gmail.com
22	NONCEVEUX	Secrétaire ADAM André	dobedemon149@gmail.com
23	RAMIOUL	secrétaire EVENE Nadine	nadine.even@outlook.com
24	ROLOUX	Secrétaire JACQUEMIN Loïc	ttcroloux@gmail.com
25	SERAING TT	Secrétaire PAQUET Serge	paquet.s@skynet.be
26	SURLEMEZ	Secrétaire MASSON Guy	mgsurlemez2@gmail.com
27	TCHANTCHES	Secrétaire SWARTENBROUCKX Serge	serge.swartenbrouckx@cebeo.be
28	TILLEUR	Secrétaire RIZZO Pietro	pietro.rizzo@skynet.be
29	VAL PIERRYS	Secrétaire LEHOUCQ Stéphane	pingvalpierrys@gmail.com
30	VAUX	Secrétaire CATHENIS Paul	cathenispaul@gmail.com
31	WAREMME	Secrétaire JASSELETTE Fabien	secretaire@uwtt.be
32	XHORIS	Secrétaire LIZEN Christel	lizenchristel@gmail.com

Fédération Royal Ouvrière de Tennis de Table
Belge Francophone



DEROGATIONS PROVINCIALE LIEGEOISE - 1

1	ALLIANCE	A - B - C - D	Vendredi	20 H.00
2	AVENNES	Toutes Equipes	Samedi	20 H.00
3	AWAN - AYWAILLE	A - B - C - D	Vendredi	20 H.00
4	BELLAIRE	C	Vendredi	20 H.00
5	BOUNY	A - C	Vendredi	20 H.00
		B - D	Samedi	20 H.00
6	CHENEE	A	Samedi	19 H 30
		B	Vendredi	20 H 00
7	COMBLAIN-TOUR	A - E	Samedi	19 H.30
		B - C - D	Vendredi	20 H.00
8	CRISNEE	Toutes Equipes	Vendredi	20 H.00
9	DIME VILLERS	Toutes Equipes	Vendredi	20 H.00
10	DONCEEL	Toutes Equipes	Vendredi	20 H.00
11	DURBUY	Toutes Equipes	Vendredi	20 H.00
12	FAIRON	Toutes Equipes	Vendredi	20 H.00
13	FERRIERES	D - E - G	Vendredi	20 H.00
		J - K	Samedi	13 H 00
		H - I	Samedi	16 H.00
		C - F	Samedi	19H.30
14	GRACE	A	Samedi	20 H.00
15	LA GLEIZE	B	Samedi	18 H.00
		C	Samedi	14 H.00
		D	Samedi	10 H.00

16	LINCE	Toutes Equipes	Vendredi	19 H.30
17	LONCIN	Toutes Equipes	Samedi	19 H.30
18	MELEN	C - D	-	-
19	MOMALLE	Toutes Equipes	Vendredi	19 H.30
20	MONS	C	Vendredi	20 H.00
21	NANDRIN	A	Vendredi	20 H.00
22	NONCEVEUX	A - B - C	Vendredi	20 H.00
		D - E	Samedi	10 H.00
23	PETIT CIPLET	A - B	Samedi	20 H.00
		C - D	Vendredi	20 H.00
		E	Samedi	16 H.00
24	RAMIOUL	A	-	-
25	ROLOUX	D	Vendredi	20 H.00
		C	Samedi	20 H.00
		E - F	Samedi	16 H.00
		G - H	Samedi	10 H.00
26	SERAING TT	B - C - E	Vendredi	20 H.00
		D - F - G - H - I	Samedi	17 H.00
27	TCHANTCHES	B	Vendredi	20 H.00
28	TILLEUR	A	Vendredi	20 H.00
29	VAL PIERRYS	Toutes Equipes	Samedi	20 H.00
30	VAUX	Toutes Equipes	-	-
31	WAREMME	Toutes Equipes	-	-
32	XHORIS	A	Vendredi	20 H.00

Sans dérogation de jour et/ou d'heure = Samedi 19 H.00

DIVISION PROVINCIALE I

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
VAL PIERRY'S A	- SERAING B	MOMALLE B	ROLOUX C		
XHORIS A	- NANDRIN A	NANDRIN A	COMBLAIN TOUR A		
FERRIERES C	- ROLOUX C	XHORIS A	VAUX B		
CRISNEE B	- COMBLAIN TOUR A	ALLIANCE A	VAL PIERRY'S A		
AWAN-AYWAILLE B	- VAUX B	FERRIERES C	AWAN-AYWAILLE B		
ALLIANCE A	- MOMALLE B	CRISNEE B	SERAING B		
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
VAUX B	VAL PIERRY'S A	SERAING B	MOMALLE B		
NANDRIN A	ALLIANCE A	ROLOUX C	NANDRIN A		
MOMALLE B	FERRIERES C	COMBLAIN TOUR A	XHORIS A		
ROLOUX C	CRISNEE B	VAUX B	ALLIANCE A		
COMBLAIN TOUR A	AWAN-AYWAILLE B	VAL PIERRY'S A	FERRIERES C		
SERAING B	XHORIS A	AWAN-AYWAILLE B	CRISNEE B		
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
VAL PIERRY'S A	COMBLAIN TOUR A	AWAN-AYWAILLE B	SERAING B		
FERRIERES C	NANDRIN A	NANDRIN A	MOMALLE B		
SERAING B	VAUX B	XHORIS A	ROLOUX C		
CRISNEE B	MOMALLE B	ALLIANCE A	COMBLAIN TOUR A		
AWAN-AYWAILLE B	ROLOUX C	FERRIERES C	VAUX B		
ALLIANCE A	XHORIS A	CRISNEE B	VAL PIERRY'S A		
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
COMBLAIN TOUR A	VAUX B	VAL PIERRY'S A	AWAN-AYWAILLE B		
NANDRIN A	CRISNEE B	SERAING B	NANDRIN A		
ALLIANCE A	SERAING B	MOMALLE B	XHORIS A		
MOMALLE B	AWAN-AYWAILLE B	ROLOUX C	ALLIANCE A		
ROLOUX C	VAL PIERRY'S A	COMBLAIN TOUR A	FERRIERES C		
XHORIS A	FERRIERES C	VAUX B	CRISNEE B		
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING B	COMBLAIN TOUR A				
AWAN-AYWAILLE B	NANDRIN A				
FERRIERES C	ALLIANCE A				
VAL PIERRY'S A	MOMALLE B				
VAUX B	ROLOUX C				
CRISNEE B	XHORIS A				
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
ROLOUX C	COMBLAIN TOUR A				
NANDRIN A	VAL PIERRY'S A				
ALLIANCE A	CRISNEE B				
FERRIERES C	SERAING B				
MOMALLE B	VAUX B				
XHORIS A	AWAN-AYWAILLE B				
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING B	ROLOUX C				
VAUX B	NANDRIN A				
VAL PIERRY'S A	XHORIS A				
AWAN-AYWAILLE B	ALLIANCE A				
CRISNEE B	FERRIERES C				
COMBLAIN TOUR A	MOMALLE B				

DIVISION PROVINCIALE II-A

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
AVENNES B	- SERAING C	BELLAIRE B	CHENEE A		
ROLUX D	- WAREMME A	WAREMME A	DIME VILLERS A		
BYE A	- CHENEE A	ROLUX D	VAUX C		
BOUNY A	- DIME VILLERS A	PETIT CIPLET A	AVENNES B		
DONCEEL A	- VAUX C	BYE A	DONCEEL A		
PETIT CIPLET A	- BELLAIRE B	BOUNY A	SERAING C		
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
VAUX C	AVENNES B	SERAING C	BELLAIRE B		
WAREMME A	PETIT CIPLET A	CHENEE A	WAREMME A		
BELLAIRE B	BYE A	DIME VILLERS A	ROLUX D		
CHENEE A	BOUNY A	VAUX C	PETIT CIPLET A		
DIME VILLERS A	DONCEEL A	AVENNES B	BYE A		
SERAING C	ROLUX D	DONCEEL A	BOUNY A		
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
AVENNES B	DIME VILLERS A	DONCEEL A	SERAING C		
BYE A	WAREMME A	WAREMME A	BELLAIRE B		
SERAING C	VAUX C	ROLUX D	CHENEE A		
BOUNY A	BELLAIRE B	PETIT CIPLET A	DIME VILLERS A		
DONCEEL A	CHENEE A	BYE A	VAUX C		
PETIT CIPLET A	ROLUX D	BOUNY A	AVENNES B		
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
DIME VILLERS A	VAUX C	AVENNES B	DONCEEL A		
WAREMME A	BOUNY A	SERAING C	WAREMME A		
PETIT CIPLET A	SERAING C	BELLAIRE B	ROLUX D		
BELLAIRE B	DONCEEL A	CHENEE A	PETIT CIPLET A		
CHENEE A	AVENNES B	DIME VILLERS A	BYE A		
ROLUX D	BYE A	VAUX C	BOUNY A		
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING C	DIME VILLERS A				
DONCEEL A	WAREMME A				
BYE A	PETIT CIPLET A				
AVENNES B	BELLAIRE B				
VAUX C	CHENEE A				
BOUNY A	ROLUX D				
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
CHENEE A	DIME VILLERS A				
WAREMME A	AVENNES B				
PETIT CIPLET A	BOUNY A				
BYE A	SERAING C				
BELLAIRE B	VAUX C				
ROLUX D	DONCEEL A				
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING C	CHENEE A				
VAUX C	WAREMME A				
AVENNES B	ROLUX D				
DONCEEL A	PETIT CIPLET A				
BOUNY A	BYE A				
DIME VILLERS A	BELLAIRE B				

DIVISION PROVINCIALE II-B

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
AVENNES C TILLEUR A COMBLAIN TOUR B TCHANTCHES B DURBUY A ALLIANCE B	- SERAING D - WAREMME B - FERRIERES D - LA GLEIZE B - VAUX D - LONCIN C	LONCIN C WAREMME B TILLEUR A ALLIANCE B COMBLAIN TOUR B TCHANTCHES B	FERRIERES D LA GLEIZE B VAUX D AVENNES C DURBUY A SERAING D		
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
VAUX D WAREMME B LONCIN C FERRIERES D LA GLEIZE B SERAING D	AVENNES C ALLIANCE B COMBLAIN TOUR B TCHANTCHES B DURBUY A TILLEUR A	SERAING D FERRIERES D LA GLEIZE B VAUX D AVENNES C DURBUY A	LONCIN C WAREMME B TILLEUR A ALLIANCE B COMBLAIN TOUR B TCHANTCHES B		
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
AVENNES C COMBLAIN TOUR B SERAING D TCHANTCHES B DURBUY A ALLIANCE B	LA GLEIZE B WAREMME B VAUX D LONCIN C FERRIERES D TILLEUR A	DURBUY A WAREMME B TILLEUR A ALLIANCE B COMBLAIN TOUR B TCHANTCHES B	SERAING D LONCIN C FERRIERES D LA GLEIZE B VAUX D AVENNES C		
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
LA GLEIZE B WAREMME B ALLIANCE B LONCIN C FERRIERES D TILLEUR A	VAUX D TCHANTCHES B SERAING D DURBUY A AVENNES C COMBLAIN TOUR B	AVENNES C SERAING D LONCIN C FERRIERES D LA GLEIZE B VAUX D	DURBUY A WAREMME B TILLEUR A ALLIANCE B COMBLAIN TOUR B TCHANTCHES B		
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING D DURBUY A COMBLAIN TOUR B AVENNES C VAUX D TCHANTCHES B	LA GLEIZE B WAREMME B ALLIANCE B LONCIN C FERRIERES D TILLEUR A				
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
FERRIERES D WAREMME B ALLIANCE B COMBLAIN TOUR B LONCIN C TILLEUR A	LA GLEIZE B AVENNES C TCHANTCHES B SERAING D VAUX D DURBUY A				
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING D VAUX D AVENNES C DURBUY A TCHANTCHES B LA GLEIZE B	FERRIERES D WAREMME B TILLEUR A ALLIANCE B COMBLAIN TOUR B LONCIN C				

DIVISION PROVINCIALE III

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
VAL PIERRY'S B	- SERAING E	MOMALLE C	NONCEVEUX A		
CRISNEE C	- WAREMME C	WAREMME C	FAIRON B		
FERRIERES E	- NONCEVEUX A	CRISNEE C	VAUX E		
BOUNY B	- FAIRON B	PETIT CIPLET B	VAL PIERRY'S B		
GRACE A	- VAUX E	FERRIERES E	GRACE A		
PETIT CIPLET B	- MOMALLE C	BOUNY B	SERAING E		
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
VAUX E	VAL PIERRY'S B	SERAING E	MOMALLE C		
WAREMME C	PETIT CIPLET B	NONCEVEUX A	WAREMME C		
MOMALLE C	FERRIERES E	FAIRON B	CRISNEE C		
NONCEVEUX A	BOUNY B	VAUX E	PETIT CIPLET B		
FAIRON B	GRACE A	VAL PIERRY'S B	FERRIERES E		
SERAING E	CRISNEE C	GRACE A	BOUNY B		
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
VAL PIERRY'S B	FAIRON B	GRACE A	SERAING E		
FERRIERES E	WAREMME C	WAREMME C	MOMALLE C		
SERAING E	VAUX E	CRISNEE C	NONCEVEUX A		
BOUNY B	MOMALLE C	PETIT CIPLET B	FAIRON B		
GRACE A	NONCEVEUX A	FERRIERES E	VAUX E		
PETIT CIPLET B	CRISNEE C	BOUNY B	VAL PIERRY'S B		
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
FAIRON B	VAUX E	VAL PIERRY'S B	GRACE A		
WAREMME C	BOUNY B	SERAING E	WAREMME C		
PETIT CIPLET B	SERAING E	MOMALLE C	CRISNEE C		
MOMALLE C	GRACE A	NONCEVEUX A	PETIT CIPLET B		
NONCEVEUX A	VAL PIERRY'S B	FAIRON B	FERRIERES E		
CRISNEE C	FERRIERES E	VAUX E	BOUNY B		
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING E	FAIRON B				
GRACE A	WAREMME C				
FERRIERES E	PETIT CIPLET B				
VAL PIERRY'S B	MOMALLE C				
VAUX E	NONCEVEUX A				
BOUNY B	CRISNEE C				
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
NONCEVEUX A	FAIRON B				
WAREMME C	VAL PIERRY'S B				
PETIT CIPLET B	BOUNY B				
FERRIERES E	SERAING E				
MOMALLE C	VAUX E				
CRISNEE C	GRACE A				
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING E	NONCEVEUX A				
VAUX E	WAREMME C				
VAL PIERRY'S B	CRISNEE C				
GRACE A	PETIT CIPLET B				
BOUNY B	FERRIERES E				
FAIRON B	MOMALLE C				

DIVISION PROVINCIALE IV

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
AVENNES D	-	ROLOUX E	BYE A		LINCE B
FERRIERES F	-	WAREMME D	WAREMME D		LA GLEIZE C
COMBLAIN TOUR C	-	LINCE B	FERRIERES F		VAUX F
MELEN C	-	LA GLEIZE C	RAMIOUL A		AVENNES D
DONCEEL B	-	VAUX F	COMBLAIN TOUR C		DONCEEL B
RAMIOUL A	-	BYE A	MELEN C		ROLOUX E
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
VAUX F		AVENNES D	ROLOUX E		BYE A
WAREMME D		RAMIOUL A	LINCE B		WAREMME D
BYE A		COMBLAIN TOUR C	LA GLEIZE C		FERRIERES F
LINCE B		MELEN C	VAUX F		RAMIOUL A
LA GLEIZE C		DONCEEL B	AVENNES D		COMBLAIN TOUR C
ROLOUX E		FERRIERES F	DONCEEL B		MELEN C
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
AVENNES D		LA GLEIZE C	DONCEEL B		ROLOUX E
COMBLAIN TOUR C		WAREMME D	WAREMME D		BYE A
ROLOUX E		VAUX F	FERRIERES F		LINCE B
MELEN C		BYE A	RAMIOUL A		LA GLEIZE C
DONCEEL B		LINCE B	COMBLAIN TOUR C		VAUX F
RAMIOUL A		FERRIERES F	MELEN C		AVENNES D
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
LA GLEIZE C		VAUX F	AVENNES D		DONCEEL B
WAREMME D		MELEN C	ROLOUX E		WAREMME D
RAMIOUL A		ROLOUX E	BYE A		FERRIERES F
BYE A		DONCEEL B	LINCE B		RAMIOUL A
LINCE B		AVENNES D	LA GLEIZE C		COMBLAIN TOUR C
FERRIERES F		COMBLAIN TOUR C	VAUX F		MELEN C
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
ROLOUX E		LA GLEIZE C			
DONCEEL B		WAREMME D			
COMBLAIN TOUR C		RAMIOUL A			
AVENNES D		BYE A			
VAUX F		LINCE B			
MELEN C		FERRIERES F			
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
LINCE B		LA GLEIZE C			
WAREMME D		AVENNES D			
RAMIOUL A		MELEN C			
COMBLAIN TOUR C		ROLOUX E			
BYE A		VAUX F			
FERRIERES F		DONCEEL B			
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
ROLOUX E		LINCE B			
VAUX F		WAREMME D			
AVENNES D		FERRIERES F			
DONCEEL B		RAMIOUL A			
MELEN C		COMBLAIN TOUR C			
LA GLEIZE C		BYE A			

DIVISION PROVINCIALE V-A

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
AVENNES E	-	SERAING F	LONCIN D		BYE B
ROLOUX F	-	WAREMME E	WAREMME E		BYE A
DIME VILLERS B	-	BYE B	ROLOUX F		ALLIANCE C
BOUNY C	-	BYE A	PETIT CIPLET C		AVENNES E
DONCEEL C	-	ALLIANCE C	DIME VILLERS B		DONCEEL C
PETIT CIPLET C	-	LONCIN D	BOUNY C		SERAING F
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
ALLIANCE C		AVENNES E	SERAING F		LONCIN D
WAREMME E		PETIT CIPLET C	BYE B		WAREMME E
LONCIN D		DIME VILLERS B	BYE A		ROLOUX F
BYE B		BOUNY C	ALLIANCE C		PETIT CIPLET C
BYE A		DONCEEL C	AVENNES E		DIME VILLERS B
SERAING F		ROLOUX F	DONCEEL C		BOUNY C
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
AVENNES E		BYE A	DONCEEL C		SERAING F
DIME VILLERS B		WAREMME E	WAREMME E		LONCIN D
SERAING F		ALLIANCE C	ROLOUX F		BYE B
BOUNY C		LONCIN D	PETIT CIPLET C		BYE A
DONCEEL C		BYE B	DIME VILLERS B		ALLIANCE C
PETIT CIPLET C		ROLOUX F	BOUNY C		AVENNES E
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
BYE A		ALLIANCE C	AVENNES E		DONCEEL C
WAREMME E		BOUNY C	SERAING F		WAREMME E
PETIT CIPLET C		SERAING F	LONCIN D		ROLOUX F
LONCIN D		DONCEEL C	BYE B		PETIT CIPLET C
BYE B		AVENNES E	BYE A		DIME VILLERS B
ROLOUX F		DIME VILLERS B	ALLIANCE C		BOUNY C
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING F		BYE A			
DONCEEL C		WAREMME E			
DIME VILLERS B		PETIT CIPLET C			
AVENNES E		LONCIN D			
ALLIANCE C		BYE B			
BOUNY C		ROLOUX F			
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
BYE B		BYE A			
WAREMME E		AVENNES E			
PETIT CIPLET C		BOUNY C			
DIME VILLERS B		SERAING F			
LONCIN D		ALLIANCE C			
ROLOUX F		DONCEEL C			
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING F		BYE B			
ALLIANCE C		WAREMME E			
AVENNES E		ROLOUX F			
DONCEEL C		PETIT CIPLET C			
BOUNY C		DIME VILLERS B			
BYE A		LONCIN D			

DIVISION PROVINCIALE V-B

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
BYE B	-	SERAING G	LONCIN F		LONCIN E
BYE A	-	WAREMME F	WAREMME F		FERRIERES G
COMBLAIN TOUR D	-	LONCIN E	BYE A		FAIRON C
NONCEVEUX B	-	FERRIERES G	AWAN-AYWAILLE C		BYE B
DURBUY B	-	FAIRON C	COMBLAIN TOUR D		DURBUY B
AWAN-AYWAILLE C	-	LONCIN F	NONCEVEUX B		SERAING G
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
FAIRON C	BYE B	SERAING G	LONCIN F		
WAREMME F	AWAN-AYWAILLE C	LONCIN E	WAREMME F		
LONCIN F	COMBLAIN TOUR D	FERRIERES G	BYE A		
LONCIN E	NONCEVEUX B	FAIRON C	AWAN-AYWAILLE C		
FERRIERES G	DURBUY B	BYE B	COMBLAIN TOUR D		
SERAING G	BYE A	DURBUY B	NONCEVEUX B		
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
BYE B	FERRIERES G	DURBUY B	SERAING G		
COMBLAIN TOUR D	WAREMME F	WAREMME F	LONCIN F		
SERAING G	FAIRON C	BYE A	LONCIN E		
NONCEVEUX B	LONCIN F	AWAN-AYWAILLE C	FERRIERES G		
DURBUY B	LONCIN E	COMBLAIN TOUR D	FAIRON C		
AWAN-AYWAILLE C	BYE A	NONCEVEUX B	BYE B		
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
FERRIERES G	FAIRON C	BYE B	DURBUY B		
WAREMME F	NONCEVEUX B	SERAING G	WAREMME F		
AWAN-AYWAILLE C	SERAING G	LONCIN F	BYE A		
LONCIN F	DURBUY B	LONCIN E	AWAN-AYWAILLE C		
LONCIN E	BYE B	FERRIERES G	COMBLAIN TOUR D		
BYE A	COMBLAIN TOUR D	FAIRON C	NONCEVEUX B		
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING G	FERRIERES G				
DURBUY B	WAREMME F				
COMBLAIN TOUR D	AWAN-AYWAILLE C				
BYE B	LONCIN F				
FAIRON C	LONCIN E				
NONCEVEUX B	BYE A				
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
LONCIN E	FERRIERES G				
WAREMME F	BYE B				
AWAN-AYWAILLE C	NONCEVEUX B				
COMBLAIN TOUR D	SERAING G				
LONCIN F	FAIRON C				
BYE A	DURBUY B				
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING G	LONCIN E				
FAIRON C	WAREMME F				
BYE B	BYE A				
DURBUY B	AWAN-AYWAILLE C				
NONCEVEUX B	COMBLAIN TOUR D				
FERRIERES G	LONCIN F				

DIVISION PROVINCIALE VI-A

17-09-2022	S01	S 12	14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19	18-03-2023
MOMALLE E	-	CRISNEE D		LONCIN G		ROLOUX G	
WAREMME H	-	WAREMME G		WAREMME G		CHENEE B	
DIME VILLERS C	-	ROLOUX G		WAREMME H		ALLIANCE D	
MELEN D	-	CHENEE B		PETIT CIPLET D		MOMALLE E	
MOMALLE D	-	ALLIANCE D		DIME VILLERS C		MOMALLE D	
PETIT CIPLET D	-	LONCIN G		MELEN D		CRISNEE D	
24-09-2022	S02	S 13	21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20	25-03-2023
ALLIANCE D		MOMALLE E		CRISNEE D		LONCIN G	
WAREMME G		PETIT CIPLET D		ROLOUX G		WAREMME G	
LONCIN G		DIME VILLERS C		CHENEE B		WAREMME H	
ROLOUX G		MELEN D		ALLIANCE D		PETIT CIPLET D	
CHENEE B		MOMALLE D		MOMALLE E		DIME VILLERS C	
CRISNEE D		WAREMME H		MOMALLE D		MELEN D	
01-10-2022	S03	S 14	28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21	15-04-2023
MOMALLE E		CHENEE B		MOMALLE D		CRISNEE D	
DIME VILLERS C		WAREMME G		WAREMME G		LONCIN G	
CRISNEE D		ALLIANCE D		WAREMME H		ROLOUX G	
MELEN D		LONCIN G		PETIT CIPLET D		CHENEE B	
MOMALLE D		ROLOUX G		DIME VILLERS C		ALLIANCE D	
PETIT CIPLET D		WAREMME H		MELEN D		MOMALLE E	
09-10-2022	S04	S 15	04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22	22-04-2023
CHENEE B		ALLIANCE D		MOMALLE E		MOMALLE D	
WAREMME G		MELEN D		CRISNEE D		WAREMME G	
PETIT CIPLET D		CRISNEE D		LONCIN G		WAREMME H	
LONCIN G		MOMALLE D		ROLOUX G		PETIT CIPLET D	
ROLOUX G		MOMALLE E		CHENEE B		DIME VILLERS C	
WAREMME H		DIME VILLERS C		ALLIANCE D		MELEN D	
15-10-2022	S05	S 16	11-02-2022				
CRISNEE D		CHENEE B					
MOMALLE D		WAREMME G					
DIME VILLERS C		PETIT CIPLET D					
MOMALLE E		LONCIN G					
ALLIANCE D		ROLOUX G					
MELEN D		WAREMME H					
22-10-2022	S06	S 17	18-02-2023				
ROLOUX G		CHENEE B					
WAREMME G		MOMALLE E					
PETIT CIPLET D		MELEN D					
DIME VILLERS C		CRISNEE D					
LONCIN G		ALLIANCE D					
WAREMME H		MOMALLE D					
12-11-2022	S07	S 18	11-03-2023				
CRISNEE D		ROLOUX G					
ALLIANCE D		WAREMME G					
MOMALLE E		WAREMME H					
MOMALLE D		PETIT CIPLET D					
MELEN D		DIME VILLERS C					
CHENEE B		LONCIN G					

DIVISION PROVINCIALE VI-B

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
FERRIERES I BYE A LA GLEIZE D NONCEVEUX C DURBUY C FAIRON D	- SERAING H - FERRIERS H - BYE B - COMBLAIN TOUR E - VAUX G - AWAN-AYWAILLE D	AWAN-AYWAILLE D FERRIERS H BYE A FAIRON D LA GLEIZE D NONCEVEUX C	BYE B COMBLAIN TOUR E VAUX G FERRIERES I DURBUY C SERAING H		
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
VAUX G FERRIERS H AWAN-AYWAILLE D BYE B COMBLAIN TOUR E SERAING H	FERRIERES I FAIRON D LA GLEIZE D NONCEVEUX C DURBUY C BYE A	SERAING H BYE B COMBLAIN TOUR E VAUX G FERRIERES I DURBUY C	AWAN-AYWAILLE D FERRIERS H BYE A FAIRON D LA GLEIZE D NONCEVEUX C		
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
FERRIERES I LA GLEIZE D SERAING H NONCEVEUX C DURBUY C FAIRON D	COMBLAIN TOUR E FERRIERS H VAUX G AWAN-AYWAILLE D BYE B BYE A	DURBUY C FERRIERS H BYE A FAIRON D LA GLEIZE D NONCEVEUX C	SERAING H AWAN-AYWAILLE D BYE B COMBLAIN TOUR E VAUX G FERRIERES I		
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
COMBLAIN TOUR E FERRIERS H FAIRON D AWAN-AYWAILLE D BYE B BYE A	VAUX G NONCEVEUX C SERAING H DURBUY C FERRIERES I LA GLEIZE D	FERRIERES I SERAING H AWAN-AYWAILLE D BYE B COMBLAIN TOUR E VAUX G	DURBUY C FERRIERS H BYE A FAIRON D LA GLEIZE D NONCEVEUX C		
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING H DURBUY C LA GLEIZE D FERRIERES I VAUX G NONCEVEUX C	COMBLAIN TOUR E FERRIERS H FAIRON D AWAN-AYWAILLE D BYE B BYE A				
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
BYE B FERRIERS H FAIRON D LA GLEIZE D AWAN-AYWAILLE D BYE A	COMBLAIN TOUR E FERRIERES I NONCEVEUX C SERAING H VAUX G DURBUY C				
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING H VAUX G FERRIERES I DURBUY C NONCEVEUX C COMBLAIN TOUR E	BYE B FERRIERS H BYE A FAIRON D LA GLEIZE D AWAN-AYWAILLE D				

MONTEES et DESCENTES PROVINCIALE LIEGEOISE
SAISON 2021-2022

Division I (1 série)

Le 1ier en division III Fédérale
Les 4 derniers descendant.

Division II (2 Séries)

Les 2 premiers montent.
Les 4 derniers descendant.

Division III (1 série)

Les 4 premiers montent.
Les 4 derniers descendant.

Division IV (1 série)

Les 2 premiers montent.
Les 3 derniers descendant.

Division V (2 séries)

Les 3 premiers montent.
Les 3 derniers descendant.

Division VI (2 séries)

Les 3 premiers montent.
Les 2 derniers descendant.

Division VII (1 série)

Les 4 premiers montent.

Suivant les circonstances, nous nous réservons le droit de faire monter un nombre plus important d'équipes.

DIVISION PROVINCIALE VII

17-09-2022	S01	S 12 14-01-2023	19-11-2022	S 08	S 19 18-03-2023
MOMALLE G	- SERAING I	LONCIN H	NONCEVEUX D		
BOUNY D	- WAREMME I	WAREMME I	FERRIERES J		
FERRIERES K	- NONCEVEUX D	BOUNY D	NONCEVEUX E		
ROLOUX H	- FERRIERES J	PETIT CIPLET E	MOMALLE G		
MOMALLE F	- NONCEVEUX E	FERRIERES K	MOMALLE F		
PETIT CIPLET E	- LONCIN H	ROLOUX H	SERAING I		
24-09-2022	S02	S 13 21-01-2023	26-11-2022	S09	S 20 25-03-2023
NONCEVEUX E	MOMALLE G	SERAING I	LONCIN H		
WAREMME I	PETIT CIPLET E	NONCEVEUX D	WAREMME I		
LONCIN H	FERRIERES K	FERRIERES J	BOUNY D		
NONCEVEUX D	ROLOUX H	NONCEVEUX E	PETIT CIPLET E		
FERRIERES J	MOMALLE F	MOMALLE G	FERRIERES K		
SERAING I	BOUNY D	MOMALLE F	ROLOUX H		
01-10-2022	S03	S 14 28-01-2023	03-12-2022	S10	S 21 15-04-2023
MOMALLE G	FERRIERES J	MOMALLE F	SERAING I		
FERRIERES K	WAREMME I	WAREMME I	LONCIN H		
SERAING I	NONCEVEUX E	BOUNY D	NONCEVEUX D		
ROLOUX H	LONCIN H	PETIT CIPLET E	FERRIERES J		
MOMALLE F	NONCEVEUX D	FERRIERES K	NONCEVEUX E		
PETIT CIPLET E	BOUNY D	ROLOUX H	MOMALLE G		
09-10-2022	S04	S 15 04-02-2023	10-12-2022	S11	S 22 22-04-2023
FERRIERES J	NONCEVEUX E	MOMALLE G	MOMALLE F		
WAREMME I	ROLOUX H	SERAING I	WAREMME I		
PETIT CIPLET E	SERAING I	LONCIN H	BOUNY D		
LONCIN H	MOMALLE F	NONCEVEUX D	PETIT CIPLET E		
NONCEVEUX D	MOMALLE G	FERRIERES J	FERRIERES K		
BOUNY D	FERRIERES K	NONCEVEUX E	ROLOUX H		
15-10-2022	S05	S 16 11-02-2022			
SERAING I	FERRIERES J				
MOMALLE F	WAREMME I				
FERRIERES K	PETIT CIPLET E				
MOMALLE G	LONCIN H				
NONCEVEUX E	NONCEVEUX D				
ROLOUX H	BOUNY D				
22-10-2022	S06	S 17 18-02-2023			
NONCEVEUX D	FERRIERES J				
WAREMME I	MOMALLE G				
PETIT CIPLET E	ROLOUX H				
FERRIERES K	SERAING I				
LONCIN H	NONCEVEUX E				
BOUNY D	MOMALLE F				
12-11-2022	S07	S 18 11-03-2023			
SERAING I	NONCEVEUX D				
NONCEVEUX E	WAREMME I				
MOMALLE G	BOUNY D				
MOMALLE F	PETIT CIPLET E				
ROLOUX H	FERRIERES K				
FERRIERES J	LONCIN H				

Règles de bases pour un championnat vétérans convivial, amusant et digne de la fédération ouvrière de tennis de table.

- 1) L'âge requis pour être vétéran est de 40 ans minimum au 01/07/ de la saison en cours
- 2) Les équipes sont formées de trois joueurs et peuvent être mixte, **Un quatrième joueur au maximum** peut être ajouté à l'équipe pour disputer le double. Ce joueur ne peut être de classement supérieur à celui du premier joueur aligné dans l'équipe.
- 3) Des Séries « **protégées** » peuvent être déterminées avant le début de chaque championnat, un nombre maximum de points sont alors attribués à chaque série.
- 4) Le décompte des points de l'équipe s'effectue comme suit : Sachant qu'un « NC. » vaut 1 point, un « F2 » vaut 2 points, un « F1 » vaut 3 points, un « E6 » vaut 4points et ainsi de suite ... on additionne alors les points **des 3 ou 4 joueurs alignés**.
- 5) Les joueurs désignés doivent se présenter en tenue sportive au juge-arbitre à l'heure fixée pour le début des rencontres
- 6) Les équipes sont formées suivant l'ordre de classement sur la liste de force.
Le **premier joueur** d'une équipe **immédiatement inférieure** doit toujours être de classement **égal ou inférieur** au classement du **deuxième joueur** de l'équipe **immédiatement supérieure**, le troisième joueur est libre.
- 7) Le choix des équipiers pour le double peut s'effectuer avant de commencer celui-ci.
- 8) Le double se joue en position 4 sur la feuille de match.
- 9) Lors des trois dernières journées interclubs, seuls les joueurs **ayant joué au moins trois fois** en cour de saison sont autorisés.
- 10) Un joueur ne peut s'aligner la même semaine dans des équipes différentes. Par même semaine, il faut comprendre la date de match prévue au calendrier interclubs.
- 11) Pour qu'un match soit valable, une équipe doit comprendre, à l'heure prévue pour le début des rencontres, un minimum de **deux** joueurs présents.
- 12) Si, à l'heure fixée, l'équipe visiteuse n'est pas présente, elle est considérée comme **forfait non prévenu**, avec ses conséquences, **et doit supporter les frais de réception du club visité**.
- 13) L'équipe désignée comme "visitée" doit fournir balles, feuilles d'arbitrage, etc... et est responsable de l'organisation des matches.
- 14) Pour pouvoir disputer un test-match ou un tour final un joueur sera reconnu qualifiés 'il a disputé au préalable **trois matches interclubs avec l'équipe en cause ou une équipe inférieure**, en tenant compte cependant que les **deux dernières journées de l'interclubs** ne peuvent entrer en ligne de compte dans le nombre de matches requis.
- 15) En cas de litiges, le comité provincial est seul habilité à décider des suites et poursuites éventuelles et à décider une comparution devant la commission de discipline





F.R.O.T.T.B.F. LIEGE
Calendrier Vétérans 2022-2023



Dérgorations

AVENNES	A - B - C	Lundi 20h00	LONCIN	A - B	Jeudi 19h30
BELLAIRE	A	Vendredi 20h00	MOMALLE	A	Mardi 20h00
COMBLAIN	A - B	Vendredi 20h00	NONCEVEUX	A	Vendredi 20h00
FERRIERES	A - B	Vendredi 20h00	RAMIOUL	A	Samedi 19h00
	C - D	Samedi 19h30	ROLOUX	A - B	Mercredi 20h00
GRACE	A	Mardi 20h00	SERAING	A - B - C	Mercredi 19h00
LINCE	A	Mardi 19h30	VAL PIERRYS	A	Mardi 20h00

Sachant qu'un "NC" vaut 1 point, un "F2" vaut 2 pts, un "F1" vaut 3 pts, un "E6" vaut 4 pts et ainsi de suite,

- La total des points des équipes alignées en division 4 ne peut dépasser 18 points

Division 1

Semaine 1 11-09-22	Semaine 6 07-01-23	Semaine 2 29-10-22	Semaine 7 25-02-23	Semaine 3 05-11-22	Semaine 8 04-03-23
Avennes A	- Comblain A	Comblain A	- Ferrieres A	Avennes A	- Ferrieres A
Ferrieres A	- Bellaire A	Bellaire A	- Loncin A	Bellaire A	- Seraing A
Loncin A	- Seraing A	Seraing A	- Avennes A	Loncin A	- Comblain A
Semaine 4 17-12-22	Semaine 9 01-04-23	Semaine 5 24-12-22	Semaine 10 08-04-23		
Loncin A	- Avennes A	Bellaire A	- Avennes A		
Comblain A	- Bellaire A	Seraing A	- Comblain A		
Ferrieres A	- Seraing A	Loncin A	- Ferrieres A		

Division 2

Semaine 1 11-09-22	Semaine 6 07-01-23	Semaine 2 29-10-22	Semaine 7 25-02-23	Semaine 3 05-11-22	Semaine 8 04-03-23
Avennes B	- Momalle A	Momalle A	- Grace A	Avennes B	- Grace A
Grace A	- Ferrières B	Ferrières B	- Roloux A	Ferrières B	- Val Pierry's A
Roloux A	- Val Pierry's A	Val Pierry's A	- Avennes B	Roloux A	- Momalle A
Semaine 4 17-12-22	Semaine 9 01-04-23	Semaine 5 24-12-22	Semaine 10 08-04-23		
Roloux A	- Avennes B	Ferrières B	- Avennes B		
Momalle A	- Ferrières B	Val Pierry's A	- Momalle A		
Grace A	- Val Pierry's A	Roloux A	- Grace A		

Division 3

Semaine 1 11-09-22	Semaine 6 07-01-23	Semaine 2 29-10-22	Semaine 7 25-02-23	Semaine 3 05-11-22	Semaine 8 04-03-23
Avennes C	- Comblain B	Comblain B	- Ferrières C	Avennes C	- Ferrières C
Ferrières C	- Ramioul A	Ramioul A	- Seraing B	Ramioul A	- Seraing C
Seraing B	- Seraing C	Seraing C	- Avennes C	Seraing B	- Comblain B
Semaine 4 17-12-22	Semaine 9 01-04-23	Semaine 5 24-12-22	Semaine 10 08-04-23		
Seraing B	- Avennes C	Ramioul A	- Avennes C		
Comblain B	- Ramioul A	Seraing C	- Comblain B		
Ferrières C	- Seraing C	Seraing B	- Ferrières C		

Division 4

Semaine 1 11-09-22	Semaine 6 07-01-23	Semaine 2 29-10-22	Semaine 7 25-02-23	Semaine 3 05-11-22	Semaine 8 04-03-23
Lince A	- Loncin B	Loncin B	- Nonceveux A	Lince A	- Nonceveux A
Nonceveux A	- Ferrieres D	Ferrieres D	- Seraing D	Ferrieres D	- Roloux B
Seraing D	- Roloux B	Roloux B	- Lince A	Seraing D	- Loncin B
Semaine 4 17-12-22	Semaine 9 01-04-23	Semaine 5 24-12-22	Semaine 10 08-04-23		
Seraing D	- Lince A	Ferrieres D	- Lince A		
Loncin B	- Ferrieres D	Roloux B	- Loncin B		
Nonceveux A	- Roloux B	Seraing D	- Nonceveux A		

LA CHARTE

ÉTHIQUE



SPORT

Ethique

RESPECT SANS FRONTIÈRES

Faire preuve d'esprit sportif, c'est :

- Respecter les règlements et ne jamais chercher à les enfreindre.
- Respecter l'autre comme soi-même et s'interdire toute forme de discrimination sur base du sexe, de la race, de la nationalité ou de l'origine, de l'orientation sexuelle, de l'origine sociale, de l'opinion politique, du handicap ou de la religion.
- Respecter le arbitres, accepter toutes les décisions, sans jamais mettre en doute leur intégrité.
- Respecter le matériel mis à disposition.
- Éviter l'animosité et les agressions dans ses actes, ses paroles ou ses écrits.
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite, en acceptant la victoire avec modestie, ne pas chercher à ridiculiser l'adversaire.
- Savoir reconnaître la supériorité de l'adversaire.
- Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par la tricherie, ne pas user d'artifices pour obtenir un succès, respecter l'adage "un esprit sain dans un corps sain".

La générosité, l'abnégation, la compréhension mutuelle, l'humilité même,

sont aussi vertueuses que la volonté de vaincre.

Le sport doit être considéré comme l'école de la solidarité et de la maîtrise de soi.

Adeps

www.adeps.be
À L'INITIATIVE DU MINISTRE DES SPORTS
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

